

Réforme de l'Etat : vers la fin des grands corps ?

► Avocat au Conseil d'Etat, ex-patron du foot professionnel, Frédéric Thiriez a été choisi par Emmanuel Macron pour réformer la haute fonction publique

► Dans un entretien au « Monde », cet énarque, chargé de formuler des propositions « précises et ambitieuses », détaille ses premières pistes

► Il confirme le remplacement de l'ENA par une nouvelle école qui offrirait « un tronc commun à tous les futurs hauts fonctionnaires »

► « Il faut supprimer le système des grands corps », estime M. Thiriez, qui veut mettre fin au tout-puissant classement de sortie qui détermine les carrières

► Il entend également ouvrir le recrutement en installant une discrimination positive sur le modèle de celle de Sciences Po

PAGE 11



Européennes La précarité, toile de fond du vote

LE CHÔMAGE BAISSE partout sur le continent, mais les inégalités d'accès au logement, au travail, aux prestations sociales frappent des millions d'Européens. Le ras-le-bol et la peur du déclassement se manifestent sous différentes

formes, et dessinent un arrière-plan éruptif au scrutin européen. *Le Monde* revient sur trois exemples. En Espagne, la classe moyenne se voit rattrapée par la pauvreté. Au Royaume-Uni, la création d'une allocation unique a

fragilisé des millions de Britanniques. En France, les familles monoparentales sont particulièrement vulnérables.

PAGES 2-3
ET NOS PAGES ÉLECTIONS
P. 4 à 8, CHRONIQUE P. 30

Affaire

Le patron de BeIN mis en examen pour corruption dans l'athlétisme

PAGE 12

Climat

Le niveau de la mer pourrait croître de 2,40 mètres d'ici à la fin du siècle

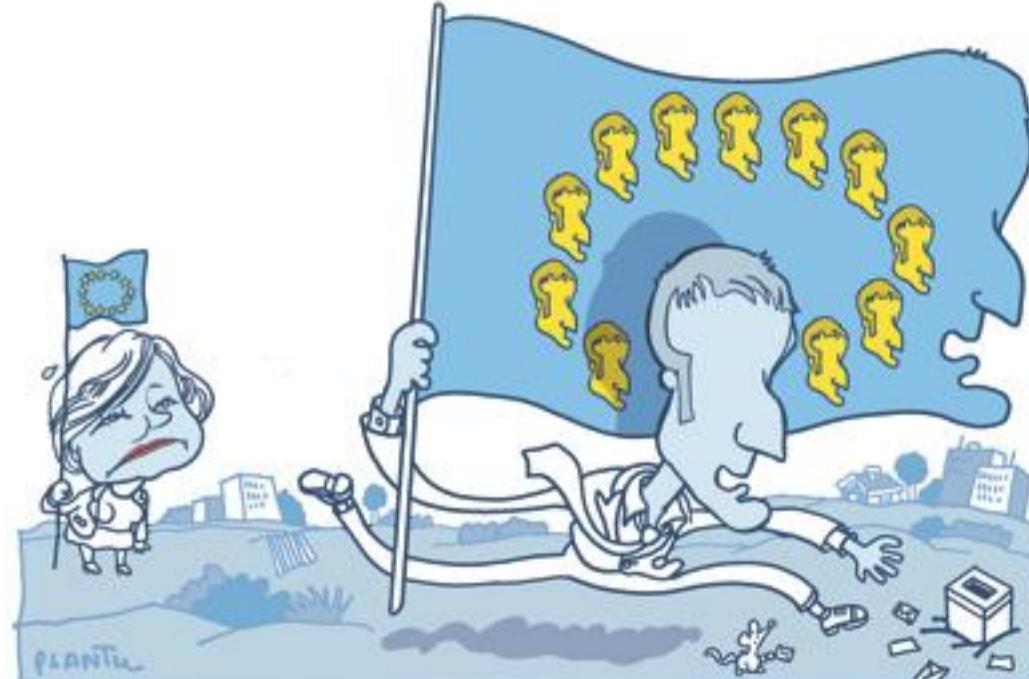
PAGE 10

Justice

François Ruffin et le journal « Fakir » espionnés par des émissaires de LVMH

PAGE 12

LE REGARD DE PLANTU



Cannes

L'Hollywood perdu de Tarantino

Porté par le duo Brad Pitt-Leonardo DiCaprio, « Once Upon a Time... in Hollywood » s'affranchit des lois du réel pour raconter le monde du cinéma

PAGE 22

Bong Joon-ho revisite la lutte des classes

Dans « Parasite », le Coréen mélange les genres avec virtuosité pour dénoncer les inégalités sociales et la précarisation des emplois

PAGE 23

ÉDITORIAL
CINÉMA : PRÉSERVER LA CRÉATION

PAGE 30



CANAPÉS, LITERIE, MOBILIER : 3000 M² D'ENVIES !
Tables et chaises : Paris 15^e • 7^e/7 • M^e Boucicaut
147 rue Saint-Charles, 01 45 75 02 81
63 rue de la Convention, 01 45 77 80 40

Canapés, literie, armoires lits, dressings, gain de place, mobilier contemporain : toutes nos adresses sur www.topper.fr

La précarité en toile de fond du vote



Le chômage baisse sur tout le continent, mais les inégalités d'accès au logement, au travail ou aux prestations sociales frappent des millions d'Européens

C'est l'un des grands paradoxes de la campagne qui s'achève. La crise des «gilets jaunes» et la consultation lancée dans la foulée ont remis la question sociale au cœur du débat public français, retardant les échanges sur le scrutin européen du 26 mai.

Les programmes des trente-quatre listes, souvent succincts, ont été présentés très tard. Un consensus flou s'y dégage sur l'urgence de bâtir une Europe qui «protège plus». Les partis de gauche s'entendent sur la nécessité d'instaurer un «smic européen», comme proposé par Emmanuel Macron. Mais au-delà, les lignes de fracture réapparaissent. Surtout, les débats restent, pour l'essentiel, dominés par l'affrontement entre le Rassemblement national (RN) et La République en marche (LRM), désireux de rejouer le match de la présidentielle de 2017.

Mutations à l'œuvre

La France n'est pas la seule dans ce cas: partout dans l'Union européenne (UE), la campagne est dominée par les enjeux politiques nationaux. Selon l'Eurobaromètre de mars, les Européens estiment pourtant que la croissance (50 %) et la lutte contre le chômage des jeunes (47 %) auraient dû être discutées en priorité lors des débats, devant l'immigration (44 %). De même, ils jugent la protection sociale des Européens (35 %) plus importante que celle des frontières extérieures (24 %).

Et pour cause. Dans les vingt-huit pays membres, l'anxiété des

classes moyennes croît face au risque de déclassement et à la précarisation. Brexit, vote populiste, «gilets jaunes»: selon les Etats, ce ras-le-bol s'est manifesté sous différentes formes ces derniers mois. Il impose un constat: derrière les chiffres encourageants du taux de chômage européen (6,4 % de la population active en mars 2019), au plus bas depuis 2000, selon Eurostat, d'importantes mutations sont à l'œuvre sur les marchés du travail. Et elles ont commencé bien avant la crise. «En Europe, comme dans les pays industrialisés, la précarité se développe aux marges et la qualité de certains emplois se dégrade», explique Stefano Scarpetta, de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Ainsi, dans l'Union européenne, 11,2 % des 20-64 ans occupaient un contrat à durée déterminée (CDD) en 2018, contre 9,5 % en 2003, selon Eurostat. Les moins de 25 ans sont en première ligne: pour eux, la part des CDD a bondi de 34 % à 41 % sur la période, et elle atteint aujourd'hui des sommets en Espagne (67 %), au Portugal (61 %) et en Italie (57 %). Dans les pays du Sud, les réformes des marchés du travail pendant la récession ont augmenté la flexibilité des emplois. Sous l'effet conjugué de la mondialisation et du progrès technologique, le fossé se creuse partout entre les très qualifiés et les peu diplômés, plus exposés aux temps partiels et contrats courts.

S'ajoute à cela la hausse des inégalités. Longtemps plus protecteur que les Etats-Unis, le modèle social européen s'érode peu à peu. «Notamment à cause de la concurrence fiscale accrue entre les Etats,

qui a miné la progressivité de l'impost», expliquent les économistes du Laboratoire sur les inégalités mondiales. Leurs derniers travaux montrent que les 1 % des Européens les plus riches ont vu leur revenu moyen croître deux fois plus vite que celui des 50 % les moins aisés depuis 1980.

Tourisme et fièvre Airbnb

Même en Allemagne, pourtant au plein-emploi, les inquiétudes sociales se réveillent. A Berlin, où louer son logement a longtemps été bon marché, le loyer au mètre carré a doublé depuis quinze ans. Le 6 avril, des milliers de personnes ont manifesté dans la capitale, à Munich, à Cologne et à Francfort, pour dénoncer la spéculation immobilière et les difficultés de logement des classes moyennes.

A Athènes, à Lisbonne, l'envolée du tourisme et la fièvre Airbnb ont également fait flamber les prix, reléguant toujours plus de familles aux périphéries des villes. En Espagne, nombre de jeunes actifs ont été contraints de retourner vivre chez leurs parents depuis la crise. Le premier ministre (socialiste), Pedro Sanchez, confirmé lors des législatives d'avril, s'est saisi de ces questions. Depuis juin 2018, il a augmenté le salaire minimum de 22 %, aligné les retraites sur l'inflation, augmenté les bourses universitaires.

En Italie, la coalition entre le Mouvement 5 étoiles (M5S, antisystème) et la Ligue (extrême droite) a tenté de répondre aux angoisses face à la pauvreté, dans le sud du pays, en instaurant un «revenu citoyen», longtemps promis par le M5S; il offre à ceux vivant sous le seuil de pauvreté une in-



BREXIT, VOTE POPULISTE, «GILETS JAUNES»: SELON LES ÉTATS, LE RAS-LE-BOL ET LA PEUR DU DÉCLASSEMENT SE SONT MANIFESTÉS SOUS DIFFÉRENTES FORMES

demnité temporaire, conditionnée à la recherche d'un emploi.

De son côté, l'UE peut-elle faire plus? Délicat. En théorie, les questions sociales ne relèvent pas des compétences communautaires.

Pour un «Socle européen»

Certains dossiers, comme l'instauration d'un congé parental minimum, ont malgré tout progressé à l'échelon européen. Consciente des dommages engendrés par les politiques de rigueur pendant la crise, la Commission de Jean-Claude Juncker a fait adopter, fin 2017, un «socle européen des droits sociaux», défendant une vingtaine de droits fondamentaux, tels qu'une «éducation inclusive et de qualité» et un «salaire juste».

Seulement voilà: souvent, les initiatives bruxelloises se heurtent aux intérêts nationaux. Les gouvernements d'Europe de l'Est sont généralement réticents aux textes trop protecteurs envers les salariés, comme l'ont montré les débats sur la révision de la directive sur le travail détaché. Les Etats à la fiscalité légère, comme Malte ou l'Irlande, redoutent, eux, que l'harmonisation sociale et fiscale sape leur compétitivité. Quant aux pays nordiques, ils craignent que les projets communautaires nivellent par le bas leur généreux système de protection sociale. ■

MARIE CHARREL

Au Royaume-Uni, «le crédit universel vous rogne jusqu'à l'os»

Censée simplifier l'aide sociale, cette allocation unique a entraîné dettes et arriérés de loyer, et fragilisé des millions de Britanniques

Clare Eckerman est loin d'être un cas exceptionnel. Agée de 62 ans, cette gestionnaire d'une école du comté de Durham, dans le nord-est de l'Angleterre, a perdu 400 livres par mois (457 euros) depuis qu'elle est passée au crédit universel à l'automne 2018. La vie, dit-elle, est maintenant plus difficile, plus stressante et incertaine: «Ça accroît votre inquiétude et votre anxiété. Il est très difficile de joindre les deux bouts. Le crédit universel vous rogne jusqu'à l'os. En ce moment, on n'a pas de quoi acheter des vêtements dans les magasins; on n'a pas les moyens de profiter de la vie, d'aller au théâtre ou de dîner dehors. Aucun luxe.»

Instauré en 2013 par David Cameron, l'*universal credit* était destiné à faire entrer le système d'aide sociale du Royaume-Uni

dans le XXI^e siècle. Des millions de demandeurs d'allocations – chômeurs ou travailleurs à bas revenus – devaient bénéficier de cette nouvelle prestation numérique, qui fusionne en un seul versement mensuel six allocations distinctes. Le système devait être plus efficace et en même temps inciter les bénéficiaires à préférer le travail aux allocations, ou à travailler davantage d'heures.

Pas de retour en arrière possible
En réalité, conjugué aux mesures d'austérité drastiques imposées depuis 2010, ce nouvel outil a aggravé les problèmes d'un précarité florissant – ces millions de Britanniques qui n'arrivent simplement pas à joindre les deux bouts, même s'ils ont un emploi. L'attente de cinq semaines au moins pour un premier versement d'al-

locations – censée familiariser les bénéficiaires, habitués à un paiement hebdomadaire ou bimensuel, au principe d'un budget mensuel – a entraîné des dettes, des arriérés de loyer et conduit des dizaines de milliers de personnes aux banques alimentaires.

C'est le Department for Work and Pensions (DWP), l'agence de prestations sociales du Royaume-Uni, qui avait conseillé à Mme Eckerman, qui a également le statut d'invalidité en raison d'une maladie dégénérative, de passer au crédit universel. Mais personne ne lui avait dit que le transfert réduirait son revenu du jour au lendemain, ni qu'une fois qu'elle aurait touché le crédit universel, il lui serait impossible de revenir en arrière.

Le dossier de Clare Eckerman a été repris par la députée travailliste Laura Pidcock, qui a exigé

que le DWP lui verse une compensation pour l'avoir mal conseillée. Jusqu'à présent, le DWP a laissé entendre qu'il n'existaient aucune preuve solide en ce sens. Mme Eckerman, diplômée en mathématiques, affirme que personne n'accepterait sciemment de signer une réduction de revenu de 5000 livres par an. «C'est scandaleux, quand on a payé des impôts et des cotisations à l'assurance nationale toute sa vie, proteste-t-elle. On se débrouille. Mais concrètement, on a beaucoup perdu. Nous avons besoin d'un nouveau revêtement de sol pour le salon. Notre frigo est à bout de souffle. Il y a beaucoup de choses dont on se dit:

«Ça, on aurait pu le faire avec les 400 livres par mois.» Cette expérience a aussi miné sa confiance dans l'Etat-providence: «Je pensais que nous avions de la chance

de vivre dans le meilleur pays du monde. Ils [le gouvernement] s'occupaient de nous. Toute cette foi a été balayée. C'est désastreux.»

Symbolique de l'austérité

Le gouvernement a tenté d'atténuer les effets négatifs de la complexité du système du crédit universel, par exemple par des prêts anticipés pour les nouveaux titulaires et la réduction des délais de paiement. Mais il se passe rarement une semaine sans qu'on signale de nouvelles difficultés. Pour le rapporteur spécial des Nations unies sur la pauvreté, Philip Alston, ce système, «bien que constituant initialement une amélioration potentiellement majeure, est rapidement tombé dans le désordre universel».

Les milliards de livres de réductions dans l'aide sociale – y compris un gel de quatre ans du niveau des allocations – ont démenti l'idée avancée par le gouvernement que personne ne verrait sa situation se détériorer avec le crédit universel. Selon l'Institute for Fiscal Studies, un think tank respecté, 1,6 million de personnes sont mieux loties sous le crédit universel, mais près de 2 millions d'autres perdent plus de 1000 livres par an, les personnes handicapées étant les plus touchées.

Sur le plan politique, tout cela s'avère extrêmement problématique. Des millions de personnes vont devoir passer au crédit universel dans les années qui viennent, un régime devenu le symbole redouté de l'austérité, de l'éloignement de l'Etat et de la précarité de la vie au bas de l'échelle des revenus. ■

PATRICK BUTLER («THE GUARDIAN»)



LES CHIFFRES

6,4 %

Taux de chômage

Le taux de chômage dans l'Union européenne en mars 2019, 6,4 % de la population active, est le plus bas enregistré depuis 2000, selon Eurostat.

11,2 %

Taux de chômage

En 2018, 11,2 % des actifs européens de 20-64 ans occupaient des contrats à durée déterminée. Ils n'étaient que 9,5 % en 2003. Les moins de 25 ans (41 % de CDD) sont les plus concernés.

14,5 %

Taux de chômage des jeunes

En mars 2019, 14,5 % des jeunes Européens étaient sans emploi dans l'Union européenne.

Un sans-abri, près d'un distributeur de billets, à Paris, le 7 mai 2019.
JOEL SAGET/AFP

Le calvaire des familles monoparentales françaises

Le nombre des parents célibataires, majoritairement des femmes, a presque doublé en trente ans

C'est son «heure de pointe» à elle, chaque jour entre 11 h 45 et 13 heures. A peine rentrée de l'école, il faut faire manger les six enfants dans sa cuisine de quelques mètres carrés de l'Ouest lyonnais. Ses filles de 13 et 7 ans et les quatre petits qu'elle garde, âgés de 6 mois à 3 ans. Au pied de la gazinière, le blondinet sur son transat recrache la purée qu'elle lui tend, pendant que l'adolescente se plaint de manquer de rösti. «Prends les miens», répond Christelle N. en coupant le poulet. «Il faut avoir des yeux à 360 degrés et trois bras», sourit l'assistante maternelle en remontant les manches qui trempent dans les carottes rapées. Souvent, elle en oublie de manger.

Depuis sept ans, c'est son tourbillon quotidien. A la rengaine «métro-boulot-dodo», Christelle N. a inventé la sieste: «maman solo-boulot-bobo». Comme un quart des familles françaises, elle et ses filles forment un «foyer monoparental». En trente ans, leur nombre a augmenté de 87%.

Le pays semble pourtant les découvrir, à la faveur de la crise sociale des «gilets jaunes». En no-

En Espagne, la classe moyenne rattrapée par la pauvreté

A Barcelone, les dépenses de logement grèvent le budget des familles

J'avais un appartement, une voiture, j'emmenais la famille en vacances sur la Costa Brava, à Ibiza...», dit Joan en levant le rideau de son bar, à deux pas d'un quartier à la mode de Barcelone, le marché rénové de Sant Antoni. Avec la crise, les choses ont mal tourné. En 2010, il a perdu son emploi dans le département commercial d'une multinationale du textile, il a choisi d'ouvrir un service de traiteur, puis un bar, dont les jours sont comptés. L'expérience s'est si mal passée qu'il a dû, pendant quelque temps, s'installer avec sa compagne et leur bébé dans l'arrière-boutique de son bar.

Joan, 47 ans, vivait à Olesa de Montserrat, à une quarantaine de kilomètres de Barcelone, avec sa première femme et sa fille ainée, maintenant adolescente, à l'époque où il n'avait pas de mal à joindre les deux bouts. «Ma femme avait sa propre affaire, un commerce, qui a dû fermer à cause de la concurrence des chaînes et des grands magasins. Vers 2010, je me suis séparé et peu de temps après, en raison de la baisse du chiffre d'affaires dans la multinationale, j'ai été licencié», poursuit-il, en débarrassant des verres de vin et de bière de la veille.

Joan – un nom fictif pour préserver son anonymat – espère faire un peu de caisse ce soir, le 1^{er} mai, grâce au match Barça-Liverpool. «Même avec ça, je ne pense pas que je ferai plus de 300 euros, alors qu'avant, dans un match de type Barça-Madrid, j'aurais fait une caisse de 1400. Mais les gens sortent moins et consomment à peine», se lamente-t-il.

vembre, les mères célibataires – 85 % des familles monoparentales sont menées par des femmes – ont été nombreuses à gagner les ronds-points pour dénoncer leurs difficultés à boucler les fins de mois, au point qu'Emmanuel Macron en a fait une nouvelle priorité de son quinquennat.

Litanie de petits boulots

A 45 ans, Christelle N. n'était pas de celle-là. «Comment je trouvais le temps de manifester quand aller aux toilettes est déjà un luxe?», s'interroge-t-elle. La mère de famille a suivi «devant son écran» les luttes, qui, selon elle, ont permis de «rappeler qu'on tape toujours sur les mères, et que les banques trouvent toujours des moyens d'aider les riches à être plus riches et les pauvres à être plus pauvres». Mais Christelle N. reste sceptique sur l'évolution du mouvement et la violence qu'il engendre. «Au bout d'un moment, chacun veut tirer la couverture à soi.»

Christelle N. a connu son lot de galères, même si elle a toujours travaillé. Son CV est une longue litanie de ces petits boulots sous-payés, majoritairement féminins, qui abiment les corps: femme de ménage, aide-soignante, serveuse, opératrice téléphonique... Les contrats,

Joan fait partie d'une catégorie d'Espagnols de la classe moyenne laborieuse qui payaient leurs factures de gaz, d'électricité et d'eau et n'avaient jamais imaginé devoir un jour recourir aux services sociaux. «Je n'aurais jamais pensé que je serais de l'autre côté du trottoir», avoue-t-il. Ma compagne fait des demandes d'aide aux services sociaux et j'ai fait appel à l'Alliance contre la pauvreté énergétique (APE). Ils me conseillent pour réduire le montant des factures, pour essayer qu'on ne me coupe pas l'électricité.» L'APE a été créée pour faire pression sur les administrations et les entreprises afin d'éviter les interruptions de service chez les plus vulnérables.

Emplois sporadiques

Plus de 37 % des familles de l'agglomération de Barcelone consacrent plus de 40 % de leurs revenus au loyer et autres dépenses associées au logement, un pourcentage beaucoup plus élevé que la moyenne européenne, qui s'élève à 25 %, selon l'Institut d'études régionales et métropolitaines de Barcelone.

«Ma génération vit plus mal que la précédente, relève Joan. Nos familles avaient pu acheter une résidence secondaire, elles avaient toutes plus ou moins un appartement. Aujourd'hui, la moitié de mes amis vivent chez leurs parents, sont au chômage ou ont des emplois sporadiques. A 40 ans passés, ils n'auront plus jamais un travail stable. S'il n'y a pas de révolution, c'est parce que nos parents ont un logement et une retraite.» Le taux de risque de pauvreté ou d'exclusion sociale à Barcelone at-

«À 40 ANS, LA MOITIÉ DE MES AMIS VIVENT CHEZ LEURS PARENTS ET SONT AU CHÔMAGE»

JOAN
ancien commercial

teint 15,3 % et monte à 22 % dans le reste des communes de l'aire métropolitaine, selon des chiffres officiels de 2017.

Joan a grandi dans le quartier d'El Poble-Sec. Enfant, il n'a manqué de rien. Elevé chez les jésuites de Casp, il passait l'été à Segur de Calafell (nord-est du pays), et a suivi une formation professionnelle dans l'informatique. A 18 ans, il a obtenu son premier emploi, tout en continuant ses études. Il a occupé des jobs divers jusqu'à ce qu'il entre dans la multinationale textile, où il a touché à tout pendant neuf ans, d'abord comme administrateur de systèmes et de design, pour finir commercial.

«Avec l'argent de l'indemnité de licenciement, j'ai lancé un service de traiteur avec ma sœur. Ça marchait bien, mais on pensait qu'il fallait grandir et on a pris ce bar. Ça a été ma grande erreur. J'ai investi dans la rénovation et vendu l'appartement d'Olesa. Au début, un jour normal, on retirait environ 500 euros, maintenant on ne dépasse pas 100, le bar n'est plus vivant et les gens consomment le minimum.» Après avoir vécu quatorze mois dans l'arrière-boutique, il a récemment accédé à un logement abordable grâce à

ses parents. Sa fille ainée habite avec sa mère.

Joan prévoit que, cet été, il aura définitivement tiré le rideau. «Le chiffre d'affaires est ridicule, il ne couvre pas les dépenses. C'est mort, j'attends un ordre d'expulsion. Maintenant, je n'ouvre qu'à 18 heures et, des quatre employés, il ne reste plus que moi.» Paradoxalement, Joan pense qu'il pourrait être à son meilleur moment professionnel, «avec mon expérience, tous les postes que j'ai occupés dans différents secteurs, je peux être commercial, informaticien. Et maintenant, regardez-moi, je me laisse aller, j'ai pris 20 kg, c'est la dépression...», dit-il en montrant une photo de lui datant de quelques années, en meilleure santé.

Banques alimentaires

Pendant la phase la plus aiguë de la crise, des gens de tous profils professionnels n'ont eu d'autre choix que de recourir aux banques alimentaires. Malgré la reprise, beaucoup n'ont pas retrouvé le chemin de l'emploi. D'autres ont signé des contrats précaires, avec des salaires insuffisants pour couvrir des loyers vertigineux. «Savez-vous combien il y a d'appartements touristiques dans la région?», accuse Joan, évoquant l'une des raisons de la hausse des prix de l'immobilier.

Derrière le comptoir, il recueille mille et une confidences qui lui font penser que, malgré tout, sa situation n'est pas la pire. «Il y a des clients qui me disent que leur couple va mal mais qu'ils ne peuvent pas se séparer parce qu'ils n'ont nulle part où aller.» ■

ROSA M. BOSCH («LA VANGUARDIA»)

de la voiture, dont le crédit pèse à hauteur de 250 euros par mois sur le budget.

Priorité au loyer

La priorité reste le loyer de la maison, qu'elle partage en colocation avec une autre mère seule: 800 euros par tête, 1000 avec les charges. Mais son amie va déménager bientôt et le propriétaire veut récupérer la maison. «Quand on appelle une agence immobilière en disant qu'on est maman solo, on nous raccroche au nez», raconte-t-elle. Le maire – «quelqu'un de bien, qui fait encore de la politique pour aider les gens» – a fait un courrier pour la soutenir.

Il y a trois mois, les nerfs ont lâché. Elle a dû s'arrêter de travailler une semaine. «Je me bats pour vivre dignement, mais c'est usant d'être toujours dans l'insécurité.» Des amies lui proposent bien parfois de garder ses filles, pour souffler un peu. Mais sortir, c'est encore de la peine: pas de mutuelle tant qu'il n'y a pas d'orthodontie pour les filles, les courses au hard-discount, le shopping sur les sites de seconde main. Surtout, elle paie tout en plusieurs fois, des lunettes de sa cadette aux pneus

quand ils existent, sont prolongés au compte-gouttes.

En 2006, son aînée n'a que quatre jours quand son conjoint la quitte. Lui aussi enchaînait les petits boulots. Pour la première fois, Christelle N. poussait les portes des Restos du cœur. «J'en ai pleuré de honte», dit-elle, le souvenir encore vif de ces fois où elle a failli «[se] jeter d'un pont avec [sa] gamine». Habituelle «à [se] débrouiller seule», elle reprend ses études, pour devenir auxiliaire de puériculture.

Entre-temps, son conjoint est revenu. Pour mieux repartir, quatre mois après la naissance de sa cadette. «Quand on vit la violence psychologique, on est marqué dans sa chair comme au fer rouge», dit-elle pudiquement. Elle aurait «parfois préféré les coups, parce

«QUAND ON APPELLE UNE AGENCE IMMOBILIÈRE EN DISANT QU'ON EST MAMAN SOLO, ON NOUS RACROCHE AU NEZ»

CHRISTELLE N.
assistante maternelle

Taux de chômage des jeunes

En mars 2019, 14,5 % des jeunes Européens étaient sans emploi dans l'Union européenne.

CHARLOTTE CHABAS

Brexit : May tente l'option d'un second référendum

Les députés ont fraîchement réagi à la proposition de la dirigeante britannique pour faire adopter l'accord de divorce

LONDRES - correspondant

Jusqu'à présent, Theresa May n'évoquait jamais l'éventualité d'un second référendum sur le Brexit, sauf pour repousser cette idée, qui vaut anathème chez les conservateurs. Mardi 21 mai, à deux jours d'une bérénina électorale annoncée aux élections européennes, la première ministre a placé ce sacrifice au centre de son discours de la dernière chance pour sauver son Brexit et sa fin de mandat. «Votez ma loi, et vous pourrez ensuite l'amender en prévoyant un deuxième référendum», a-t-elle lancé en substance aux députés, qui ont déjà repoussé à trois reprises le texte de l'accord de rupture qu'elle a signé avec l'Union européenne (UE) en novembre 2018.

Theresa May joue sa dernière carte, puisque, poussée vers la sortie par son propre parti, elle a accepté le principe de son départ cet été. Mais elle est résolue à effectuer une ultime tentative. Au cours de la première semaine de juin, elle soumettra à la Chambre des communes non pas le texte de l'accord avec l'UE, mais, curieusement, l'énorme projet de loi destiné à le mettre en œuvre.

Habile manœuvre

Six semaines de pourparlers entre son gouvernement et l'opposition Labour n'ont pas abouti à un accord. Mais la première ministre affirme qu'elle intégrera dans le texte des propositions de compromis issues de ces discussions. Ses chances de succès sont minces. En tout état de cause, elle a impérativement besoin de voix d'élus travaillistes.

La prise de parole de mardi était destinée à répondre à l'exaspération des électeurs qui, selon les sondages, s'apprêtent à faire un triomphe au «parti du Brexit» du leader d'extrême droite Nigel Farage, lors des élections européennes qui ont lieu jeudi 23 mai au Royaume-Uni. Mais le discours, prononcé au siège de la firme

d'audit PricewaterhouseCoopers à Londres, visait surtout les députés de l'opposition, qui défendent le projet d'un second référendum.

«Je constate l'intensité et la sincérité des opinions aux Communes sur cette question importante, a dit Theresa May, tout en réaffirmant son opposition personnelle. Le gouvernement inclura donc dans le projet de loi d'application de l'accord sur le Brexit un engagement à un vote sur la question de l'organisation ou non d'un second référendum.» La première ministre a promis que, si ce vote était positif, le gouvernement organiserait une telle consultation. «Les députés qui veulent un référendum sur l'accord ont besoin d'un accord, et donc de la loi qui le rend possible», a-t-elle insisté.

La manœuvre se veut habile, car la perspective d'un second référendum peut servir d'alibi à certains élus Labour pour voter le projet gouvernemental. La dernière fois que les députés ont voté – à leur propre initiative – sur un projet de second référendum, la motion a été repoussée de justesse, par 292 voix contre 280 et 66 abstentions.

Depuis lors, des élus conservateurs se sont ralliés à cette idée. Certains préféreraient en effet un référendum à des élections législatives qu'ils risquent de perdre. Et parmi les eurosophobes, l'idée d'un tel scrutin – offrant le choix entre une sortie sans accord (qu'ils souhaitent) ou un maintien dans l'UE – a des partisans qui pensent pouvoir le gagner.

Theresa May a sorti de son sac d'autres douceurs destinées à amadouer les travaillistes : elle a promis une nouvelle loi assurant que le Royaume-Uni garantira dans la durée les droits sociaux et environnementaux inclus dans la législation européenne. A l'intention de ses alliés du Parti démocratique unioniste d'Irlande du Nord (DUP), elle s'est engagée à maintenir l'alignement réglementaire du Royaume-Uni pour

éviter toute frontière en mer d'Irlande. Elle a aussi promis que les députés seraient consultés sur le mandat du gouvernement dans les futures négociations d'un traité de libre-échange avec l'UE.

La question de l'union douanière

Mais sur la partie la plus controversée de l'accord avec l'UE – la question du maintien ou non du Royaume-Uni dans une union douanière –, la première ministre n'a pas accédé à la revendication du Labour : le maintien permanent dans une telle union.

Le projet de loi mis aux voix en juin proposera une alternative entre un plan gouvernemental – déjà rejeté par l'UE –, censé réduire les frictions aux frontières tout en prévoyant la sortie de l'union douanière, et un maintien temporaire dans l'union doua-

nière uniquement pour les biens, jusqu'aux prochaines élections.

Présentant son texte comme un accord «nouveau et audacieux» sur le Brexit, Theresa May a mis en garde les députés contre le risque de «polarisation permanente de la vie politique» s'ils ne le votaient pas, insistant sur l'effet «corrosif» de l'impasse actuelle. «J'ai fait des compromis. Je vous demande d'en faire à votre tour», a-t-elle argué.

Volée de bois vert

Les avances de la première ministre ont rapidement été accueillies par une volée de bois vert. Jeremy Corbyn, le chef des travaillistes, a qualifié les propositions de «nouvel emballage du même ancien et mauvais accord» et annoncé que son parti ne les voterait pas. Au cours de son der-

LES CHANCES DE SUCCÈS DE MAY SONT MINCES. EN TOUT ÉTAT DE CAUSE, ELLE A IMPÉRATIVEMENT BESOIN DE VOIX D'ÉLUS TRAVAILLISTES

nier meeting de campagne, mardi soir, à Londres, Nigel Farage a fait huer les noms de la première ministre et des dirigeants européens. «Par ces constants, abjects renoncements face à ces brutes de Bruxelles, Mme May a humilié notre nation et j'en ai assez», a-t-il lancé. Quant aux députés tories pro-Brexit, ils dénoncent pour leur part les concessions faites à l'op-

position. «Alors que les électeurs désertent [vers l'extrême droite], la première ministre fait tout ce qu'elle peut pour défigurer les résultats du référendum», proteste l'ancien ministre Iain Duncan Smith.

Prenant davantage de recul, Nick Boles, un député qui a démissionné des tories en critiquant leur rigidité sur le Brexit, a résumé : «Si Theresa May avait fait ce discours il y a deux ans, nous serions déjà sortis de l'UE et Nigel Farage serait en train de jouer au golf en Floride.» Ennemis dans la panique d'une campagne électorale catastrophique et d'un départ annoncé, les propositions de Mme May méritent, en effet, l'appréciation dont les députés vont probablement la gratifier en juin : trop peu et surtout trop tard. ■

PHILIPPE BERNARD



Theresa May,
le 21 mai,
à Londres.
DANIEL LEAL-OLIVAS/AFP

En Hongrie, neuf années d'affaiblissement de l'Etat de droit

L'EXTRÊME DROITE À L'ÉPREUVE DU POUVOIR 3/5 Depuis qu'il est redevenu premier ministre, en 2010, Viktor Orban a sapé tous les contre-pouvoirs

Budapest, envoyé spécial

Le premier ministre ? C'est tout simplement son «champion». Laszlo Böröcz a 35 ans. Il est le président des jeunes «orbanianos», Fidelitas. Depuis quinze ans, il suit aveuglément le chantre hongrois de l'illibéralisme, devenu la référence de l'extrême droite européenne au fil d'une contre-révolution qui a profondément changé son pays.

La première raison de la longévité de Viktor Orban, dont la formation est donnée une fois encore en tête des européennes du 26 mai, est que les Hongrois sont satisfaits de leur prospérité retrouvée. «Nous étions au même niveau que la Grèce à cause de la politique catastrophique des sociaux-démocrates à qui nous avons succédé en 2010. Grâce à sa politique volontariste, le taux de chômage des jeunes est désormais extrêmement bas», selon Laszlo Böröcz.

Après un premier passage au pouvoir, M. Orban y revient en avril 2010, alors que son pays est placé sous perfusion du Fonds monétaire international et de l'UE.

Très vite, il remercie ces créanciers et met en place des mesures économiques spectaculaires : taxation des profits des banques, étrangères à 80 %, avec des exemptions pour les institutions détenues par des proches du parti Fidesz du premier ministre, instaurant d'un taux d'imposition unique de 16 %. Mais déjà, les têtes tombent. Des guerres d'usure sont entamées avec les hauts fonctionnaires indociles. L'armée, la police et l'administration publique sont purgées.

La vie de famille

En novembre 2010, Viktor Orban s'attaque à la refonte de la justice, dont l'indépendance est désormais très relative. Il réduit les compétences de la Cour constitutionnelle. Déjà, on cherche à faire taire les voix critiques. Les intellectuels jugés hostiles font l'objet de campagnes de dénigrement, les médias sont rachetés les uns après les autres par des proches du premier ministre. A l'heure actuelle, selon une étude de l'ONG Meritek, 77,8 % du chiffre d'affaires total des médias hongrois est géré

par des sociétés contrôlées par le Fidesz ou proches de lui.

«Pour moi, c'est un un moderne. Orban a offert la première alternative crédible au libéralisme et réparé ce que quarante ans de communisme avaient détruit, comme la vie de famille et les valeurs chrétiennes», tranche Norbert Bacsko, 30 ans et bientôt chargé de la rédaction en chef du site du gouvernement. Renouvellement des élites culturelles, adoption d'une Constitution réactionnaire en 2011, éloge de la femme comme étant d'abord une mère, et du traditionalisme – une idéologie qui situe les origines du peuple magyar en Asie, la panacée de Hongrois obsé-

dés par le mystère entourant leurs origines –, révisionnisme historique : le pays, désormais «déserté par la culture du débat», est devenu la terre de l'autoritarisme», selon Dalma Dojcsak. «En 2013, Orban a instauré un seul tour de scrutin, rappelle cette responsable d'une ONG de défense des libertés, TASZ. Cela a totalement détruit le pluralisme en empêchant toute alliance entre les partis de l'opposition au second tour contre le parti dominant.»

Alors que des manifestations sont déjà organisées en Hongrie pour défendre la démocratie, que les Etats-Unis critiquent Budapest, que plusieurs organisations internationales – dont l'ONU – condamnent sans relâche M. Orban, le Parti populaire européen (PPE), la formation de droite dominée par la CDU d'Angela Merkel, et dont le Fidesz fait partie, regarde ailleurs. L'UE a bien essayé d'amoindrir la portée de certaines réformes judiciaires, mais sans aller au-delà d'une approche très technique.

En 2015, alors que son étoile pâlit, le premier ministre surfe sur la vague des migrants. Il prend un tournant xénophobe pour terrasser la

dernière entité à même de lui faire de l'ombre, le Jobbik, la formation d'extrême droite. Il se pose en défenseur de l'Europe chrétienne contre l'invasion musulmane.

Contre l'UE qui lui reproche de ne pas respecter la convention de Genève, il lance des attaques de plus en plus violentes. Et se trouve un bouc émissaire en la personne de George Soros, un milliardaire américain d'origine hongroise. Certaines des sorties de M. Orban contre M. Soros sont teintées de références antisémites.

C'est un tyran

Pour Gabor Horvath, le rédacteur en chef toujours combatif de *Nepszava*, dernier quotidien indépendant, juge que Paris et Berlin ont péché par cécité face à l'attractivité du modèle alternatif chinois. «Déjà, dans les années 1990, explique-t-il, on a pu constater que les Russes, qui voulaient pourtant s'occidentaliser, ont changé leur fusil d'épaule. Après Eltsine, ils ont observé le succès économique de la Chine et se sont dit que la stabilité politique avait plus de vertus que la démocratie.

Et qu'elle était acceptée par la population en contrepartie d'une augmentation du niveau de vie.»

Viktor Orban aurait-il préjugé de ses forces ? «Il a atteint les limites de la maximisation de son pouvoir, veut aussi croire la philosophe Agnes Heller. C'est un tyran, mais un tyran en Hongrie, un pays de petite taille. Au PPE, il n'a plus aucune marge de manœuvre, puisqu'il y est suspendu. Et s'il rejoint l'extrême droite, il n'en sera pas le chef. Il sera un membre parmi d'autres d'un groupe politique minoritaire.»

Le 26 mai au soir, l'opposition hongroise n'a qu'un seul but : prouver que Viktor Orban est minoritaire en voix face aux différents partis d'opposition. «C'est la seule élection à la proportionnelle, explique Katalin Cseh, la candidate du parti libéral associé à La République en marche, Momentum. C'est donc notre unique chance de démontrer qu'une majorité des Hongrois est contre lui.» ■

BLAISE GAUQUELIN

Prochain épisode La mutation des Vrais Finlandais

«POUR MOI, C'EST UN MODERNE. IL A OFFERT LA PREMIÈRE ALTERNATIVE CRÉDIBLE AU LIBÉRALISME»

NORBERT BACZKO
militant pro-Orban

Etudes de médecine : l'hypocrisie française

LA SANTÉ À SAUTÉ-FRONTIÈRES Les internes formés ailleurs en Europe sont accueillis avec méfiance à l'hôpital

L'expérience a été terrible.» Antoine Reydellet en garde un souvenir indélébile. Son premier stage d'interné en France, en 2016, lui a rappelé qu'il avait validé ses six années d'études de médecine... en Roumanie. «Les chefs de service partent du principe qu'on n'a pas le niveau», résume le jeune homme, qui s'est retrouvé en arrêt maladie pendant deux semaines, avec un chef de clinique «maltraitant». Actuellement président de l'Inter-Syndicale nationale des internes (ISNI), l'étudiant en troisième année d'internat en médecine du travail au CHU de Lyon, a validé tous ses stages. Mais il dit subir encore cette mauvaise image qui colle aux diplômés venant d'un autre pays européen. Et particulièrement aux Français qui, comme lui, sont partis dans une université roumaine pour échapper au concours très sélectif de fin de première année ou après l'avoir raté.

Dans ce monde si particulier des études médicales françaises, régulé par un concours et des places limitées par un numerus clausus, l'ouverture européenne ne se fait pas sans difficultés. Il y a bien un système d'équivalence : quel que soit le pays d'origine, un étudiant qui a validé son deuxième cycle d'études médicales a accès au troisième cycle (l'internat).

Depuis près de dix ans, le nombre d'étudiants européens a explosé. En 2012, ils étaient 144 candidats issus d'un pays européen à l'examen classant national (ECN), qui répartit les futurs internes dans les spécialités et régions de France. Ce chiffre a grimpé à 621 en 2018. Cette année, 524 étudiants européens sont inscrits à l'ECN, sur près de 9 000 candidats, en tête les diplômés venant d'Italie (217). Ceux formés en Roumanie sont aussi nombreux (200), avec une particularité : 60 % d'entre eux sont français. La Roumanie a en effet développé des cursus français dans ses universités.

«Officiellement, tout le monde peut se présenter à l'ECN, mais, après, on vous fait payer votre origine», reprend Antoine Reydellet. Il constate que la France apparaît de moins en moins attractive à ses camarades qui se tourneraient plus vers l'Allemagne ou la Suisse.

Les diplômés étrangers témoignent, eux aussi, d'une arrivée difficile, avec cette barrière supplémentaire que représente parfois

leur niveau de langue. Raquel Tena a immédiatement été «mise sous tutelle» par sa chef de service, lorsque, avec son accent espagnol, elle a pris son premier poste d'interné, en 2013. Des débuts «un peu stigmatisants», reconnaît la jeune femme, aujourd'hui médecin généraliste urgentiste à Poissy (Yvelines), qui a réussi tout de même à faire ses preuves à l'époque en une semaine seulement. «Il y a des a priori négatifs envers les étudiants étrangers, témoigne-t-elle, mais j'ai suivi mes études dans une université espagnole aussi prestigieuse que les meilleures facs françaises, donc oui, j'avais le niveau.»

Nette amélioration

Dans le milieu médical, personne n'a oublié ces huit étudiants exclus de leur service à l'hôpital pour incomptance il y a quatre ans, obligés de suivre une remise à ni-

témoigne : récemment, il a refusé de valider le stage d'une interne formée en Roumanie, «ce qui n'arrive jamais», souligne-t-il, en raison de trop fortes lacunes, notamment pour présenter un dossier ou examiner un patient. «C'est un monde compliqué, l'hôpital, décrit-il. Il y a un apprentissage qui se fait pendant l'externat [de la 3^e à la 6^e année d'études en France].»

LOSP - CESSATIONS DE GARANTIE

LOI DU 2 JANVIER 1970 - DECRET D'APPLICATION N° 72-678
DU 20 JUILLET 1972 - ARTICLES 44
QBE EUROPE SA/NV, sis Cœur Défense – Tour A – 110 esplanade du Général de Gaulle – 92931 LA DEFENSE CEDEX (RCS NANTERRE 842 689 556), succursale de QBE EUROPE SA/NV, dont le siège social est à 37, Boulevard du Régent, 1000 BRUXELLES - BELGIQUE, fait savoir que, la garantie financière dont bénéficiait la : **SARL LB. LOCATION SYNDIC ETVENTE ABREGE LBSV** - 2 avenue de la Gare - Immeuble Le France 74200 THONON LES BAINS RCS : 517 437 927 depuis le 10/09/2012 pour ses activités de : TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES ET FONDS DE COMMERCE, depuis le 21/10/2009 pour ses activités de : GESTION IMMOBILIÈRE, depuis le 01/01/2016 pour ses activités de : SYNDIC DE COPROPRIÉTÉ ces sera de porter effet trois jours francs après publication du présent avis. Les créances éventuelles se rapportant à ces opérations devront être produites dans les trois mois de cette insertion à l'adresse de l'Établissement garant sis Cœur Défense – Tour A – 110 esplanade du Général de Gaulle – 92931 LA DEFENSE CEDEX. Il est précisé qu'il s'agit de créances éventuelles et que le présent avis ne préjuge en rien du paiement ou du non-paiement des sommes dues et ne peut en aucune façon mettre en cause la solvabilité ou l'honorabilité de la SARL LB. LOCATION SYNDIC ETVENTE ABREGE LBSV.

LOI DU 2 JANVIER 1970 - DECRET D'APPLICATION N° 72-678
DU 20 JUILLET 1972 - ARTICLES 44
QBE EUROPE SA/NV, sis Cœur Défense – Tour A – 110 esplanade du Général de Gaulle – 92931 LA DEFENSE CEDEX (RCS NANTERRE 842 689 556), succursale de QBE EUROPE SA/NV, dont le siège social est à 37, Boulevard du Régent, 1000 BRUXELLES - BELGIQUE, fait savoir que, la garantie financière dont bénéficiait la :

SASU PL IMMOBILIER
18 rue Serpente 75006 PARIS
RCS : 802 177 584

dépoussiére depuis le 01/10/2008 pour ses activités de : TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES ET FONDS DE COMMERCE depuis le 10/10/2008 pour ses activités de : GESTION IMMOBILIÈRE cessera de porter effet trois jours francs après publication du présent avis. Les créances éventuelles se rapportant à ces opérations devront être produites dans les trois mois de cette insertion à l'adresse de l'Établissement garant sis Cœur Défense – Tour A – 110 esplanade du Général de Gaulle – 92931 LA DEFENSE CEDEX. Il est précisé qu'il s'agit de créances éventuelles et que le présent avis ne préjuge en rien du paiement ou du non-paiement des sommes dues et ne peut en aucune façon mettre en cause la solvabilité ou l'honorabilité de la SASU PL IMMOBILIER.

LOI DU 2 JANVIER 1970 - DECRET D'APPLICATION N° 72-678
DU 20 JUILLET 1972 - ARTICLES 44
QBE EUROPE SA/NV, sis Cœur Défense – Tour A – 110 esplanade du Général de Gaulle – 92931 LA DEFENSE CEDEX (RCS NANTERRE 842 689 556), succursale de QBE EUROPE SA/NV, dont le siège social est à 37, Boulevard du Régent, 1000 BRUXELLES - BELGIQUE, fait savoir que, la garantie financière dont bénéficiait la :

SARL MI CASA IMMOBILIER
Route de Nice Centre Commercial
Midi Multiple 83210 SOLLIÈRES PONT
RCS : 514 712 041

dépoussiére depuis le 01/10/2014 pour ses activités de : TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES ET FONDS DE COMMERCE cessera de porter effet trois jours francs après publication du présent avis. Les créances éventuelles se rapportant à ces opérations devront être produites dans les trois mois de cette insertion à l'adresse de l'Établissement garant sis Cœur Défense – Tour A – 110 esplanade du Général de Gaulle – 92931 LA DEFENSE CEDEX. Il est précisé qu'il s'agit de créances éventuelles et que le présent avis ne préjuge en rien du paiement ou du non-paiement des sommes dues et ne peut en aucune façon mettre en cause la solvabilité ou l'honorabilité de la SARL MI CASA IMMOBILIER.

LOI DU 2 JANVIER 1970 - DECRET D'APPLICATION N° 72-678
DU 20 JUILLET 1972 - ARTICLES 44
QBE EUROPE SA/NV, sis Cœur Défense – Tour A – 110 esplanade du Général de Gaulle – 92931 LA DEFENSE CEDEX (RCS NANTERRE 842 689 556), succursale de QBE EUROPE SA/NV, dont le siège social est à 37, Boulevard du Régent, 1000 BRUXELLES - BELGIQUE, fait savoir que, la garantie financière dont bénéficiait la :

SARL BNB RENTALS
7 Rue Florian 06400 CANNES
RCS : 803 403 948

dépoussiére depuis le 01/10/2014 pour ses activités de : TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES ET FONDS DE COMMERCE depuis le 01/10/2014 pour ses activités de : GESTION IMMOBILIÈRE cessera de porter effet trois jours francs après publication du présent avis. Les créances éventuelles se rapportant à ces opérations devront être produites dans les trois mois de cette insertion à l'adresse de l'Établissement garant sis Cœur Défense – Tour A – 110 esplanade du Général de Gaulle – 92931 LA DEFENSE CEDEX. Il est précisé qu'il s'agit de créances éventuelles et que le présent avis ne préjuge en rien du paiement ou du non-paiement des sommes dues et ne peut en aucune façon mettre en cause la solvabilité ou l'honorabilité de la SARL BNB RENTALS.

LOI DU 2 JANVIER 1970 - DECRET D'APPLICATION N° 72-678
DU 20 JUILLET 1972 - ARTICLES 44
QBE EUROPE SA/NV, sis Cœur Défense – Tour A – 110 esplanade du Général de Gaulle – 92931 LA DEFENSE CEDEX (RCS NANTERRE 842 689 556), succursale de QBE EUROPE SA/NV, dont le siège social est à 37, Boulevard du Régent, 1000 BRUXELLES - BELGIQUE, fait savoir que, la garantie financière dont bénéficiait la :

SARL CAP RIVIERA IMMOBILIER
Impasse des Janins Villa la Peau de l'Ours 06600 ANTIBES RCS : 432 751 279

dépoussiére depuis le 02/12/2011 pour ses activités de : TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES ET FONDS DE COMMERCE depuis le 01/06/2014 pour ses activités de : GESTION IMMOBILIÈRE cessera de porter effet trois jours francs après publication du présent avis. Les créances éventuelles se rapportant à ces opérations devront être produites dans les trois mois de cette insertion à l'adresse de l'Établissement garant sis Cœur Défense – Tour A – 110 esplanade du Général de Gaulle – 92931 LA DEFENSE CEDEX. Il est précisé qu'il s'agit de créances éventuelles et que le présent avis ne préjuge en rien du paiement ou du non-paiement des sommes dues et ne peut en aucune façon mettre en cause la solvabilité ou l'honorabilité de la SARL CAP RIVIERA IMMOBILIER.



veau, six d'entre eux avaient étudié en Roumanie.

A entendre d'autres professeurs de médecine, ce constat sévère est néanmoins à nuancer. «Autant le niveau de formation de ces étudiants européens était un vrai problème il y a une quinzaine d'années, autant, aujourd'hui, cela s'est nettement amélioré», assure Djillali Annane, doyen de la faculté de médecine de Versailles. Ce qui ne veut pas dire qu'un temps d'acclimatation n'est pas nécessaire, «mais ce temps peut être utile à tous, y compris à certains Français, selon les déficits en compétences», estime-t-il.

Pierre, interne en médecine d'urgence passé par la filière roumaine, ne dit pas autre chose. L'étudiant français n'a pas eu l'expérience violente de certains de ses camarades en arrivant en France en 2017, sur un poste en Picardie. «J'avais cette inquiétude d'être accueilli comme un paria, mais cela s'est très bien passé», décrit le jeune homme, qui a certes été mal classé à l'ECN mais a validé tous ses stages jusqu'ici. Il le connaît néanmoins volontiers : une période d'adaptation a été nécessaire. «On n'a pas pratiqué certains gestes que les Français connaissent, témoigne le futur urgen-

tiste. On n'a pas non plus les mêmes réflexes de prescription.»

La situation est vouée, cependant, à être bouleversée : la loi santé, en cours d'examen au Parlement, prévoit la suppression des ECN, qui devraient être remplacés par des épreuves portant sur les connaissances, mais aussi les compétences des candidats. Avec des notes minimales éliminatoires, d'après le ministère de l'enseignement supérieur. ■

CAMILLE STROMBONI

Prochain épisode L'Espagne, terre d'asile des femmes qui souhaitent une PMA

TOUT LE MONDE PEUT SE PRÉSENTER À L'EXAMEN CLASSANT NATIONAL, MAIS, APRÈS, ON VOUS FAIT PAYER VOTRE ORIGINE !

ANTOINE REDEYLLET
président de l'InterSyndicale nationale des internes

Agriculture : l'enjeu des campagnes en France

Le vote rural et agricole reste majeur pour les européennes alors que la réforme de la PAC est en cours

LONGTEMPS ANCÉRÉ À DROITE, LE VOTE AGRICOLE DEVRAIT ÊTRE CAPTÉ EN GRANDE PARTIE PAR LE TRIO RN-LRM-LR LE 26 MAI

Il n'est pas la star des meetings de la campagne des européennes, loin de là. Mais pour les candidats, l'agriculture reste un enjeu majeur du scrutin. Sur la période 2014-2020, la politique agricole commune (PAC) représente le premier budget européen et la France en bénéficie à hauteur d'environ 9 milliards d'euros par an. Sa réforme en cours à Bruxelles pourrait diminuer ses fonds d'environ 12 % (inflation incluse), en partie à cause du Brexit.

Dans cette période mouvementée, l'électorat agricole conserve donc les faveurs des candidats, notamment après la crise sociale des «gilets jaunes» particulièrement forte dans les territoires ruraux. «Les agriculteurs demeurent un pilier du soutien électoral à l'Union européenne. En ce moment, ils peuvent être sensibles à notre démarche d'aller vers les gens qui se sentent oubliés», estime Hervé Juvin, candidat sur la liste du Rassemblement national (RN).

«Même réduit, l'électorat agricole reste important. Dans les territoires ruraux, l'agriculture rayonne au-delà des agriculteurs», tranche Angélique Delahaye, députée européenne sortante chargée de l'agriculture sur la liste des Républicains (LR). «Obtenir le vote des agriculteurs apporte une crédibilité politique pour ce scrutin», juge Stéphane Séjourné, directeur de campagne de La République en marche (LRM). C'est un prérequis pour aborder sereinement d'autres sujets comme la souveraineté alimentaire et l'écologie.»

Longtemps ancré à droite, le vote agricole devrait être capté en grande partie par le trio RN-LRM-LR dimanche 26 mai. «Selon nos estimations, les agriculteurs devraient voter un peu plus pour RN et LR que la moyenne des Français», explique Brice Teinturier, directeur général délégué de l'ins-



Depuis janvier, les éleveurs de charolais, ici à Chiché (Deux-Sèvres), ont été écartés des zones d'agriculture les moins favorisées qui leur permettaient de recevoir une aide substantielle de l'UE. GUILLAUME SOUVANT/AFP

titut de sondage Ipsos. Reste que la profession n'est pas monolithique. Et la dynamique de conversion en bio pourrait profiter à des formations de gauche, comme Europe Ecologie-Les Verts (EELV).

UNE «BARRIÈRE ÉCOLOGIQUE»
Pour convaincre les agriculteurs, les principales listes exigent toutes la sanctuarisation des aides de la PAC. Même le RN, qui prône son remplacement par une politique agricole française, souhaite préserver le montant de ces aides «dans l'immédiat», selon Hervé Juvin. Le parti d'extrême droite refuse en revanche globalement «les alignements sociaux et fiscaux» au sein de l'UE, jugeant qu'ils «ne peuvent se faire qu'au détriment des Français». A l'inverse, les autres listes promeuvent la convergence sociale et fiscale, à des degrés différents, contre les distorsions de concurrence.

Pour «cesser de mettre l'agriculture européenne en concurrence avec des produits qui ne sont pas conformes aux standards européens», selon Angélique Delahaye, LR mise surtout sur une «barrière écologique», fondée sur des «droits de douane antipollution sur les produits importés». En plus de mécanismes déjà prévus dans la PAC, la liste menée par François-Xavier Bellamy envisage la création d'un Fonds européen permanent de prévention et de gestion des crises agricoles et de confier aux régions la gestion de tous les fonds liés à la politique de développement rural, le second pilier

de la PAC – le premier pilier reposant principalement sur les aides directes aux agriculteurs.

Pour équilibrer une liste verdie par la présence de l'ex-directeur du WWF Pascal Canfin et de l'ancien secrétaire national d'EELV Pascal Durand, LRM a placé Jérémie Decerle, ex-président du syndicat des Jeunes Agriculteurs (JA), en quatrième position sur sa liste. Autre signal envoyé au monde agricole: Nathalie Loiseau était la seule tête de liste à passer le «grand oral agricole» organisé par la FNSEA et les JA la semaine dernière à la Maison des chambres d'agriculture, à Paris. Au pupitre, la candidate LRM a notamment appelé à «lutter encore davantage contre la surtransposition

des directives européennes à l'échelle nationale», un thème récurrent dans les discours à droite.

Egalement représentés à cet événement, les listes La France insoumise (LFI), PS-Place publique et EELV entendent s'adresser aux agriculteurs, en particulier concernant leur rémunération et la question alimentaire. «Notre discours a une résonance particulière auprès des agriculteurs bio et de ceux issus d'autres milieux. Mais nous cherchons aussi à convaincre les agriculteurs traditionnels qui ne s'en sortent pas, et ils sont nombreux», fait valoir l'agriculteur en bio Benoît Bateau, candidat EELV dans les dernières positions éligibles. Si la liste écologiste a pour objectif une agriculture «100 %

bio et locale, avec une première échéance à 30 % en 2025», EELV souhaite surtout s'éloigner de la logique des aides aujourd'hui souvent distribuées à l'hectare pour rémunérer davantage l'emploi.

L'avenir du glyphosate

Une volonté également mentionnée dans le programme PS-Place publique, qui envisage d'allouer 70 % du budget d'une nouvelle version souhaitée de la PAC «aux pratiques agricoles qui visent à l'abandon des pesticides et des engrangements de synthèse» et propose «une TVA à taux réduit sur les produits de l'agriculture biologique». Enfin, LFI parie sur la «cohérence dans la durée de son programme agricole depuis la der-

nière élection présidentielle» pour s'attirer le vote des agriculteurs, explique le député insoumis Loïc Prud'homme. LFI veut, entre autres, «réduire fortement la part de l'alimentation carnée, notamment en favorisant des subventions de la PAC pour les cultures végétales à destination de l'alimentation humaine».

Reste la question de l'avenir du glyphosate, très sensible dans le monde agricole. Toutes les listes disent vouloir s'en passer de manière plus ou moins radicale. En novembre 2017, les Etats membres de l'UE avaient renouvelé sa licence d'exploitation jusqu'en 2022. LRM souhaite y parvenir un an plus tôt. ■

JONATHAN GRELIER

«80 % des revenus des agriculteurs sont liés aux subventions de la PAC»

L'électorat agricole, devenu hétérogène, nourrit une défiance de plus en plus forte envers l'Europe qui n'offrirait plus d'horizon lisible

ENTRETIEN

Professeur à l'Institut national polytechnique-Ecole nationale supérieure agronomique de Toulouse (INP-Ens), François Purseigle analyse le rapport ambigu du monde agricole à l'Europe.

Les agriculteurs ont-ils un rapport spécifique à l'Europe?

Oui, parce qu'ils savent ce qu'ils doivent à l'Europe. Le monde paysan, dans les années 1960, était un monde à part, marginalisé. Avec l'Europe, les agriculteurs ont acquis un rang, une place dans la société française qu'ils n'avaient pas. Ils ont représenté le symbole de l'horizon européen quand il s'agissait, avec la mise en place de la politique agricole commune (PAC), de moderniser un ensemble de pays aux populations majoritairement rurales et d'assurer la souveraineté alimentaire de l'Europe. En les faisant passer du statut de paysan à celui d'agriculteur, en les transformant en secteur économique à part entière, l'Europe était en capacité de dire ce qu'elle voulait de son agriculture, d'offrir une stratégie et un horizon.

Ce n'est plus vrai aujourd'hui?

Non, parce que la PAC a été pensée pour un type d'agriculture familiale, qui était, à ses débuts, très répandu sur le territoire européen. C'était plus simple alors de construire, pour les professionnels comme pour les politiques, une ambition partagée.

Aujourd'hui, cette population n'est plus homogène: qu'y a-t-il de commun entre des fermes de petite taille en situation de survie qui relèvent plus de politiques sociales, des exploitations moyennes pour lesquelles des politiques territorialisées seraient plus adaptées et des grandes entreprises qui relèvent de la firme? La PAC n'est pas seulement confrontée à un changement d'échelle mais à un éclatement des modèles qui invalide certains dispositifs de politique publique et complique la construction d'un discours et d'un projet politiques sur l'agriculture. Il n'est plus possible d'apporter de réponse unifiante.

Cela nourrit-il une forme de défiance chez les agriculteurs envers l'Europe?

Le sentiment vis-à-vis de l'Europe est contradictoire. Comme

dans la population française, on a des agriculteurs adeptes d'une politique libérale, des partisans du protectionnisme ou des «à-quotidien». Mais, contrairement à la majorité des Français, tous ont un lien concret à Bruxelles: ils doivent annuellement rédiger une déclaration PAC et font appel à des services de l'Etat pour recevoir les subventions. Le monde agricole reste attaché aux instruments de la politique européenne parce que ces derniers permettent le maintien de leur revenu.

Toutes les organisations, de la Confédération paysanne à la Coordination rurale et la FNSEA, savent que 80 % des revenus des agriculteurs français sont liés aux subventions de Bruxelles. C'est un peu la condition du maintien de la paix sociale dans les campagnes. Le problème, c'est qu'aujourd'hui, les agriculteurs ne savent plus comment cette PAC peut les aider à construire leur propre projet. L'Europe est désormais incapable de leur fixer un cap.

Y a-t-il un désenchantement à l'égard de Bruxelles?

Le monde agricole ne comprend pas pourquoi la Commission a du

mal à construire un projet pour lui. Il craint les effets des accords commerciaux mis en place sans autre vision générale que celle du marché. Il s'inquiète des distorsions de concurrence et considère que les règles ne sont pas les mêmes pour tous. Cela contribue à une situation d'anomie, où, bousculés avec des pratiques professionnelles controversées, les agriculteurs ne savent pas où ils vont; ils ne voient pas de dessiner une stratégie qui leur offre un horizon.

Ils peuvent penser qu'on peut désormais se passer d'eux, qu'une agriculture sans agriculteur est possible. Ce sentiment est assez nouveau et cela les plonge dans une grande indétermination quant à l'avenir de l'Europe.

Cet électorat est-il tenté par l'extrême droite?

Il est en tout cas beaucoup plus versatile. La droite républicaine s'était attaché cet électorat après la guerre quand les équipes de De Gaulle et Michel Debré ont répondu à leurs attentes à travers la loi d'orientation agricole en 1960-1962. Jacques Chirac, quand il était ministre de l'agriculture, a conforté ce positionnement. On les

«AUJOURD'HUI, LES AGRICULTEURS NE SAVENT PLUS COMMENT LA PAC PEUT LES AIDER À CONSTRUIRE LEUR PROPRE PROJET»

pensait donc acquis à la droite républicaine, mais le verrou a sauté en 2002. Même la France agricole catholique de l'Ouest, qui s'interdisait de voter pour Le Pen, s'est sentie d'un coup autorisée à le faire.

Depuis, il est devenu plus difficile pour les conservateurs de vaincre des mondes agricoles de plus en plus éclatés économiquement mais aussi idéologiquement – on ne parle pas de la gauche, qui, en dehors de quelques micro-foyers socialistes ou communistes, a toujours eu du mal à pénétrer les milieux paysans.

Pour la droite, les agriculteurs ne sont donc plus un électeur captif?

S'il elle veut les rallier, il faut que ses responsables fassent à nou-

veau un travail de terrain avant chaque élection. Les organisations ne donnent plus de consigne de vote, mis à part celle de voter pour des forces proeuropéennes. A la dernière présidentielle, les thèses économiques d'Emmanuel Macron, en ralliant un électorat de droite, ont pu séduire de nombreux professionnels.

Plus largement, tous les partis ont compris que les agriculteurs ne sont pas forcément une clientèle électorale, mais que les consommateurs en sont une. L'agriculture est un secteur qui cristallise des enjeux auxquels les Français sont attachés, comme l'alimentation de qualité ou le maintien de l'emploi à l'échelle des territoires. On voit, dans les programmes, pléthora de propositions parce que les partis savent aussi que 15 % d'électeurs ont un lien direct ou indirect avec le monde agricole et que leur discours politique sur ce sujet a un impact sur eux. Dans certains territoires, les votes agricoles ne font pas forcément gagner une élection, mais ils peuvent les faire perdre. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR SYLVIA ZAPPI



La gestion Etat-régions des fonds européens critiquée

La Cour des comptes estime dans un rapport que « l'organisation actuelle ne peut plus perdurer »

Le rapport de la Cour des comptes communiqué le mercredi 22 mai à la commission des finances de l'Assemblée nationale est sans équivoque. La cour relève « un risque important de perte d'efficience dans la gestion des fonds européens ». « La multiplication des programmes et des mesures n'a pu qu'augmenter les coûts de gestion », ajoute-t-elle. En conséquence, conclut-elle, il faut « anticiper de façon pragmatique la future programmation des fonds européens » et, en premier lieu, « faire évoluer l'architecture de gestion du Fader [le Fonds européen agricole pour le développement rural] ».

L'avertissement n'est pas anodin. La prochaine programmation des fonds européens structurels et d'investissement (FESI) – Fader, Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (Feamp), Fonds européen de développement régional (Feder) et Fonds social européen (FSE), Initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ) – débutera le 1^{er} janvier 2021. Et la France en est un des principaux bénéficiaires, avec 26,9 milliards d'euros sur un total de 451 milliards pour la loi de programmation 2014-2020.

Or le système actuel de gestion, notamment celle du Fader, le plus important par les montants concernés, s'avère insatisfaisant, générant la non-consommation d'une partie des fonds ou des retards dans leur attribution. « Le transfert aux régions de la gestion des fonds européens a été mené dans l'urgence et sans réflexion stratégique suffisante, constate la Cour. Il existe un consensus sur le fait que l'organisation actuelle ne peut plus perdurer. Elle doit être clarifiée et simplifiée, au plus tard à la fin du premier semestre 2019. » Voilà qui est clair : il ne manque plus qu'à accorder les violons des différents acteurs – Commission européenne, Etat et régions –, et c'est là que ça grippe.

Le transfert aux régions de l'autorité de gestion de ces fonds

européens, institué par la loi Maptam du 27 janvier 2014, répondait à une demande ancienne de ce qui s'appelait alors l'Association des régions de France, devenue depuis Régions de France. Celui du Feder, désormais géré en quasi-totalité par ces collectivités, n'a pas posé de problèmes. Dans le cadre du FSE, les régions sont devenues autorités de gestion d'un tiers des crédits portant sur la formation professionnelle et l'apprentissage.

Le temps presse

Le transfert du Fader, lui, s'est avéré plus compliqué. En principe, les régions gèrent 90 % des crédits (10,3 milliards d'euros sur 11,4 milliards). Dans la réalité, l'Etat, par l'intermédiaire du ministère de l'agriculture, conserve la maîtrise d'importants leviers de gestion. La Cour déplore « un enchevêtrement de compétences ». Résultat, fin 2018, la France a engagé 61 % des FESI qui lui avaient été attribués (65,6 % dans la moyenne européenne) et 35 % des montants avaient été payés aux bénéficiaires, dont 44 % pour les paiements du Fader. Cependant, précise le rapport de la Cour, « cela s'explique par la très forte part des indemnités compensatoires de handicaps naturels, mesures dont la gestion centralisée est plus aisée ; en dehors de ce cas, la France est en retard pour les paiements du Fader ».

Depuis des mois, donc, des négociations sont engagées entre le ministère de l'agriculture et Régions de France pour tenter de faire évoluer les mécanismes actuels. La crise des « gilets jaunes », puis le grand débat et, à présent, le scrutin européen ont néanmoins laissé ce dossier en suspens. A présent, le temps presse : la Commission européenne exhorte la France à rendre ses arbitrages d'ici la fin juin. Car le problème n'est pas tant de revoir l'architecture de gestion – centralisation ou régionalisation – que d'élaborer une stratégie commune d'emploi de ces fonds.

C'est pourtant bien sur le premier volet qu'achoppent les discussions. Régions de France soupçonne le gouvernement de vouloir reprendre la main sur la gestion d'une partie des fonds, à commencer par le Fader. « A l'heure actuelle, nous n'avons qu'un périmètre d'autorité de gestion restreint, explique un de ses responsables. Bien sûr qu'il y a nécessité de clarifier la répartition des rôles, avec un principe simple : celui qui a l'autorité de gestion doit avoir la main sur la répartition. »

Pour étayer son propos, ce même responsable prend l'exemple des aides à la conversion à l'agriculture biologique, dont l'Etat souhaite être maître d'œuvre. « Pour nous, il s'agit d'une aide à l'investissement, donc c'est de la compétence de la région, plaide-t-il. D'accord, le président de la République s'est engagé à ce qu'il y ait 15 % d'exploitations en bio d'ici à 2022 mais nous sommes prêts à contractualiser avec l'Etat pour tenir cet objectif. Simplement, qu'on nous laisse la main. »

Le ministère de l'agriculture tient un raisonnement inverse. « La Commission européenne veut qu'il y ait une seule autorité de gestion par pays. On ne peut plus déléguer la partie bio aux régions, indique le cabinet du ministre Didier Guillaume. On ne peut pas maintenir cette usine à gaz où chacun se renvoie la patate chaude, avec, à l'arrivée, des fonds non consommés. A partir du moment où vous prenez l'autorité de gestion des fonds, vous en prenez la responsabilité de bout en bout. Régions de France voudrait récupérer le maximum, mais il n'est pas certain que toutes les régions soient sur ce positionnement. La priorité, c'est aussi d'arriver à simplifier les choses pour les porteurs de projet. La complexité du système actuel ne peut pas continuer, sinon on va les dégoûter. »

Faute d'entente entre les différents acteurs, la Cour des comptes, dans son rapport, passe en revue trois scénarios possibles. Le premier consisterait à avoir une autorité de gestion unique pour un programme de développement unique, comme le propose la Commission européenne

« LE TRANSFERT AUX RÉGIONS A ÉTÉ MENÉ DANS L'URGENCE ET SANS RÉFLEXION STRATÉGIQUE SUFFISANTE », CONSTATE LA COUR DES COMPTES

et comme c'est le cas dans vingt des vingt-huit Etats membres. Mais Régions de France le rejette catégoriquement.

Le deuxième consisterait à maintenir le statu quo tout en améliorant le cadre national

« dans le sens d'une simplification » et avec « une vraie concertation ». Scénario à minima qui n'a guère la préférence du gouvernement.

Un test pour Emmanuel Macron

Le troisième repose sur une nouvelle répartition entre les compétences nationales et les compétences régionales au sein du Fader, le ministère de l'agriculture redevenant autorité de gestion pour les mesures dites « surfaciques » (indemnités compensatoires, mesures agro-environnementales et climatiques, bio), les régions restant autorités de gestion pour la partie non surfacique (modernisation des exploitations, tou-

risme rural, aides à l'installation des jeunes agriculteurs, soutien aux projets pilotes). Dans ce cas de figure, cela reviendrait à confier à l'Etat la gestion de 55 % du Fader et 45 % aux régions. Mais ces dernières y restent hostiles.

Pour Hervé Morin, le président de Régions de France, cette question de la gestion du Fader prend valeur de test de la volonté réelle d'Emmanuel Macron d'aller vers un « nouvel acte » de décentralisation, comme le chef de l'Etat l'a annoncé lors de sa conférence de presse du 25 avril. Le prochain rendez-vous de négociation n'est pas encore fixé. ■

PATRICK ROGER

EUROPE L'HEURE DU CHOIX l'ultime débat

JEUDI 23 MAI – 20H45

ANIMÉ PAR RUTH ELKRIEF ET APOLLINE DE MALHERBE



De Bonneville-Orlandini

LES CHIFFRES

26,86 MILLIARDS

C'est, en euros, le montant total des fonds européens 2014-2020 pour la France.

11,38 MILLIARDS

Viennent du Fonds européen agricole pour le développement rural (Fader), dont 10,31 milliards gérés par les régions.

8,39 MILLIARDS

Viennent du Fonds européen de développement régional (Feder), dont 8,16 milliards gérés par les régions.

6,03 MILLIARDS

Sont issus du Fonds social européen (FSE), dont 1,92 milliard géré par les régions.

0,59 MILLIARD

Vient du Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (Feamp).

0,47 MILLIARD

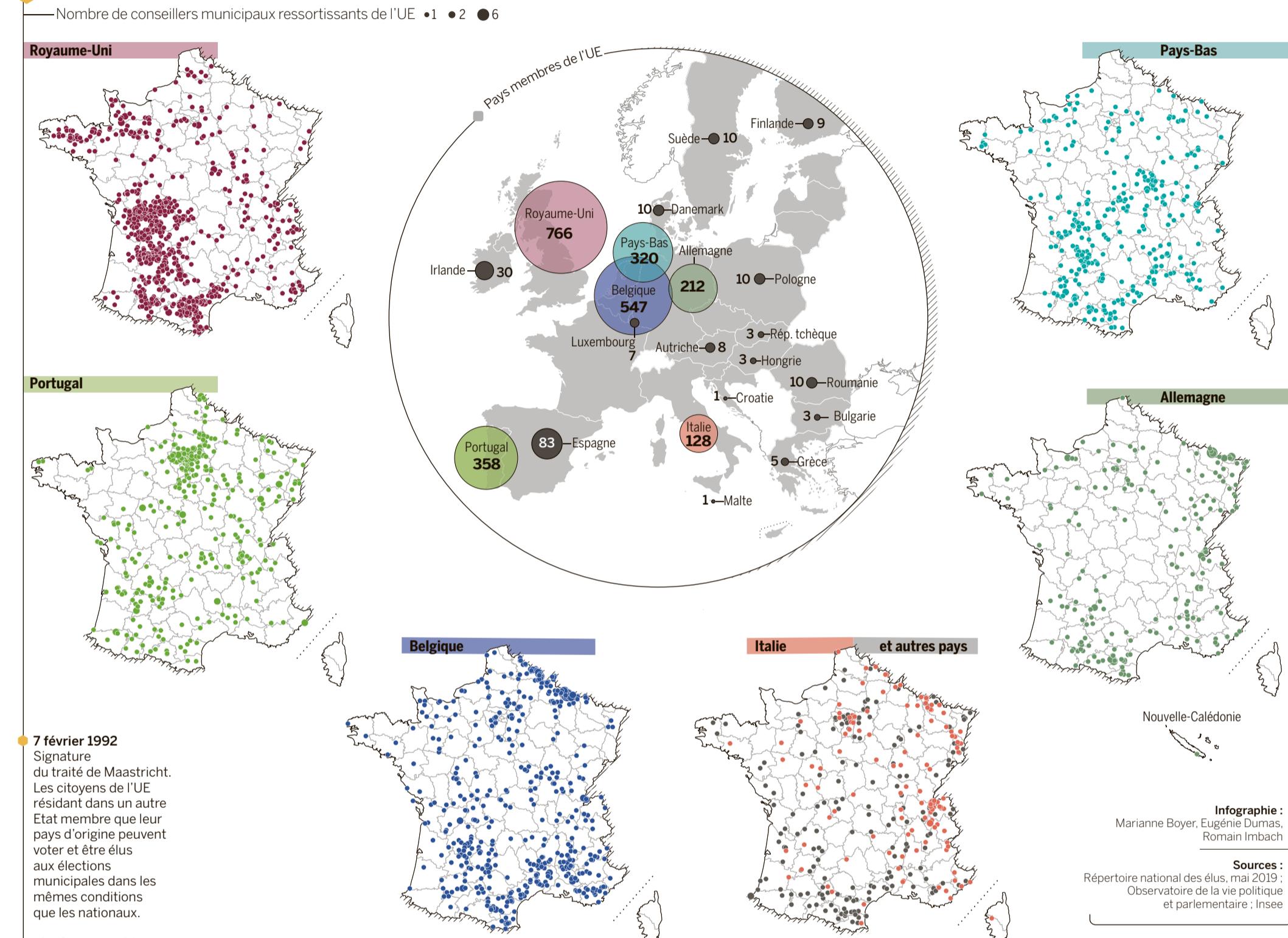
Est issu de l'Initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ), dont 0,14 milliard géré par les régions.

Conseils municipaux

Creusets de l'intégration européenne

GÉOPOLITIQUE DE LA FRANCE. Depuis 2001, les ressortissants de l'Union européenne peuvent être élus dans les conseils municipaux français. Ils sont aujourd'hui 2 524, de vingt et une nationalités, à siéger dans les mairies

1 Les citoyens britanniques premiers élus européens dans nos conseils municipaux



2 Le milieu rural, terre d'accueil



Les femmes plus nombreuses



3 Artisans* et cadres** surreprésentés



Pour pouvoir voter ou être élus aux élections municipales, ces ressortissants communautaires doivent remplir certaines conditions comme fournir une déclaration de nationalité et de droit de vote dans l'Etat dont ils sont originaires. En outre, ceux qui sont candidats doivent présenter une déclaration attestant qu'ils ne sont pas déchus de leurs droits d'éligibilité.

C'est une réalité méconnue de l'intégration européenne. Depuis 2001 en France, en application du traité de Maastricht signé en 1992, les ressortissants des pays membres de l'Union européenne peuvent, non seulement, prendre part aux élections municipales mais, aussi, être élus en tant que conseillers municipaux. La loi française, toutefois, ne les autorise pas à devenir maire ou adjoint, à moins qu'ils possèdent la double nationalité, ce qui est le cas pour trois maires et quarante-deux adjoints. De même, ils ne peuvent prendre part à l'élection des sénateurs.

A la veille des prochaines élections européennes, ils ne sont donc pas moins de 2 524 citoyens européens siégeant dans un conseil municipal, selon l'étude réalisée par *Le Monde* et l'Observatoire de la vie politique et parlementaire à partir du Répertoire national des élus. Certes, sur un total de 499 356 conseillers municipaux, cela ne représente que 0,5 %, mais c'est un beau témoignage de la progression de l'engagement européen à l'échelle locale et de l'affirmation d'un citoyenneté européenne.

Ce sont les Britanniques qui fournissent le plus gros contingent d'élus communaux, avec 766 représentants dans les conseils municipaux, suivis par les Belges (547), les Portugais (358)

et les Néerlandais (320). Au total, vingt et une nationalités sont représentées : on recense même un Croate dans le Doubs et un Maltais dans le Var.

Une trentaine de communes comptent trois conseillers municipaux étrangers ou plus. Parfois, plusieurs nationalités siègent dans un même conseil : une Néerlandaise, une Allemande et un Belge à Valdallière (Calvados) ou une Néerlandaise, une Britannique et une Polonaise à Trémolat (Dordogne). Dans certains départements frontaliers, la concentration de ressortissants d'un pays voisin peut également se traduire par une présence significative dans les conseils. Ainsi, à Verneuil-Grand, dans la Meuse, sur les onze élus que compte cette commune de 201 habitants, six sont de nationalité belge. Cette présence dans les conseils municipaux est aussi le reflet d'une immigration de travail, ancienne dans le cas des Italiens, Polonois, Espagnols ou Portugais, ou plus récente dans certains métiers en manque de main-d'œuvre nationale.

Plus de la moitié de ces élus le sont dans des communes de moins de 500 habitants. Pour nombre d'entre elles, l'apport de citoyens européens a été gage de revitalisation. Et certains élus redoutent déjà les conséquences d'un Brexit qui les priverait de l'engagement à leurs côtés de ces ressortissants britanniques qui ne seraient désormais plus éligibles. ■

PATRICK ROGER

Kalandia, visage policé de l'occupation israélienne

La modernisation du point de passage entre Ramallah et Jérusalem fluidifie la circulation des Palestiniens

REPORTAGE

KALANDIA (CISJORDANIE) - envoyé spécial

On croit rêver. Des officiers de police palestiniens tombent dans les bras de leurs homologues israéliens sur l'un des lieux les plus symboliques de l'occupation, le point de passage de Kalandia, entre Jérusalem et Ramallah.

Ces officiers n'essaient pas d'être discrets. Ils assument cette coproduction sécuritaire comme une évidence, une nécessité en partage. Tous les gradés se saluent chaleureusement. En ce deuxième vendredi de ramadan, le 17 mai, ils gèrent ensemble une immense affluence.

Les haut gradés palestiniens sont venus faire un point avec les maîtres du terminal inauguré cette année, si propre, si moderne. On compare les derniers messa-

ges sur les portables. «*Déjà 25 000, et il n'est que 9 heures!*» Dans la chaleur accablante, dès l'aube, les Palestiniens ont afflué vers Kalandia avant de prendre la route de la vieille ville de Jérusalem. Tous se rendent à l'esplanade des Mosquées, où se trouve Al-Aqsa, troisième lieu saint de l'islam.

Comme un aéroport

Abou Walid Alami, 55 ans, ingénieur mécanicien travaillant en temps normal en Jordanie, a fait le déplacement avec sa fille. C'est la première fois que l'adolescente découvrira Al-Aqsa pendant le ramadan, et ses yeux en brillent d'émotion. Khaled Sekhem, 42 ans, est aussi mu par cette idée de transmission. Le chauffeur de bulldozer, qui travaille en Israël depuis deux ans, est accompagné par ses trois fils. «*Ils doivent apprendre à prier et à connaître Al-Aqsa comme leur maison*», dit-il.

Kalandia a été fermé aux voitures. Les fidèles traversent à pied le terminal. Les critères de passage ont été assouplis par rapport au ramadan 2018. Sont autorisés à passer les enfants de moins de 16 ans, les hommes de plus de 40 ans, les femmes, les 110 000 personnes qui ont reçu un permis de visite pendant le mois saint, ainsi que les 85 000 habitués, qui disposent d'un permis pour travailler en Israël.

«Il ne faut pas se leurrer, ce joli bâtiment est un camouflage pour la bureaucratie de l'occupation»

HANNA BARAG
Machsom Watch

Beaucoup portent un tapis de prière, ou une couverture dans un sac en plastique, en prévision d'une longue halte sur l'esplanade des Mosquées. A Kalandia, ils passent devant une équipe médicale du Croissant-Rouge, prête à aider les personnes déshydratées. Des dizaines de bus conduisent les Palestiniens vers la porte de Damas, leur permettant ensuite d'entrer dans la vieille ville.

A l'occasion de ce vendredi de ramadan, un haut responsable de l'appareil sécuritaire israélien nous a proposé une visite guidée du nouveau terminal, qui fait penser à une structure d'aéroport. Il a coûté près de 40 millions de shekels (10 millions d'euros), en attendant l'édition d'un pont pédestre.

Déjà, on constate une fluidité sans précédent dans la circulation à pied entre la Cisjordanie et Jérusalem. Un vrai soulagement

pour les Palestiniens travaillant en Israël, qui ont gagné du temps de sommeil. Quant aux étudiants ou aux hommes d'affaires dotés d'une carte biométrique, ils mettent moins d'une minute à franchir Kalandia, se félicitent les autorités israéliennes. Il suffit d'apposer le document sur un lecteur automatique.

Aujourd'hui, 380 000 sont déjà en circulation. Le haut responsable balaie toute question sur ce principe élémentaire de souveraineté qu'est l'émission d'une carte d'identité. «*C'est une carte de sécurité*», lâche-t-il. Dans les ordinateurs, les fichiers sont tentaculaires. Une liste noire existe pour les Palestiniens considérés comme une menace, réelle ou potentielle.

Caméras et technologie

Machsom Watch est une ONG israélienne qui, depuis plus de quinze ans, observe et documente les points de contrôle de l'armée en Cisjordanie. L'une de ses fondatrices, Hanna Barag, reconnaît que le nouveau terminal représente une amélioration considérable. Elle se souvient du hangar sombre et étroit où les Palestiniens s'agglutinaient, parfois au risque de leur intégrité physique.

«*Mais il ne faut pas se leurrer, ce joli bâtiment est un camouflage pour la bureaucratie de l'occupation*», dit-elle. La liberté de mouvement, qui est un droit fondamental, n'est pas donnée aux Palestiniens pour autant. L'économie israélienne a besoin de leurs travailleurs, qui ne sont même pas protégés par notre droit du travail, et gagnent moins. Avant, ils devaient se lever à 2 ou 3 heures du matin pour traverser. Maintenant, ils arrivent tout frais à leur poste.»

L'investissement massif consenti par les autorités a plusieurs visées. Il permet d'améliorer l'image de Kalandia, ce gigantesque lieu de passage établi pendant la seconde Intifada, au début des années 2000, théâtre d'émeutes fréquentes, autour duquel s'est dressé le mur de séparation. Tourelle de prison, barbelés, soldats en armes, embouteillages monstrueux côté palestinien : ce dé-



cor ne disparaît pas, il est modernisé. Les caméras et la technologie prennent une place centrale.

Ce Kalandia revisité offre aussi une traduction à une nouvelle ère dans le conflit israélo-palestinien, qui précipite l'administration Trump. Elle consiste à tourner la page des accords d'Oslo (1993) et à privilégier les projets économiques, à défaut d'une souveraineté entière sur un territoire.

«*Il n'y a pas d'occupation de luxe, le terminal de Kalandia ne fait que polir la réalité*, soupire un haut cadre de l'appareil sécuritaire palestinien. Si on est focalisé sur la vie quotidienne, alors on est reconnaissant pour cette structure. Si nos droits politiques importent le plus, alors on ne veut ni points de contrôle ni occupation.»

Affaiblie, placée sous pression financière américaine, refusant le versement des taxes perçues par Israël, l'Autorité palestinienne menace à nouveau d'arrêter la coordination sécuritaire entre les deux bords, très impopulaire au sein de la population. Mais le prix d'une telle rupture serait une déstabilisation complète de la Cisjordanie, que personne ne souhaite. «*Pour nous, la coordination est importante, reconnaît le gradé israélien qui nous guide. Pour eux, elle est critique. Ils ne peuvent pas travailler sans nos renseignements. C'est la pierre la plus stable, sur laquelle tout repose.*» ■

PIOTR SMOLAR

Bahreïn, première étape du «business plan» américain pour la paix

C'EST UN PREMIER RENDEZ-VOUS, qui ne présage en rien de la suite et suscite déjà le scepticisme. Après plusieurs reports, l'administration Trump compte présenter à Bahreïn, les 25 et les 26 juin, le volet économique de son plan de paix, en gestation depuis deux ans, qui prétend résoudre le conflit israélo-palestinien. D'abord seront mis sur la table les incitations, les investissements potentiels dans la bande de Gaza, en Cisjordanie et dans les pays voisins, la Jordanie et l'Egypte. Viendra plus tard, peut-être, la partie politique : les réfugiés palestiniens, le statut de Jérusalem, la nature et les limites d'une «Palestine» négociée entre les parties.

Les co-organiseurs, le royaume de Bahreïn et les Etats-Unis, ont publié un communiqué, dimanche 19 mai, pour présenter «l'atelier de travail» de la fin juin. Intitulé «la paix vers la prospérité», il aura lieu à Manama et regroupera des entrepreneurs et des ministres des finances. Les Emirats arabes unis et l'Arabie saoudite ont confirmé leur présence. La participation d'Israël n'est pas certaine. En rejetant par avance le plan Trump, Mahmoud Abbas offre à l'Etat hébreu un confort diplomatique. Il permet à la droite d'anticiper la suite, en cas d'échec : l'annexion des colonies en Cisjordanie.

Dans le communiqué, les mots «Etat palestinien», «conflict» ou «Israël» ne sont pas employés. Le ministère des affaires étrangères de Bahreïn a dû rappeler, mardi, son attachement à «un Etat [palestinien] indépendant avec Jérusalem-Est pour capitale». Le fait même que le royaume accepte d'accueillir cet événement au service de la feuille de route américaine illustre une volonté arabe, de moins en moins discrète, de normaliser les relations avec Israël, au nom d'intérêts communs. Mais les pays du Golfe et l'Egypte ne peuvent pas donner le sentiment de brader ou d'abandonner la cause palestinienne.

Mépris de l'histoire
Le 20 mai, le gouvernement palestinien de Mohammed Shtayeh a confirmé qu'il n'avait été ni consulté ni invité dans la perspective de «l'atelier de travail» de Bahreïn. «La question économique est une conséquence directe de la situation politique», dit un compte rendu du gouvernement. Le peuple palestinien et sa direction ne cherchent pas à améliorer leurs conditions [de vie] et à atteindre la prospérité sous la plus longue occupation de l'histoire moderne.» Parmi les entrepreneurs palesti-

niens sollicités, Bashar Masri, le promoteur immobilier de la ville nouvelle de Rawabi, a déjà fait savoir qu'il déclinait l'invitation.

Les Etats-Unis prétendent changer l'approche classique du conflit. Plus de condamnation de la colonisation ; reconnaissance unilatérale de Jérusalem en décembre 2017 comme capitale d'Israël ; remise en cause de la définition des réfugiés palestiniens : l'administration Trump retire de la table les questions sensibles, en croyant ainsi les faire disparaître. En échange, les conseillers de Donald Trump – son gendre, Jared Kushner, l'avocat Jason Greenblatt et l'ambassadeur en Israël, David Friedman – comptent proposer une sorte de «business plan» pour les Palestiniens, financé probablement par l'Arabie saoudite et le Qatar. Interrogé sur CNN, le 19 mai, Jared Kushner a prononcé une formule lapidaire, qui trahit ce mépris de l'histoire. «Les gens laissent le conflit de leurs grands-parents détruire l'avenir de leurs enfants», a-t-il déclaré. Le lendemain, sur Twitter, Jason Greenblatt a voulu donner des gages d'équilibre. «Ne croyez pas les rumeurs selon lesquelles le plan est seulement économique. Il ne l'est pas.» ■

P. SM. (JÉRUSALEM, CORRESPONDANT)

Au Nicaragua, l'opposition dénonce un viol des accords

La libération de cent prisonniers par le régime d'Ortega est jugée insuffisante, alors que l'UE menace de sanctions

MEXICO - correspondance

Le bras de fer continue entre l'opposition et le président du Nicaragua, Daniel Ortega. A la veille d'une session extraordinaire de l'Organisation des Etats américains (OEA), mardi 21 mai, le régime de l'ancien guérillero sandiniste a libéré 100 prisonniers politiques. Le geste n'a pourtant pas convaincu les repré-

sentants de la plate-forme d'opposition, l'Alliance civique pour la justice et la démocratie (ACJD), qui s'étaient retirés juste avant les négociations, aggravant l'impassé politique qui dure depuis plus de treize mois.

Le conseil permanent de l'OEA a approuvé, mardi soir, une résolution exigeant que tous les prisonniers politiques soient libérés avant le 18 juin. Une date butoir fixée par un accord, signé en mars, entre l'opposition et le régime, qui prévoit la libération de 232 opposants. Ces derniers ont été arrêtés pour la plupart durant les manifestations de protestation qui exigent le départ de M. Ortega, 73 ans, au pouvoir depuis 2007 après avoir gouverné de 1979 à 1990.

Quelques heures plus tôt, le gouvernement assurait de sa «bonne foi» dans un communiqué, au lendemain de la quatrième libération massive de détenus depuis le début du nouveau dialogue engagé, le 27 février, entre l'opposition et le régime, après une tentative avortée en 2018. L'initiative a été prise, lundi 20 mai, une heure après l'annonce de l'ACJD de son retrait de la table des négociations pour tenter de mettre fin à une répression qui a fait, depuis avril 2018, au moins 325 morts, plus de 2 000 blessés, des centaines de détenus et provo-

qué la fuite à l'étranger de quelque 62 000 Nicaraguayens.

«C'est un geste positif mais pas suffisant», a justifié, mardi, José Pallais, un des négociateurs de l'ACJD. Nous exigeons la réelle libération de tous les prisonniers politiques.» Et c'est là que le bâtonne : les détenus sont bien sortis de prison, lundi, mais restent assignés à résidence. Le gouvernement doit encore libérer 132 prisonniers, dont les principaux leaders de l'opposition. Ces libérations n'ont de plus pas été effectuées sous l'égide du Comité international de la Croix-Rouge, comme le prévoit l'accord.

«Cas de torture»

«Autant de points violés par le régime d'Ortega», ont dénoncé les représentants de l'ACJD, qui ont aussi accusé les autorités de ne pas «respecter les standards de traitement humain des prisonniers». Mardi, le Centre nicaraguayen des droits de l'homme (Cenidh) a dénoncé des «cas de torture». Le gouvernement nie en bloc, assurant «respecter tous les accords convenus à la table de négociations». Le régime accuse l'opposition de «discussions stériles et de menaces qui ne correspondent pas à l'intérêt et au bien commun de notre Nicaragua».

Les associations réclament aussi justice après la mort d'Eddy Montes, un opposant tué au fusil-mitrailleur dans une prison

L'ACJD et le Cenidh réclament aussi justice après la mort, le 16 mai, d'Eddy Montes, 57 ans, dans la prison La Modelo, située à la périphérie de Managua, la capitale. Cet opposant, qui avait également la nationalité américaine, a été tué au fusil-mitrailleur par un gardien dans des circonstances troubles. L'opposition dénonce une brutale agression contre les détenus, faisant plusieurs blessés. De son côté, le gouvernement évoque une mutinerie, durant laquelle M. Montes aurait voulu prendre l'arme d'un gardien.

Sa mort tend encore davantage les relations entre Managua et Washington. Le Congrès américain a approuvé, en décembre 2018, la loi Magnitsky Nica Act imposant des sanctions financières à des proches de M. Ortega,

dont son épouse et vice-présidente, Rosario Murillo, ainsi que Laureano Ortega, un de ses fils et conseiller. «Ortega sort des détenus de prison pour tenter de réduire les pressions de la communauté internationale», dénonce M. Pallais, dans les médias locaux.

Dans le quotidien *La Prensa*, l'eurodéputé espagnol Ramon Jau-regui, membre d'une délégation d'observation venue en janvier au Nicaragua, a assuré que l'UE appliquera des sanctions si M. Ortega ne libère pas tous ses opposants avant le 18 juin. Même exigence de la part de l'OEA, dont la résolution, approuvée mardi, appelle le gouvernement à garantir des élections libres, le droit de manifestation ou le retour des exilés – le tout sous la menace d'exclure le Nicaragua. Cette décision pourrait être prise lors de la 48^e assemblée générale de l'OEA, prévue du 26 au 29 juin à Medellín, en Colombie.

D'ici là, l'ACJD maintient la pression sur le régime. La plate-forme d'opposition, regroupant les représentants des étudiants, des patrons et des organisations de la société civile, appelle les Nicaraguayens à une nouvelle grève générale, jeudi 23 mai, dans l'espoir de faire plier M. Ortega, qui s'accroche toujours au pouvoir. ■

FREDERIC SALIBA

INDONÉSIE Heurts après l'annonce des résultats de l'élection présidentielle

Des affrontements entre partisans de l'opposition et la police antiémeute ont eu lieu, mercredi 22 mai, à Djakarta, après l'annonce des résultats officiels de l'élection présidentielle du 17 avril donnant la victoire au candidat sortant, Joko Widodo. Le concurrent défait, l'ex-général Prabowo Subianto, qui a comptabilisé 44,5 % des voix, dénonce des fraudes et entend contester l'élection devant la Cour constitutionnelle. – (AFP)

PHILIPPINES Le président Duterte renforce son pouvoir

Les alliés de Rodrigo Duterte ont pris le contrôle du Sénat lors des élections de mi-mandat, le 13 mai, offrant ainsi au président philippin la dernière institution qui résistait encore à ses politiques controversées, selon les résultats officiels annoncés mercredi 22 mai. Le Sénat, qui compte 24 membres et est renouvelé par moitié tous les six ans, est considéré comme plus indépendant face à l'exécutif que la Chambre basse du Parlement. Le chef de l'Etat pourrait mettre en œuvre des projets controversés tels que le rétablissement de la peine de mort ou des réformes de la Constitution. – (AFP)

Craintes sur la hausse de l'océan

Les experts n'excluent plus une élévation du niveau des mers de plus de deux mètres d'ici à 2100

C'est plus que jamais l'enjeu majeur des recherches sur les calottes du Groenland et de l'Antarctique : prévoir quelle sera l'élévation du niveau des océans liée à cette débâcle des glaces. Alors que les relevés de terrain et les mesures des satellites se multiplient aux pôles, attestant d'une accélération de l'écoulement des glaciers vers la mer, une nouvelle étude, parue lundi 20 mai, en tire une alarmante conclusion : la montée des eaux pourrait atteindre jusqu'à 2,4 mètres à la fin du siècle dans le pire scénario. Ce qui aurait des conséquences majeures pour l'humanité.

« Si nous vivions un tel scénario dans les quatre-vingts prochaines années, de nombreux endroits, en particulier les petites îles du Pacifique, seraient inhabitables, » prévient Jonathan Bamber, glaciologue à l'université de Bristol (Royaume-Uni) et premier auteur de l'étude. Cela entraînerait des conséquences à des échelles qui sont inimaginables. »

En 2013, le Groupe d'experts sur l'évolution du climat (GIEC) évoquait, dans son pire scénario, une élévation du niveau des mers de 98 cm d'ici à la fin du siècle, toutes causes confondues, soit deux fois moins. Cette nouvelle étude, dont les résultats montrent une vaste amplitude possible de la montée des océans, ne contredit pas ce scénario, mais prévient qu'il existe une probabilité non négligeable que la hausse soit plus marquée.

Ces travaux, publiés dans *Les comptes rendus de l'Académie américaine des sciences (PNAS)*, font appel à une méthode originale et néanmoins robuste : l'analyse du jugement d'experts. Ce

procédé, « qui ne doit pas se substituer à la recherche fondamentale », préviennent les auteurs, permet d'estimer l'étendue des connaissances, et en particulier des incertitudes, sur un sujet. Il a été utilisé pour évaluer d'autres risques, comme les tremblements de terre, les éruptions volcaniques ou la propagation de maladies.

Imperfections des modèles

En ce qui concerne les inlandis (glaciers de grande étendue), les incertitudes restent fortes. D'abord du fait d'une connaissance encore insuffisante des mécanismes physiques de glaciologie et de climatologie des pôles, mais surtout du manque de données de terrain, en termes de topographie, de profondeur des fonds marins ou de température de l'eau.

La science est même devenue de plus en plus incertaine à mesure que les chercheurs en apprennent davantage sur la façon dont les calottes glaciaires réagissent au réchauffement. Les mesures satellitaires les plus récentes montrent que la perte de masse de glace se produit plus rapidement que ce que prévoient les modèles. « Les modèles ont jusqu'à présent été largement déficients pour les projections parce qu'ils n'incluent pas les procédés physiques rapides de désintégration des glaces ni des représentations réalistes des interactions fortes avec l'océan », juge Eric Rignot, glaciologue (université de Californie, à Irvine/NASA) aux Etats-Unis, l'un des experts interrogés dans le panel.

Le jugement d'experts peut alors servir à pallier les imperfections des modèles. « Cette méthode est très utile car les scientifiques ont beaucoup de connaissances, de compréhension et

Formation de crevasses au sommet du glacier de Helheim, près de Tasiliaq, au Groenland, en juin 2018.

LUCAS JACKSON/REUTERS



d'intuition qu'il est difficile, voire impossible, de "coder" dans les modèles climatiques », explique Jonathan Bamber. En janvier et février 2018, les auteurs de l'étude ont alors interrogé vingt-deux experts, parmi les plus éminents connaisseurs des calottes glaciaires des pôles. Ils leur ont d'abord fait passer des tests afin de pouvoir pondérer par la suite leurs avis en fonction de leur capacité à estimer les marges d'erreur.

Les scientifiques ont ensuite été questionnés sur trois mécanismes physiques – l'accumulation de précipitations neigeuses, l'écoulement des glaces et le ruissellement de surface – affectant le Groenland, l'Antarctique de l'Ouest et l'Antarctique de l'Est. Et ce, en fonction de deux scénarios de réchauffement : + 2 °C d'ici à la fin du siècle par rapport à l'ère préindustrielle – soit l'objectif minimal de l'accord de Paris –, et + 5 °C, ce qui revient à poursuivre la trajectoire actuelle des émissions de gaz à effet de serre. La Terre s'est déjà réchauffée d'environ 1 °C depuis cette époque. Enfin, les experts ont dû détailler les corrélations entre les différents phé-

nomènes. « Par exemple, au Groenland, quand il y a beaucoup d'eau qui ruisselle en surface, elle pénètre dans les crevasses, ce qui modifie l'hydrologie et le frottement sous-glaciaire, et accélère l'écoulement des glaces vers les mers », explique Catherine Ritz, glaciologue à l'Institut des géosciences de l'environnement à Grenoble, également membre du panel.

Interactions entre les pôles

Les interactions existent également entre les pôles. « La fonte du Groenland injecte de l'eau douce dans l'Atlantique Nord, ce qui modifie la circulation océanique. Cela emmène du froid au Nord, vers le Groenland, mais également du chaud vers l'Antarctique, ce qui peut accélérer l'écoulement de ses glaces », poursuit la spécialiste.

En additionnant les autres phénomènes qui contribuent à la montée des mers – la fonte des glaciers de montagnes et la dilatation thermique de l'océan –, les auteurs concluent que si l'humanité parvenait à limiter la hausse de la température mondiale à 2 °C, l'élévation du niveau des mers pourrait varier entre 36 et 126 cm

Certains glaciers, comme ceux de Thwaites et de l'île du Pin, ont perdu jusqu'à 120 mètres d'épaisseur par endroits

à la fin du siècle, avec une valeur médiane de 69 cm. Dans le cas d'un réchauffement de 5 °C, elle atteindrait entre 62 et 238 cm, avec une médiane à 111 cm. Pour le dire autrement, si le thermomètre affichait + 5 °C par rapport à l'ère préindustrielle, il existerait un risque de 5 % que le niveau de la mer dépasse 2,38 mètres en 2100. « Cette probabilité est faible mais plausible, assure Jonathan Bamber. Il est important de la prendre en compte dans les projections, mais aussi [dans] les projets d'aménagement, car ses conséquences seraient considérables. »

Selon l'étude, qui cite des travaux de 2011, une élévation du ni-

veau de la mer de 2 mètres entraînerait la perte de 1,79 million de km² de terres, notamment des régions cruciales pour la production de nourriture, et elle provoquerait le déplacement de 72 millions à 187 millions de personnes.

« Cette étude est utile pour quantifier les désaccords dans la communauté scientifique, estime Catherine Ritz. On est tous d'accord pour parler de catastrophe en cours. Mais pour certains, la disparition de l'Antarctique de l'Ouest surviendra dans 300 ans, pour d'autres dans 3000 ou 4000 ans. » Selon une étude parue dans le journal *Geophysical Research Letters* le 16 mai, un quart de la calotte de l'Antarctique de l'Ouest est aujourd'hui instable, en raison d'un amincissement de la zone. Certains glaciers, notamment ceux de Thwaites et de l'île du Pin, engagés dans des retraits inexorables, ont perdu jusqu'à 120 mètres d'épaisseur par endroits. Ces nouveaux éléments seront intégrés dans le prochain rapport du GIEC, qui doit paraître en septembre sur les liens entre changement climatique, océans et glace. ■

AUDREY GARRIC

Une étude montre un fort déclin de la qualité spermatique en Suisse

Reflet d'une tendance mondiale, les paramètres du sperme d'une majorité de jeunes Helvètes se situent sous les seuils de référence sanitaire

Le sperme suisse est de mauvaise qualité. » L'alerte est parfaitement sérieuse. Elle est donnée par des chercheurs de l'université de Genève dans une étude publiée mercredi 22 mai par la respectée revue *Andrology*. Les résultats « inquiètent » les

auteurs : 60 % des jeunes Helvètes ont des paramètres spermatiques (concentration, mobilité et morphologie) inférieurs aux références de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Ils confirment une tendance mondiale : la dégradation de la

qualité du sperme. La concentration de spermatozoïdes a chuté, en moyenne, de 99 millions par millilitre (ml) à 47 millions par ml en cinquante ans dans les pays industrialisés. Des travaux antérieurs, conduits par l'ex-Institut de veille sanitaire (InVS, intégré dans l'Anses), avaient ainsi montré que celle-ci avait reculé d'environ 32 % entre 1989 et 2005 pour les Français.

En queue de peloton

L'originalité de l'étude suisse réside dans le fait qu'il s'agit de la première menée au niveau d'un pays et sur une cohorte de jeunes hommes considérée comme représentative de la population générale.

Les études précédentes ne dépassaient pas l'échelle d'une ville ou d'une région ou se fondaient sur des registres d'assistance médicale à la procréation. Pour éviter ce biais, les chercheurs genevois se sont appuyés sur la conscription, toujours en vigueur de ce côté des Alpes. Au total, ils ont pu étudier le profil de 2523 conscrits entre 2005 et 2017, provenant de tous les cantons et tous nés et conçus en pays helvète.

Que montrent les résultats ? D'abord, qu'avec une concentration médiane de spermatozoïdes estimée à 47 millions par millilitre (ml), « le sperme suisse est en queue de peloton » européen,

résument les auteurs. A titre de comparaison, seuls le Danemark (41 millions), la Norvège (41 millions également) et certaines villes allemandes (Leipzig, 42 millions ; Hambourg, 46 millions) présentent des statistiques plus faibles. A l'autre bout du spectre, les jeunes Espagnols apparaissent comme les champions, avec 62 millions.

« En dessous de 40 millions de spermatozoïdes par millilitre, le temps pour parvenir à concevoir un bébé augmente significativement », rappelle Serge Nef, professeur au département de médecine génétique et de développement de l'université de Genève.

Selon les critères de l'OMS, en dessous de 15 millions, un homme est considéré comme « subfertile », c'est-à-dire qu'il rencontrera très certainement des problèmes pour procréer.

La concentration de spermatozoïdes a chuté de 99 millions à 47 millions par millilitre en cinquante ans dans les pays industrialisés

en cinquante ans dans les pays industrialisés

L'infertilité, elle, se définit par l'incapacité de concevoir un enfant après douze à vingt-quatre mois de rapports sexuels réguliers. Les spermogrammes pratiqués lors de l'étude indiquent que 17 % des jeunes Suisses présentent des concentrations inférieures à 15 millions par ml.

Deux autres facteurs peuvent affecter la fertilité, surtout s'ils sont combinés : la mobilité des spermatozoïdes et leur forme. Les résultats ne sont pas meilleurs. Au total, 60 % des jeunes Suisses ont au moins un des trois paramètres en dessous des normes de l'OMS et 5 % ont des anomalies pour les trois facteurs simultanément.

Un lien avec le tabagisme

« Ces résultats suggèrent que la qualité spermatique des jeunes hommes en Suisse est critique et que leur fertilité future sera vraisemblablement affectée. Combiné à la baisse de la fécondité des femmes plus âgées, cela affectera les générations futures et entraînera des défis sociaux et financiers importants pour notre société », met en garde Alfred Senn, l'un des auteurs de l'étude.

L'étude n'a pas permis d'identifier des différences selon les cantons ou les modes de vie (qui peuvent varier fortement entre les régions francophones ou germanophones) et entre les milieux urbains et ruraux. L'étude

de l'InVS avait montré que les jeunes hommes dont la qualité du sperme était la plus dégradée vivaient dans des zones agricoles, et donc potentiellement soumises à des usages intensifs de pesticides. Celle de l'université de Genève met en évidence un lien entre diminution de la qualité du sperme et tabagisme maternel.

Ainsi, chez les jeunes Suisses dont la concentration de spermatozoïdes est inférieure à 15 millions par ml, 18 % des mères fumaient pendant leur grossesse ; contre seulement 11 % pour ceux dont le nombre de spermatozoïdes dépasse 40 millions. « Les causes sont probablement multiples, avec des effets environnementaux (perturbateurs endocriniens, pollution...) et de style de vie (tabac, alcool, drogue, obésité) qui peuvent agir soit *in utero* soit plus tard chez l'adulte », commente Serge Nef, qui, avec son équipe, va désormais tenter de les identifier.

Les chercheurs helvètes souhaitent également revenir vers les 2523 conscrits dans une dizaine d'années pour vérifier s'ils ont eu des enfants ou développé un cancer des testicules. Cette pathologie, dont les scientifiques observent une corrélation avec la baisse de la qualité du sperme, est en progression constante en Suisse depuis trente-cinq ans. ■

STÉPHANE MANDARD

LES MATINS.

du lundi au vendredi
07H00-09H00
Guillaume Erner et la rédaction

france culture

L'esprit d'ouverture.

Demain matin, le monde aura changé.
En partenariat avec
© Radio France Ch. Abramowicz

Le Monde

« Il faut supprimer le système des grands corps »

L'ancien énarque Frédéric Thiriez envisage notamment d'en finir avec le classement de sortie de l'ENA

ENTRETIEN

Ancien président de la Ligue de football professionnel, énarque et avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation, Frédéric Thiriez a été choisi, à 66 ans, par Emmanuel Macron pour réformer la haute fonction publique.

Pourquoi avoir accepté cette mission impossible : réformer la haute fonction publique ?

C'est l'un des chantiers les plus beaux et les plus nécessaires. Polytechnique a été créée en 1794, l'Ecole nationale d'administration [ENA] il y a soixantequinze ans. Ce sont de très grands succès, mais le système trouve aujourd'hui ses limites. La France a changé, le monde a changé. Il faut inventer la haute fonction publique du XXI^e siècle. Celle-ci est aujourd'hui trop cloisonnée. Deuxième faiblesse, la diversité est insuffisante : 80 % des élèves de Polytechnique et de l'ENA sont recrutés dans les catégories sociales les plus aisées. On y peut quelque chose. Troisième défaut, l'Etat n'est pas un très bon DRH. Le suivi de la carrière n'est pas assez individualisé, la formation continue est insuffisante et nos hauts fonctionnaires ne sont pas assez mobiles : trop de présence à Paris, pas assez de terrain ou d'échanges avec le privé.

Le président de la République a évoqué la suppression de l'ENA. Mais votre lettre de mission ne la mentionne pas. Est-elle abandonnée ?

Celle-ci est bien confirmée. Mais l'ambition n'est pas de détruire, c'est de construire. Il faudra bien des concours et une formation pour les hauts fonctionnaires. Avec deux idées-forces : décloisonner et diversifier. Pour décloisonner, pourquoi ne pas imaginer une nouvelle école où l'on enseignerait pendant un an un tronc commun à tous les futurs hauts fonctionnaires, d'Etat, territoriaux, hospitaliers, magistrats, commissaires de police compris ? Cela concernerait également les quatre « corps techniques » : Mines, Ponts, armement, Insee.

Il faut créer une culture commune du service public. La formation de tronc commun proposeraient des stages croisés : les futurs commissaires de police iront dans les palais de justice, les futurs administrateurs civils dans les hôpitaux, etc. Il faudra cependant veiller à ne pas allonger la durée globale de la scolarité, école d'application incluse.

Ne craignez-vous pas que ces réformes dissuadent les étudiants de préparer l'ENA ?

Il ne faut pas qu'ils s'inquiètent, la réforme prendra du temps. Si on met en place de nouveaux cursus, de nouveaux concours, cela nous



L'ex-président de la Ligue de football professionnel, Frédéric Thiriez, en octobre 2013, à l'Elysée. THIBAUT CAMUS/AP

Frédéric Thiriez missionné par Macron

*« La haute fonction publique ne peut être tenue à l'écart de la réforme. Le président de la République l'a dit le 25 avril, lors de sa conférence de presse, en missionnant Frédéric Thiriez sur cette question. La lettre de mission que ce dernier a reçue du premier ministre, signée le 14 mai et dont *Le Monde* s'est procuré une copie, lui demande «des propositions à la fois précises et ambitieuses». Le cadre est large et reprend les idées avancées par Emmanuel Macron. Les hauts fonctionnaires devront être recrutés différemment. Il y aura toujours un concours, mais Edouard Philippe ouvre la porte à la discrimination positive : un concours spécifique destiné à des candidats éloignés des viviers classiques où la bourgeoisie est surreprésentée. La formation, au sein d'un établissement unique pour tous les hauts fonctionnaires, devra mettre l'accent sur les «compétences professionnelles plutôt que théoriques». Sus, enfin, à la «protection à vie» que constitue, pour Emmanuel Macron, l'entrée dans les grands corps dès la sortie de l'ENA. La carrière devra dépendre davantage des «merites tout au long de la carrière» que de la réussite aux concours. »*

conduit à 2021. Je leur dis : continuez à préparer les concours 2019 et 2020, et passez-les ! Je ne veux pas que l'on perde une centaine de bons élèves.

Faut-il utiliser la discrimination positive à l'entrée de cette nouvelle école commune ?

Dans tous les cas, il faut maintenir le principe du concours. On ne recruterait pas des fonctionnaires par copinage. Il ne s'agit pas de faire une fonction publique au rabais. L'Etat veut continuer à attirer à lui les meilleurs des meilleurs ?

Alors la question, c'est quel concours ? Il faut ouvrir le recrutement. C'est la deuxième idée-force. Notre conception très académique de l'excellence est aujourd'hui socialement discriminante. D'autres pays fonctionnent différemment, mettant en avant l'expérience, des épreuves plus pratiques ou plus scientifiques. On peut aussi imaginer un concours spécial, ouvert à certains profils de candidats avec des épreuves un peu différentes de celles du «concours étudiant». Mais cela resterait un concours

difficile, avec un taux de sélection élevé. Sciences Po Paris a mis en place des conventions avec des lycées en éducation prioritaire et, chaque année, cela concerne 160 jeunes sur 800. On peut critiquer, mais cela existe et les élèves réussissent. Cette idée est bonne, on peut s'en inspirer. Ce sera le rôle de la mission d'y réfléchir.

Le président a dit vouloir mettre fin au système des grands corps. De quoi s'agit-il ?

L'idée est de supprimer le système et la mentalité «grands corps», en coupant l'accès direct à ceux-ci à la sortie de l'école qui formera les hauts fonctionnaires. Sortir de l'ENA dans la botte [les meilleures places du classement de sortie qui ouvrent les portes des «grands corps»] offre une carrière sans risque de 25 à 68 ans. Et je ne parle pas des inspecteurs des finances qui rejoignent le privé au bout de quelques années. Il y a là quelque chose qui ne va pas. Parce qu'on peut être très bon à 25 ans sur des épreuves assez scolaires et se révéler un mauvais patron d'administration.

Que faire ? Soit vous supprimez l'accès direct à certains corps, à la sortie de l'ENA. C'est l'option que je privilégie. Mais comme cela peut présenter des inconvénients pour le Conseil d'Etat et la Cour des comptes, qui ont besoin de

« Le suivi de la carrière n'est pas assez individualisé et la formation continue est insuffisante »

recruter des jeunes, on pourrait créer un «miniconcours» avec un jury indépendant pour les hauts fonctionnaires sortis de l'école depuis quatre ans. On peut aussi réduire le nombre de postes en accès direct et ouvrir les autres à des fonctionnaires plus expérimentés. Pour les corps d'inspection, on peut concevoir qu'on n'y accède qu'après avoir travaillé plusieurs années dans l'administration dite «active», c'est-à-dire celle qui administre et non celle qui juge ou contrôle. C'est même le bon sens. Mais d'autres pistes méritent d'être explorées par la mission, comme la suppression du classement de sortie. Ce qui changerait tout : ce n'est plus le diplômé qui choisit son corps, c'est l'employeur qui recrute celui qui lui paraît le plus adapté à ses besoins. La mission expertisera tout cela.

Abandonnez-vous l'idée d'un accès aux grands corps

après une longue expérience de terrain ?

Toutes les options sont sur la table. En revanche, il est un point sur lequel nous devons travailler et qui concerne tous les hauts fonctionnaires, pas seulement ceux des dits «grands corps». C'est le modèle de l'école de guerre, qui permet aux officiers d'accéder aux plus hauts grades. On peut imaginer qu'après une dizaine d'années sur le terrain, il faille passer par une procédure de sélection suivie d'une formation pour accéder à des postes plus élevés – directeur d'administration centrale, président de tribunal administratif, conseiller d'Etat, conseiller maître de la Cour des comptes ou encore inspecteur général des finances. Tout le monde y gagne-rait, l'Etat et ses serviteurs.

Nicolas Sarkozy ou François Hollande ont reculé devant la résistance des grands corps auxquels eux-mêmes ont tenté de s'attaquer. Pourquoi cela marcherait-il avec vous ?

Si cela marche, comme vous dites, ce ne sera pas grâce à moi mais parce qu'il y a une volonté politique forte du président de la République et du premier ministre. Et personne n'a l'intention «d'attaquer» la haute fonction publique ! J'en suis issu et je sais ce que je lui dois. Il s'agit au contraire de l'adapter à notre temps.

Comment allez-vous procéder ?

Plutôt que de présider une commission, j'ai préféré m'entourer d'une toute petite équipe, deux personnes que j'ai choisies en raison de leur profil très différent du mien : Soraya Amrani, professeure agrégée de droit à 29 ans, ancienne membre du Conseil supérieur de la magistrature, et Florence Méaux, ingénierie, ancienne élève de Normale sup, responsable de la mission «cadres dirigeants» de l'Etat.

Nous fonctionnerons plus en «mode commando» que comme une commission administrative ! Nous avons six mois pour faire nos propositions au gouvernement, après avoir auditionné deux bonnes centaines de personnes. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR BENOÎT FLOC'H

Edouard Philippe projette une large réorganisation de l'Etat

C'EST UN VASTE PROJET de réorganisation de l'Etat qu'Edouard Philippe prépare. Mardi 21 mai, devant l'Assemblée nationale, le premier ministre a évoqué «l'impérieuse nécessité de transformer la façon dont notre Etat fonctionne». L'objectif est «de faire en sorte que les décisions soient mieux prises, mises en application plus rapidement» et au plus près des Français.

Ce vaste plan fait l'objet de deux projets de circulaire actuellement soumis à concertation. Le premier ministre y demande aux ministres et aux préfets de travailler, d'ici à l'été, sur une remise à plat de la manière de travailler des administrations centrales et de l'organisation de l'Etat dans les territoires. Le gouvernement souhaite recentrer les administrations centrales sur l'essentiel. Le projet de texte évoque un «allègement

global». Et il entend «renforcer [leur] efficacité», notamment en réduisant le nombre de niveaux hiérarchiques. Car, a déclaré le premier ministre aux députés mardi, «à force d'empiler les échelons administratifs, nous diluons les prises de décision. Nous les ralentissons».

Délocalisation de services

Il veut aussi moins d'organismes rattachés aux administrations centrales. Il y en aurait 1200 aujourd'hui : instances, commissions, agences, opérateurs, etc. Dans le projet de circulaire, Edouard Philippe demande aux ministres de s'attaquer à ceux «n'ayant pas la taille critique», soit 100 emplois. Quand leur existence ne s'avérera plus justifiée, il faudra regrouper ou supprimer. Le texte rappelle que, lors de sa conférence de presse, le 25 avril, Emmanuel Macron a demandé

une rationalisation des organismes publics afin de participer au financement de la baisse de l'impôt sur le revenu.

Dans sa circulaire, Edouard Philippe demande également moins de... circulaires. Le travail, déjà engagé, a d'ores et déjà porté ses fruits : le stock de circulaires en cours depuis des années a diminué de 65 %. Mais, en 2018, les services ont continué d'en produire encore près de 1300. L'effort devra donc être accentué. Et, pour aider les administrations, un «compteur des circulaires» sera même publié.

Alléger les administrations centrales doit permettre une baisse de leurs effectifs et de remettre des fonctionnaires sur le terrain. Et ce, plutôt dans les petites villes que dans les capitales régionales. Le projet de circulaire confirme que le gouvernement veut relancer le mouvement de délocalisation de services en-

tiers en région. Il s'agit d'une transformation extrêmement profonde», a insisté Edouard Philippe, mardi, dont le but est de «faire en sorte que les décisions soient beaucoup plus qu'aujourd'hui prises au bon échelon. Et le bon échelon, c'est l'échelon local». «En 2020, 95 % des décisions administratives individuelles seront prises localement», a-t-il promis. Il a par ailleurs affirmé que «plus de cinq cents maisons des services publics supplémentaires» seraient créées «d'ici à la fin de l'année».

Le projet de circulaire qui s'intéresse à l'organisation territoriale de l'Etat creuse d'ailleurs le même sillon : il vise entre autres à faire le tri dans les compétences de l'Etat, des opérateurs, des collectivités locales. C'est le cas dans le développement économique, l'urbanisme, les sujets famille et enfance, et la culture. ■

B. F.

François Hollande face à son image présidentielle

Une personnalité politique qui commente sa propre image, c'est rare. Surtout en présence des photographes qui l'ont suivi; quand il s'agit, de surcroît, d'un ancien président de la République. François Hollande en a conscience : «Les articles passent, les images, elles, demeurent : elles font l'histoire», lance-t-il, avant de se souvenir, amusé, de la première photo de lui en tant que président. «Je remontais les Champs-Elysées en voiture; la pluie s'est transformée enaverse, l'averse en grêle.»

La rencontre s'est tenue au Forum des images, à Paris, le 20 mai, dans une ambiance bon enfant. Elle faisait même parfois penser aux retrouvailles de collègues de travail que la vie a séparés. Aux côtés de François Hollande, on comptait cinq photojournalistes : Sébastien Calvet, Marc Chaumeil, Raymond Depardon (l'auteur de son portrait officiel), Jean-Claude Coutausse et Laurence Geai (tous deux collaborateurs réguliers du *Monde*). Tous ont suivi, pendant plusieurs mois ou plusieurs années, les déplacements du président du conseil général de Corrèze et maire de Tulle, devenant ensuite premier secrétaire du Parti socialiste, candidat d'une primaire puis candidat à l'élection présidentielle et, enfin, président de la République.

Alors que les photographes décryptent les caprices de la photographie politique – raconter l'histoire qui se déroule devant eux en cherchant le bon angle, sans oublier de ménager le service d'ordre –, François Hollande décrit cette «liberté» qui s'amenuise au gré de la chronologie. Celle,

« L'INCARNATION PRÉSIDENTIELLE, C'EST LA DÉSINCARNATION HUMAINE », PROFESSE L'ANCIEN PRÉSIDENT

qui, en campagne, lui avait permis de sauter d'une estrade à la fin d'un meeting à Tulle, en avril 2012, pendant que les membres de son équipe criaient : «François, non!» Une fois le rôle de président endossé, regarder le ciel ou le sol, c'est prendre le risque que ces gestes soient sauvagement interprétés et abîment la fonction présidentielle. Comme toutes ces fois où, pour tromper l'ennui, en attendant un chef d'Etat sur le perron de l'Elysée, son regard s'était égaré. «Dès que je faisais le moindre geste, j'entendais les appareils. Claclac. Il fallait maîtriser mes attitudes. Ça donne cette raideur souvent reprochée aux présidents», décrivait-il.

Cette fonction présidentielle, il l'évoque avec une distance ironique. «L'incarnation présidentielle, c'est la désincarnation humaine», professe-t-il. Cette fonction, il finit même par en parler à la troisième personne : «Le président, et pas François Hollande, doit rester imperturbable.»

De leurs côtés, les photographes, aussi, manifestent leurs doutes quand il s'agit de chroniquer l'exercice du pouvoir : faut-il tout montrer? Cette photo d'une chute lors d'un voyage à Haïti? Cette image «intime» où le président s'était assoupi quelques minutes dans la voiture? D'autres posent moins question, comme celles décrivant l'intimité de l'Elysée, publiées après la fin du quinquennat. François Hollande défend d'ailleurs ces images qui montrent «un lieu que les Français ne connaissent pas». Comme son appartement personnel, vidé quelques jours avant l'investiture de son successeur, Emmanuel Macron.

Celui-là même, il évite de le mentionner. Jusqu'à ce que soit évoqué un tableau de Louis XIV... Alors, François Hollande s'amuse, une dernière fois : «Pour celui-là, je ne me prononce pas, vous le reconnaîtrez.» ■

GABRIEL COUTAGNE

Le patron de BeIN mis en examen pour «corruption active»

Yousef Al-Obaidly est soupçonné d'avoir participé à la négociation de pots-de-vin pour que le Qatar accueille les Mondiaux d'athlétisme

L'affaire s'annonce sensible pour le groupe de télévision qatari BeIN, mastodonte de la diffusion d'événements sportifs présent dans 43 pays. Selon les informations du *Monde*, son directeur général, Yousef Al-Obaidly, par ailleurs à la tête de la chaîne de télévision BeIN Sports France, a été mis en examen pour «corruption active» par le juge d'instruction Renaud Van Ruymbeke, le 28 mars.

Bras droit de Nasser Al-Khelaifi, le président du Paris-Saint-Germain et de BeIN, qui l'a promu à la tête de la chaîne de sport qatari en 2014, M. Al-Obaidly, 40 ans, est aussi membre du conseil d'administration du PSG. Mais cette mise en examen n'est pas liée aux affaires du football. Elle s'inscrit dans le cadre d'une information judiciaire ouverte par le Parquet national financier (PNF) pour «corruption» et «blanchiment aggravé», qui vise, entre autres, l'attribution des championnats du monde d'athlétisme au Qatar. Dossier dans lequel M. Al-Khelaifi a été entendu sous le statut de témoin assisté, le 20 mars, comme l'a révélé *Mediapart*.

Lamine Diack, l'ancien président (1999-2015) de la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF), a aussi été mis en examen pour «corruption passive», le 27 mars, selon une source proche du dossier. Il est soupçonné d'avoir favorisé la candidature des Qatars, en utilisant ses fonctions de président de l'IAAF, en échange d'argent versé à la société de l'un de ses fils.

Au cœur des soupçons des enquêteurs figurent deux virements bancaires. Ces transferts ont été réalisés le 13 octobre et le 7 novembre 2011 pour un montant total de 3,5 millions de dollars (un

peu plus de 2,5 millions d'euros au taux de change d'alors), de la société Oryx Qatar Sports Investments vers Pamodzi Sports Consulting, siège au Sénégal.

À l'époque, le Qatar souhaitait se porter candidat à deux événements sportifs majeurs : les championnats du monde d'athlétisme et les Jeux olympiques. Défait face à Londres le 11 novembre 2011, lors du vote pour l'attribution des Mondiaux 2017, Doha a par la suite remporté l'organisation de l'édition 2019. L'émirat a obtenu que la compétition, traditionnellement organisée en août, soit décalée fin septembre-début octobre. Ce changement a été rendu possible grâce à l'accord de Lamine Diack, formulé dans une lettre en août 2011.

32 millions de dollars sur la table

L'identité du bénéficiaire des deux virements a immédiatement intéressé la justice. Derrière Pamodzi Sports Consulting se trouve Papa Massata Diack. Consultant marketing de l'IAAF jusqu'en décembre 2014, le fils de Lamine Diack est soupçonné d'être le personnage central du système de corruption mis en place au sommet de la fédération pour couvrir des cas de dopage dans l'athlétisme russe en échange d'argent. Visé par un mandat d'arrêt international, il est aussi soupçonné de s'être accapré une partie des recettes de l'IAAF dans le cadre de négociations en marge de l'attribution de grandes compétitions internationales.

L'identité de l'émetteur n'est pas moins intrigante, aux yeux des enquêteurs. La société Oryx QSI est détenue par le président du PSG et son frère Khalid. Afin d'éclaircir cet aspect, M. Al-Khelaifi a été entendu par le juge Van Ruymbeke, le 20 mars. Selon *Mediapart*, qui a dévoilé les éléments de son audition,

«Les accusations sont hautement infondées», a réagi Yousef Al-Obaidly, par l'intermédiaire de son avocat

M. Al-Khelaifi a assuré qu'il ne connaît pas l'existence de ces deux paiements jusque peu avant sa convocation judiciaire, affirmant qu'il ne jouait pas de rôle majeur dans cette structure. Il a indiqué qu'Oryx QSI avait été créée en mai 2011 par son frère et s'était spécialisée dans la restauration autour des événements sportifs.

Toutefois, dans le contrat, non daté et non signé, qu'a remis le président du PSG au juge, le 20 mars, Oryx QSI s'engage à mettre 32,6 millions de dollars sur la table pour obtenir les droits TV et marketing, à condition que Doha obtienne l'organisation des Mondiaux 2017. Un premier versement «non remboursable» de 3,5 millions de dollars est prévu dès la signature du contrat. Soit la somme perçue par la société de Papa Massata Diack, en octobre et le 7 novembre 2011, quatre jours avant l'attribution des Mondiaux.

Face au juge Van Ruymbeke, M. Al-Khelaifi a expliqué que la transaction avait été facilitée par Yousef Al-Obaidly. Ce dernier, alors directeur commercial d'Al Jazeera Sport, aurait apporté «ses compétences en matière de droits télévisuels et de marketing», a indiqué le dirigeant au juge d'instruction, selon le récit qu'en a fait *Mediapart*.

Les magistrats reprochent au directeur général de BeIN d'avoir négocié le contrat en faveur de la

société de Papa Massata Diack «en contrepartie de la délivrance par Lamine Diack d'une lettre d'accord pour le report de date s'agissant de l'organisation des championnats du monde 2017 d'athlétisme et des JO 2020 et afin d'obtenir, le 11 novembre 2011, des votes favorables des membres de l'IAAF, dont celui de son président, Lamine Diack, à la candidature de Doha pour les championnats du monde de 2017».

«Je me suis volontairement rendu à une convocation dans le cadre des investigations du juge d'instruction. Les accusations sont non seulement hautement infondées et sans consistance mais ont été de manière remarquable divulguées aux médias, a réagi Yousef Al-Obaidly, dans une déclaration transmise au *Monde* par l'intermédiaire de son avocat, M. Jean-Didier Belot. Pour éviter tout doute possible, ces accusations sont intégralement et catégoriquement contestées et le seront avec la dernière énergie, en utilisant, pour ce faire, tous les moyens de droit.»

M. Jean-Didier Belot explique que son client «est intervenu pour renforcer le dossier côté droits télévisuels, c'est son métier». «Le contrat, c'est Pamodzi qui l'impose, c'est "you take it or you leave it" ["à prendre ou à laisser"], ajoute l'avocat. Renaud Van Ruymbeke dit : "C'est à fonds perdu, et donc c'est de la corruption." Je lui ai répondu : "Non, payer pour voir ce n'est pas à fonds perdu." Que sur un plan moral, on se dise : "Mais qu'est-ce que c'est que ces affaires où l'on paie pour voir?" C'est autre chose. Mais ce n'est pas pour autant de la corruption.»

Selon nos informations, Khalid Al-Khelaifi, frère de Nasser Al-Khelaifi, n'a pour sa part pas encore été entendu par la justice française. ■

YANN BOUCHEZ

LE BILLET

Affaire Benalla : une convocation inquiétante

Une journaliste du *Monde*, Ariane Chemin, est convoquée, mercredi 29 mai, par les policiers de la section des atteintes au secret de la défense nationale de la Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI). Cette enquête vise nos articles sur les affaires Alexandre Benalla, notamment nos informations et exprimons notre inquiétude sur cette convocation : l'intérêt public suppose de pouvoir enquêter sur les entourages et les liens entretenus par des collaborateurs de l'Elysée ou de Matignon, quels que soient leurs parcours antérieurs.

Cette convocation, sous le statut d'une audition libre, est d'autant plus préoccupante qu'elle suit une procédure similaire, utilisée très récemment à l'encontre d'autres journalistes à l'origine de révélations d'intérêt public sur l'utilisation d'armes françaises au Yémen.

LUC BRONNER,
DIRECTEUR DE LA RÉDACTION

Quand LVMH faisait surveiller François Ruffin et «Fakir»

Bernard Squarcini, l'ex-directeur du renseignement intérieur, reconvertis dans le privé, avait infiltré la rédaction

Depuis le documentaire *Merci patron!*, on connaît les relations tendues entre François Ruffin et le groupe LVMH. On savait aussi que celui qui était alors encore journaliste et directeur du trimestriel *Fakir* – aujourd'hui député La France insoumise – avait fait l'objet d'une surveillance pour le compte du groupe de luxe. Comme l'a révélé *L'Obs*, l'ancien directeur du renseignement intérieur (DGSI), reconvertis dans le privé et contractuellement lié à LVMH, Bernard Squarcini, était parvenu à faire infiltrer la rédaction de *Fakir* afin de collecter des renseignements.

L'équipe du journal mettait alors la dernière main au documentaire qui suit un couple au chômage depuis la délocalisation de leur entreprise sous-traitante de LVMH. Elle prévoyait notamment de s'inviter dans une assemblée générale du groupe pour interpeller son dirigeant Bernard Arnault.

Les poubelles de «Fakir»
Jean-François Digeon, ancien chargé de sécurité de LVMH, avait ainsi confié à l'inspection générale de la police nationale (IGPN) que M. Squarcini lui avait indiqué qu'il avait «une taupe qui travaillait pour une société d'intelligence économique qui avait faites les poubelles de Fakir ou piqué des documents». On sait désormais que

la surveillance a été bien plus poussée. Comme l'a révélé *Mediapart*, M. Squarcini a fait appel à la société d'intelligence économique I2F, dirigée par l'ex-policier Hervé Séveno, à compter de janvier 2015. Plusieurs notes émises par cette dernière, dont *Le Monde* a aussi pris connaissance, datées de mars 2015 à février 2016, montrent ainsi qu'I2F a pu assister à plusieurs réunions internes de l'équipe de *Fakir*.

Les documents détaillent les identités des membres du «groupe» et évoquent leurs liens avec le collectif des «désobéissants», qui milite pour la protection de l'environnement. «Le suivi de Fakir depuis ce début d'année, à travers plusieurs réunions internes ou publiques, amène à penser que François Ruffin a désormais une liberté totale dans ses opérations», écrit la société en référence à la démission récente d'un membre de l'équipe de *Fakir*.

Il est, par ailleurs, fait état d'une information relative à la vie privée de François Ruffin, de l'immatriculation d'une voiture appartenant à la rédaction, mais aussi du contenu d'un mail envoyé à l'équipe au sujet d'une possible intervention à l'assemblée générale de LVMH.

Interrogé par *Mediapart*, M. Séveno a confirmé qu'il avait bien travaillé sur *Fakir*, démentant toutefois tout procédé illégal.

François Ruffin dénonce la «porosité entre les services de l'Etat et la surveillance privée»

L'avocat de M. Squarcini, Patrick Maisonneuve, a pour sa part indiqué qu'il s'inscrivait en faux contre ces accusations.

Les relations de Bernard Squarcini et Hervé Séveno sont anciennes. Ils ont travaillé ensemble pour Veolia, et M. Squarcini lui a déjà recommandé l'embauche d'un ami quand M. Séveno souhaitait élargir les activités d'I2F. Ils ont par ailleurs un très bon ami commun : l'intermédiaire Alexandre Djouhri. En mars 2014, au plus fort des accusations médiatiques sur une possible contribution libyenne à la campagne de Nicolas Sarkozy, Alexandre Djouhri lui demandait de rédiger une lettre au nom de Bechir Saleh, ex-directeur de cabinet de Mouammar Kadhafi, afin de démentir tout financement de la campagne de l'ancien président de la République.

L'enquêteur privé Jean-Charles Brisard, qui préfère se présenter comme un expert des questions de terrorisme, a, lui aussi, contribué à nourrir LVMH en informa-

tions sur *Fakir*. Il a ainsi réalisé un trombinoscope de l'équipe et une note recensant l'agenda des événements prévus par *Fakir* en mars et avril 2015.

«Notre crime dans tout ça?»

Dans une vidéo publiée sur son site, François Ruffin a dénoncé la «porosité entre les services de l'Etat et la surveillance privée».

«Qu'est-ce que c'est notre crime dans tout ça? C'est qu'on a voulu instaurer un peu de démocratie dans les assemblées générales d'actionnaires», dit-il, précisant par ailleurs qu'il allait porter plainte afin d'avoir accès à l'information judiciaire qui vise M. Squarcini. Ouverte en 2016, elle a mis au jour comment celui-ci avait continué à collecter des informations couvertes notamment par le secret de l'enquête.

Interrogé le 17 janvier à ce sujet par l'IGPN en qualité de témoin, le patron du groupe LVMH, M. Arnault, a assuré qu'il n'était pas au courant de rien. «Le rôle de M. Squarcini, je ne sais pas, mais je sais que Pierre Godé [ancien bras droit aujourd'hui décédé du dirigeant] souhaitait éviter que ce groupuscule vienne perturber les activités du groupe, les assemblées générales. Pierre Godé voulait absolument éviter des séquences médiatiquement intéressantes pour Fakir, c'était à l'époque du tournage du film *Merci patron!*»

Depuis qu'il travaille pour le groupe, qui lui assure, selon lui, entre un tiers et la moitié des revenus de sa société, M. Squarcini n'a pas ménagé ses efforts. Par exemple en facilitant l'accès aux zones réservées des pistes de l'aéroport du Bourget pour une flotte de véhicules du groupe, en s'assurant que des mafieux corsos ne cherchent pas à s'en prendre à M. Arnault lors de sa semaine annuelle de vacances à Courchevel, ou – plus étonnant – en transmettant une note blanche sur l'affaire Cahuzac à la secrétaire de M. Arnault.

Si ce dernier sait que le contrôle judiciaire de M. Squarcini, mis en examen pour de multiples chefs, l'empêche désormais de s'occuper de la lutte contre la contrefaçon pour le groupe comme c'était le cas auparavant, il a toutefois assuré découvrir que l'ancien policier avait bénéficié d'informations confidentielles émanant du directeur de la police judiciaire parisienne (à l'époque Christian Flaesch) au sujet du conflit opposant LVMH à Hermès. Des faits pourtant largement évoqués par la presse depuis plusieurs mois. M. Arnault s'est contenté d'assurer que «concernant la gouvernance nous sommes très attentifs à l'éthique» soulignant qu'ils avaient «d'ailleurs une charte». Contacté par *Le Monde*, LVMH n'a pas donné suite. ■

SIMON PIEL

« Nous constituons une force de frappe antiterroriste »

La garde des sceaux détaille l'enjeu de la création du parquet spécialisé, qui doit voir le jour au 1^{er} juillet

ENTRETIEN

Selon la garde des sceaux, la menace terroriste est « présente et toujours active ». L'une des missions essentielles du Parquet national antiterroriste (PNAT), qui va entrer en fonction le 1^{er} juillet, sera d'organiser en relation avec les services de renseignement le suivi des sortants de prison. Sur les 510 personnes actuellement détenues pour terrorisme islamiste, 254 devraient sortir d'ici la fin de 2022, détaille Nicole Belloubet.

Le Parquet national antiterroriste va être installé le 1^{er} juillet. Qu'est-ce que cela va changer dans la lutte contre le terrorisme ?

Nous constituons une véritable force de frappe antiterroriste. Le schéma général au niveau judiciaire est donc une organisation propre, distincte du parquet de Paris, qui rayonne sur le territoire avec des correspondants locaux, et cohérente avec la prise en compte de l'ensemble de la problématique en première instance, y compris en portant l'accusation devant la cour d'assises. Ce Parquet national antiterroriste s'occupera aussi des crimes contre l'humanité pour renforcer l'action dans ce domaine. Il faut associer au PNAT le juge de l'indemnisation des victimes d'actes de terrorisme créé par la loi de programmation de la justice.

Vous évoquez une force de frappe, mais il s'agit pour l'essentiel du simple transfert de la section antiterroriste du parquet de Paris à ce nouveau parquet national...

Ils seront 27 magistrats dans le PNAT auxquels s'ajoutera la quinzaine de parquetiers qui seront les référents territoriaux, plus la liste de magistrats du parquet qui pourront constituer, en cas de coup dur, un appui au procureur antiterroriste. Le nouveau procureur sera centré sur ce sujet.

Comment qualifier aujourd'hui l'état de la menace terroriste ?

La menace est présente et toujours active. Cela se voit par le nombre d'attentats déjoués. Cela suppose que nous soyons, pour ce qui concerne mon ministère, très attentifs dans le suivi des



Nicole Belloubet,
à l'Assemblée nationale,
le 15 mai.
CHRISTOPHE ARCHAMBAULT/AFP

personnes sous main de justice. Nous comptons aujourd'hui 510 personnes détenues pour des affaires de terrorisme islamiste et 943 détenus de droit commun identifiés comme radicalisés.

Combien de personnes condamnées pour terrorisme vont-elles sortir de prison dans les prochains mois ?

D'ici la fin 2021, 107 personnes seront libérées et en 2022, nous en aurons 147.

Depuis 2016, la politique pénale est de refuser les remises de peines et les libérations conditionnelles à ces détenus. Ces sorties sèches, sans accompagnement, sont à l'opposé de ce que vous prônez en matière de réinsertion et de lutte contre la récidive...

Rien n'interdit de préparer les sorties en amont. Ensuite, ils font tous l'objet d'un suivi, certes extra-judiciaire, mais extrêmement sérieux par les services de renseignement. Une cellule perma-

nente assure dorénavant le suivi des sortants de prison. Au sein du PNAT, nous aurons une section spécialisée sur l'exécution des peines qui sera en mesure de réfléchir aux modalités de sortie de prison. C'est un enjeu important.

Début 2018, vous aviez annoncé un objectif de 1500 places en prison dans des quartiers étanches du reste de la détention. Où en êtes-vous ?

Nous sommes à 600 places entre les quartiers d'évaluation de la radicalisation [QER], les quartiers d'isolement, pour les prosélytes les plus dangereux, et les quartiers de prise en charge de la radicalisation [QPR], pour les personnes avec lesquelles on estime possible de travailler sur le désengagement de la violence. Cinq QER sur les six annoncés sont ouverts. Nous pouvons maintenant évaluer la radicalisation de 280 personnes chaque année. Le dernier quartier ouvrira à Fleury en juin. Sur les QPR, nous en sommes à 400 places sur un objectif de 450 places.

On est loin de l'objectif des 1500...

J'aimerais l'atteindre à la fin de l'année prochaine. Quant au bureau central du renseignement pénitentiaire, il monte en puissance. Il devient un partenaire de premier ordre des autres services de renseignement.

L'attaque terroriste à la prison de Condé-sur-Sarthe, en mars, n'est-elle pas un échec du renseignement pénitentiaire alors que des écoutes évoquaient un projet de passage à l'acte du détenu Michaël Chiolo ?

L'établissement n'a pas mis en place un suivi renforcé de ce détenu car sa direction le savait suivi par le renseignement et avait peur de les gêner, tandis que le renseignement n'a pas partagé avec la détention l'évolution de son analyse sur ce détenu. Or, la sécurité en détention doit rester un objectif majeur. La question est de savoir de quelles informations obtenues par le renseignement pénitentiaire les gestion-

naires de la détention ont besoin.

La direction de l'administration pénitentiaire travaille sur une doctrine en matière d'échange d'information. Par ailleurs, deux notes vont prochainement être diffusées pour, d'une part, mettre en œuvre l'extension des fouilles de détenus permise par la loi de programmation et de réforme de la justice et, d'autre part, permettre des palpations de visiteurs dans certaines catégories d'établissements. Nous ne foulillerons pas tous les visiteurs dans toutes les prisons. Nous recherchons des technologies moins onéreuses et plus performantes que les portails à onde millimétrique.

Un décret signé début mai permet aux préfets d'être informés de l'hospitalisation en psychiatrie sans consentement d'une personne si elle figure dans le fichier des signalements pour la prévention de la radicalisation à caractère terroriste. C'est une information médicale transmise à la police.

« D'ici la fin 2021, 107 personnes condamnées pour terrorisme seront libérées et, en 2022, nous en aurons 147 »

De nombreux psychiatres dénoncent une atteinte à un principe essentiel...

Il nous faut être vigilants. Nous avons de plus en plus de difficulté avec la prise en charge de la pathologie mentale en détention ou chez les mineurs. Nous travaillons avec la ministre de la santé, Agnès Buzyn, et le nouveau délégué ministériel à la santé mentale, Frank Bellivier, car il faut absolument que nous trouvions des solutions. Nous ne demandons pas au psychiatre de nous informer en détail sur la situation mentale d'un détenu, mais de dire s'il sent une fragilité ou un risque de passage à l'acte. Cela permet de mieux gérer la détention sans altérer le secret médical.

Par ailleurs, que peut dire la garde des sceaux sur les manifestations de « gilets jaunes » au cours desquelles des violences policières ont été constatées ? Les règles déontologiques ou l'encadrement des forces de l'ordre sont-ils en cause ?

Je ne pense pas qu'on puisse remettre en cause, de manière générale, la façon dont les personnes chargées du maintien de l'ordre sont encadrées. S'il y a eu des débordements, et manifestement il y en a eu, les plaintes ont été prises en compte. Une partie des 261 enquêtes confiées à l'IGPN [la « police des polices »] sont revenues sur le bureau des procureurs.

En fonction du résultat de ces enquêtes, certaines plaintes seront classées sans suite, tandis que d'autres donneront lieu à une ouverture d'information judiciaire. Toutes les plaintes auront une réponse judiciaire. Tout en soulignant les difficultés du maintien de l'ordre, je suis très attachée à ce que les droits des uns et des autres soient respectés. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR JEAN-BAPTISTE JACQUIN

Jean-François Ricard, un procureur antiterroriste taillé pour les assises

Le patron du futur parquet voit dans l'arrivée des procès des attentats de 2015-2016 un défi stratégique pour la justice

PORTRAIT

Le premier procureur national antiterroriste sera donc Jean-François Ricard. Le Conseil supérieur de la magistrature, qui l'a auditionné mardi 21 mai, a donné un avis favorable à la proposition de nomination faite par la garde des sceaux, Nicole Belloubet. Selon la Constitution, cet avis n'est que consultatif mais les gouvernements successifs s'y tiennent depuis neuf ans.

Initialement prévue en septembre, l'installation du Parquet national antiterroriste (PNAT), créé par la loi de programmation et de réforme de la justice du 23 mars, aura lieu dès le 1^{er} juillet. La chancellerie a accéléré le calendrier pour cette première étape visible et grand public de sa réforme. Le choix de M. Ricard, actuellement magistrat à la chambre criminelle de la Cour de cassation et surtout ancien juge d'instruction antiterroriste de 1995 à 2006 aux côtés de Jean-Louis Bruguière, est celui du moindre risque alors que cette innovation dans l'organisation judiciaire va être scrutée.

D'ailleurs le seul nom de Jean-François Ricard a suffi à convaincre la totalité des magistrats de l'actuelle section antiterroriste du parquet de Paris de postuler pour ce PNAT... dont certains doutaient pourtant encore de la pertinence il y a peu. Alors que ce futur procureur n'est pas encore officiellement nommé – un décret est nécessaire –, la liste des vingt-six magistrats qui l'entoureront a déjà été arrêtée. Soixante-dix avaient fait acte de candidature dans ce processus mené en moins de huit jours.

M. Ricard a donné les gages qu'il fallait en prenant comme future adjointe l'actuelle chef de la section antiterroriste, Camille Henriet. Cette fidèle de l'ex-procureur de Paris François Molins monte en grade à cette occasion. L'autre procureur antiterroriste adjoint sera Jean-Michel Bourlès, actuel vice-procureur à Evry. Lui aussi connaît le sujet pour avoir été de 2005 à 2007 adjoint d'Anne Kostomaroff lorsqu'elle dirigeait la section antiterroriste de Paris. Cette dernière était d'ailleurs l'une des candidats au PNAT face à

M. Ricard. M. Bourlès avait été conseiller de Rachida Dati à la chancellerie de 2007 à 2009 et avait notamment travaillé sur la réforme de la carte judiciaire.

Le nom du futur « M. Antiterrorisme » a bien sûr été aussi adoubé par le patron de la direction générale de la sécurité intérieure, Nicolas Lerner, alors que la question de la judiciarisation des renseignements est toujours extrêmement délicate. La confiance entre les deux hommes est essentielle puisque ouvrir une procédure judiciaire trop tôt peut compromettre le recueil d'informations.

M. Ricard, passé par le ministère de la défense (2006-2008), s'y est

d'ailleurs constitué un carnet d'adresses et a gardé le contact avec des militaires de haut rang. Il y a sans doute aussi découvert la raison d'Etat. Il était alors sous-directeur chargé du droit des opérations extérieures, des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité et était en relation avec les cours pénales internationales. Un élément important dans son CV alors que le PNAT récupère la compétence sur les crimes contre l'humanité. Aurélia Devos, qui dirige aujourd'hui cette section forte de trois magistrats, suit M. Ricard et gagne deux magistrats supplémentaires dans son équipe.

A 62 ans, Jean-François Ricard estime que « avoir encore quelque chose à apporter » à la lutte contre le terrorisme. Cet homme discret n'a pourtant jamais dirigé de parquet. C'était le point faible de sa candidature à un tel poste, où les fonctions d'animation d'équipe et de communication avec la presse sont essentielles. « Il est extrêmement calme, a un caractère rassurant, ce qui lui donne un ascendant sur les autres », assure Christophe Soulard, président de la chambre

criminelle de la Cour de cassation, qui voit en lui un « excellent juriste ». M. Ricard a d'ailleurs été le rapporteur lors de l'affaire Tarnac en janvier 2017, lorsque la plus haute juridiction a définitivement rejeté la qualification terroriste de ce dossier dans lequel la justice s'était perdue.

« Phase de vérité »

A l'en croire, lui qui a fait l'essentiel de sa carrière judiciaire au siège en dehors de son passage au parquet général de Paris, « on exagère beaucoup la différence entre juge et procureur ». Il a pourtant dû se soumettre à un examen de passage avec Emmanuel Macron et Edouard Philippe avant sa nomination, ce qui serait inacceptable pour un magistrat du siège.

Derrière le choix de M. Ricard, se dessine l'évolution que la justice antiterroriste va connaître. Car après les enquêtes tentaculaires sur des attentats hors normes, ce sont des procès exceptionnels qui vont se tenir dans les prochaines années. « La phase de jugement, c'est la phase de vérité, le plus gros travail du PNAT est devant nous », explique-t-il. Avec la réforme, ce sont désormais les magistrats du PNAT qui devront porter l'accusation devant la cour d'assises spéciale, jusqu'ici réservée aux avocats généraux de la cour d'appel.

« On n'est plus dans des enquêtes en flagrance, mais dans un travail stratégique de préparation d'audience. Quand le dossier fait plusieurs dizaines, voire centaines de volumes, il faut avoir préparé des centaines de fiches sur toutes questions de fond ou de procédure qu'un avocat ou un président peut soulever, car il faut répondre dans la seconde », confirme un haut magistrat. Un sujet que le nouveau procureur connaît pour avoir notamment requis au procès de Carlos en 2011 pour quatre attentats de 1982 et 1983, et à des procès de terroristes basques ou corse.

La tenue de ces procès sera essentielle pour la crédibilité de la justice antiterroriste. « Il serait logique que M. Ricard requiert lui-même pour les grands procès comme celui des attentats du 13-Novembre », estime un bon connaisseur de la cour d'assises de Paris. ■

J.-B.J.

M. Ricard a dû se soumettre à un examen de passage avec MM. Macron et Philippe avant sa nomination

Le sort de British Steel inquiète Ascaval

Derrière le sidérurgiste britannique au bord de la faillite : le fonds Greybull Capital, qui a repris l'aciérie du Nord

LONDRES, LILLE - correspondances

Le sidérurgiste British Steel est au bord de la faillite et pourrait déposer le bilan dès mercredi 22 mai, faute d'un accord avec le gouvernement britannique pour un plan de sauvetage de dernière minute. L'entreprise, qui emploie 5 000 personnes, demande une aide de 30 millions de livres sterling (34 millions d'euros) à l'Etat britannique, mais, selon nos informations, les négociations en cours étaient dans l'impasse, mardi 21 mai au soir.

A la veille des élections européennes (les Britanniques votent jeudi), l'affaire prend un tour politique. Jeremy Corbyn, le leader de l'opposition travailliste, appelle à nationaliser partiellement l'entreprise en cas d'échec du plan d'aide. « Le gouvernement fera tout ce qui est en son pouvoir, dans les strictes limites légales », a répondu évasivement Andrew Stephenson, secrétaire d'Etat aux entreprises.

Environ 20 000 emplois indirects sont en jeu. En France, le sort de l'usine d'Hayange (Moselle), possédée par British Steel, est incertain. « Des assurances ont été données », affirme une source à Bercy. Lex-Sogéral, qui produit des rails pour les réseaux ferroviaires, dépend d'une structure juridique différente de British Steel UK et devrait donc survivre à une défaillance de cette entreprise. » De même, la reprise d'Ascaval, annoncée le 2 mai, est pour l'heure confirmée, son acquisition étant réalisée par Greybull Capital, la maison mère de British Steel, et non cette dernière.

« En mode fric, fric, fric »

Si le dépôt de bilan de British Steel se confirme, cela signifierait un échec supplémentaire pour Greybull Capital, derrière lequel se trouvent le Français Marc Meyohas et son associé britannique Daniel Goldstein. Le fonds d'investissement, installé à Londres, est spécialisé dans le redressement d'entreprises dont plus personne ne veut.

« Marc Meyohas est un businessman, peu bavard, en mode fric, fric, fric », explique un salarié d'Ascaval, qui l'a rencontré. Le délégué syndical CGT Nacim Bardi (présent sur la liste PCF aux élections européennes) confie pour sa part que « c'est quelqu'un qui sait ce qu'il veut, avec un profil type financier ». Et d'ajouter : « Ce



A l'usine British Steel de Scunthorpe, dans le nord de l'Angleterre, en septembre 2016.

LINDSEY PARNABY/AFP

qui l'intéresse, c'est le gain, gagner de l'argent. »

Une source patronale qui a dû négocier avec lui confirme cette impression, tout en y ajoutant un important bémol : la compétence. « Greybull Capital est un chasseur de primes, mais plus professionnel que les autres. Ils connaissent très bien le marché de l'acier. Leur projet est sérieux : ils se sont assurés qu'il y aurait des débouchés, notamment à Hayange et aux Pays-Bas, où ils ont racheté [en 2017] FN Steel. »

Le fonds a été créé au lendemain de la crise financière de 2008 par Marc et Nathaniel Meyohas. Ayant grandi en France, les deux frères vivent à Londres depuis trois décennies. Nathaniel est un ancien de la banque américaine Lehman Brothers, qui a fait faillite en 2008. Ils étaient associés à Richard Perlhagen, lui aussi ancien banquier d'affaires. Ce « family office » est « destiné à faire fructifier

l'argent de nos deux familles, très proches », confiait au *Monde*, en 2016, Marc Meyohas, sans préciser l'origine de leurs fortunes. A l'automne 2018, Nathaniel Meyohas et M. Perlhagen se sont retirés, et M. Goldstein est arrivé.

Greybull Capital s'est fait connaître en 2011 en achetant les magasins Comet, une enseigne d'électroménager qui connaît un déclin de long terme. Le redressement a échoué et 7 000 emplois ont été supprimés. L'acquisition de la compagnie aérienne Monarch, en 2014, s'est également terminée dans la controverse, en 2017, avec la faillite de l'entreprise, laissant soudainement 110 000 passagers bloqués à travers le monde. A l'époque, le ministre des transports, Chris Grayling, estimait que Greybull Capital devait sentir « l'obligation morale » de participer au coût de leur rapatriement. Cela n'a pas été le cas et l'Etat a dû payer l'addition

de 60 millions de livres sterling. En 2016, les deux frères ont repris une partie des activités européennes du sidérurgiste indien Tata Steel, pour 1 livre sterling symbolique. Le pari semblait osé. L'acquisition comporte en particulier le site de Scunthorpe, dans le nord de l'Angleterre, dont les hauts fourneaux sont jugés hors d'âge. « Scunthorpe est aujourd'hui une anomalie en Europe », juge un bon connaisseur du secteur. Il nécessite de très importants investissements pour rester compétitif. »

« Le problème est le Brexit »

L'usine produit néanmoins des « produits longs » (qui peuvent faire des rails, en particulier), moins touchés par la concurrence chinoise que les « produits plats » (plaques). Affichant une certaine confiance, Greybull Capital avait décidé de rebaptiser l'entreprise British Steel, empruntant le nom symbolique de l'ancien masto-

son de l'incertitude provoquée par la possible sortie de l'Union européenne.

A Saint-Saulve (Nord), près de Valenciennes, les ouvriers d'Ascaval étaient très inquiets, mardi. « Plus que la situation en Angleterre, c'est l'avenir des sites de FN Steel et d'Hayange, qui dépendent directement de British Steel, qui nous inquiète », explique Nathalie Delabre, membre de l'intersyndicale et déléguée CFE-CGC Ascaval. « S'ils tombent avant que l'on ait le temps de réaliser nos investissements, on perd nos deux gros clients. »

« On craint d'être touché par ces problèmes britanniques », ajoute M. Bardi, car, même si British Steel a déjà versé 5 millions d'euros de fonds propres, une grosse partie doit tomber en juillet. » Mais qu'adviendra-t-il si British Steel fait faillite ? ■

ÉRIC ALBERT (À LONDRES),
PHILIPPE JACQUÉ (À PARIS)
ET LAURIE MONIEZ (À LILLE)

Le Qatar au secours de la sortie du nucléaire en Belgique

La holding BTK, financée notamment par la société publique Qatargas, projette la construction de quatre centrales au gaz

BRUXELLES - bureau européen

Elle serait presque trop belle pour être crédible, mais elle existe bel et bien : une offre surprise venue du Qatar via le Luxembourg va peut-être permettre à la Belgique de résoudre un problème lancinant, celui de son approvisionnement énergétique après la fermeture prévue de ses centrales nucléaires, en 2025.

Connue quelques jours avant les élections fédérales et régionales, l'annonce d'EG Luxembourg (EGL), qui projette la construction de quatre centrales au gaz avant même la sortie du nucléaire, a surpris tous les responsables du secteur. Et réjoui la ministre de l'énergie, Marie-Christine Marghem, qui évoque « une excellente nouvelle pour la transition énergétique ». La ministre en aurait, en

réalité, été informée il y a plusieurs mois, deux anciennes centrales au gaz ayant d'ailleurs déjà été rachetées en vue de leur modernisation.

Les investisseurs promettent de fournir à eux seuls 3 080 mégawatts (MW) à un pays qui, selon la société Elia, gestionnaire du réseau, a besoin d'une capacité de 3 600 MW. Le royaume a frôlé plusieurs fois la pénurie et, en 2018, a dû importer 22 % de sa consommation pour éviter le black-out.

Autant dire que la sortie du nucléaire, peu préparée jusqu'ici, semblait hypothétique, voire impossible. Elle divise d'ailleurs toujours le monde politique.

Marc Segers, un ingénieur belge vivant au Qatar, patron et porte-parole de la société holding BTK Invest, qui est derrière EG Luxembourg, est formel : sa société va investir 2,5 milliards d'euros et

garantir au royaume vingt années de stabilité dans le domaine énergétique. La première centrale sera opérationnelle en 2020, la dernière en 2025, que le pays soit sorti, ou non, du nucléaire. « C'est certain, nous allons le faire », a expliqué M. Segers à la presse belge, promettant des équipements de pointe, qui réalisent « les meilleures performances au monde ».

Des questions subsistent

EGL sera l'opérateur des centrales, BTK gère, elle, deux fonds luxembourgeois alimentés par la société publique Qatargas et des investisseurs moyen-orientaux. Selon M. Segers, la plus grande partie du capital de la société holding proviendra toutefois « de banques américaines et suisses, d'une compagnie norvégienne et d'un gros investisseur belge ». ■

Néanmoins, c'est bien Qatargas qui semble à la manœuvre, avec la volonté de trouver de nouveaux débouchés et de faire passer de 78 à 120 millions de tonnes sa production annuelle. Selon M. Segers, la Belgique serait la première étape d'un plan de développement européen qui vise, notamment, l'Allemagne,

où la fermeture des centrales au charbon devra être compensée. « Si cela marche en Belgique, cela marchera partout », a déclaré M. Segers au quotidien *De Standaard*.

Le scepticisme des acteurs belges du secteur semble avoir été de courte durée. Mais une série de questions subsistent. D'abord quant au financement exact du projet, que seul M. Segers a un peu explicité jusqu'ici. Ensuite sur sa réalisation concrète avec, notamment, la question de la capture du

CO₂, qui sera rendue obligatoire. Enfin, on ignore quelle sera la réaction des deux principaux acteurs du marché belge, Suez-Electrabel et EDF-Luminus.

La question de la dépendance à l'égard du Qatar devrait, elle aussi, affleurer. En conflit avec l'Arabie saoudite et d'autres de ses voisins, le pays entend, en tout cas, développer ses relations commerciales avec l'Europe. L'émir Tamim Ben Hamad Al Thani était à Bruxelles en 2018 pour rencontrer le roi Philippe et le premier ministre Charles Michel et évoquer de nouveaux partenariats.

Une polémique était née peu de temps après quand il est apparu que Doha avait livré, sans autorisation, des fusils d'assaut de fabrication belge à la rébellion libyenne, à Benghazi. La réexportation devait être approuvée par les autorités belges, mais

l'affaire a été rapidement oubliée. Didier Reynders, le ministre des affaires étrangères, indiquait seulement qu'il allait demander à son département d'obtenir « davantage de détails ». ■

Le consommateur, lui, pourrait se réjouir de l'apparition d'un trouble-fête, susceptible de faire baisser les tarifs, puisqu'il aura accès au gaz qatari à un tarif préférentiel. De quoi, peut-être, soulager une facture d'électricité qui a grimpé de 62 % en l'espace de cinq ans dans le royaume quand elle n'augmentait que de 10 %, en moyenne, dans les pays voisins. La faute au gouvernement du libéral Charles Michel, qui fait passer la TVA de 6 % à 21 %, au coût des subventions accordées aux détenteurs de panneaux solaires et aux nécessaires approvisionnements à l'étranger. ■

JEAN-PIERRE STROOBANTS

Dans l'atelier des tunneliers du Grand Paris

L'allemand Herrenknecht a produit presque toutes les machines pour creuser le métro parisien

SCHWANAU (ALLEMAGNE)

Une roue bleue aux arêtes dentelées dresse ses dix mètres de diamètre devant un carénage blanc immaculé, suivi sur plus de 80 mètres par un enchevêtrement de courroies et de tuyaux, de câbles et d'escaliers, de pompes et de vérins : ce tunnelier, commandé par Eiffage pour forer les galeries de la ligne 16 du Grand Paris Express en Seine-Saint-Denis entre La Courneuve et Saint-Denis, est prêt à être livré dans l'usine Herrenknecht de Schwanau (Bade-Wurtemberg), en Allemagne. Son jumeau, dévolu au tunnel entre Aulnay et Le Blanc-Mesnil, repose à quelques pas. Dans les ateliers voisins, les ouvriers en salopette verte soudent, usinent, boulonnent les pièces d'acier de plusieurs tonnes déplacées par d'énormes ponts roulants.

« On monte entièrement les tunneliers dans l'usine pour vérifier que tout s'assemble, que les éléments hydrauliques fonctionnent, pour faire tourner la roue de coupe à vide », explique Frédéric Battiston, le directeur de projet d'Herrenknecht pour le Grand Paris.

Les deux trains usines de 1500 tonnes seront bientôt démontés, convoyés sur leur site de lancement par des dizaines de camions et remontés pendant trois mois. Ils pourront commencer à l'automne leur progression souterraine au rythme de dix mètres par jour, rejoignant l'armada du Grand Paris Express, qui comptera quinze tunneliers d'ici à la fin de l'année, tous sortis des chaînes d'Herrenknecht.

C'est dans cette usine de campagne bordant la Forêt-Noire qu'ont été conçues vingt-quatre machines utilisées ou commandées ces dernières années par tous les grands groupes de travaux publics pour les transports de la mé-

tropole, entre les chantiers du Grand Paris Express, ceux de la RATP et de la SNCF. A quelque 20 millions d'euros pièce, un joli marché. « Le Grand Paris est un projet très intéressant pour nous, je suis très heureux, merci beaucoup », apprécie en français le fondateur et président de la société, Martin Herrenknecht.

Près de 18 mètres de diamètre

A bientôt 77 ans, l'ingénieur cache sous des allures d'aimable grand-père une formidable réussite industrielle : il a forgé dans les champs entourant son village natal de Schwanau le leader mondial des tunneliers. Ses machines ouvrent des métros, des autoroutes, des pipelines ou des canalisations dans les sous-sols de la Chine et de l'Australie, de Hongkong et de Dubaï, à Singapour et à Istanbul.

Le groupe compte 5 000 salariés dans le monde (dont 2 000 à Schwanau) et a réalisé un chiffre d'affaires de 1,3 milliard d'euros en 2018. Tout en restant familial : Martin Herrenknecht contrôle 87 % de la société, son frère, 4 %, ses trois enfants, 3 % chacun. « J'ai préparé mon fils à prendre ma succession à la tête de l'entreprise », se rassure le patriarche. « Je n'aurais jamais imaginé réaliser tout ça », soupire le « docteur » Herrenknecht en contemplant son domaine industriel de 24 hectares du haut d'un de ses tunneliers.

Après avoir fait ses premières armes sur des chantiers en Suisse, ce fils de tapissier revient en 1981 dans son village fonder sa propre usine de machines souterraines. Les petits ateliers de l'époque subsistent à l'ombre des grands hangars : ce qui abritait l'ensemble de l'usine il y a près de quarante ans n'est plus aujourd'hui qu'une partie du département électrique. L'industriel est en mesure de produire une quinzaine de machines

Le tunnelier commandé par Eiffage pour forer des galeries de la ligne 16 du Grand Paris Express, dans l'usine Herrenknecht de Schwanau (Bade-Wurtemberg).

GREGOIRE ALLIX

POUR « LE MONDE »

en parallèle, jusqu'à une soixantaine par an. Et aux microtunneliers des débuts ont succédé des monstres qui atteignent, comme à Hongkong, près de 18 mètres de diamètre.

Le groupe règne aujourd'hui sans partage sur le marché des gros tunneliers en Europe. Son concurrent français, NFM, ne s'est pas encore remis sur les rangs après une procédure de redressement judiciaire et une reprise par le groupe allemand Mühlhäuser.

Mais Herrenknecht a du souci à se faire : après être parti à la conquête du marché asiatique et avoir ouvert une filiale en Chine,

le groupe de Schwanau voit désormais les Chinois marcher sur ses plates-bandes. Ce printemps, pour la première fois, deux tunneliers du Grand Paris Express ont échappé au « docteur » Herrenknecht : les entreprises de travaux publics Salini Impregilo et NGE ont commandé deux machines au groupe d'Etat chinois Creg.

« Salini a dit que nous avions des problèmes de capacité de production, mais c'est faux : on pourrait parfaitement fournir tous les tunneliers du Grand Paris. La Chine se livre à du dumping pour entrer en Europe », peste Martin Herrenknecht, qui appelle l'Europe « à



Le groupe de Schwanau voit désormais les Chinois marcher sur ses plates-bandes

protéger ses industries ». Et l'Allemand de se placer en rempart du libre commerce : « Je suis le dernier cow-boy, attaqué par les Chinois qui ont acheté tous les fabricants de tunneliers du monde et veulent créer un monopole ! »

Pour garder son avance, le groupe allemand mise sur la batterie de services proposée à ses clients pour les accompagner le temps du chantier. Dans cette optique, Herrenknecht a développé sa présence en France. Alors qu'elle n'avait qu'un modeste bureau à Chatou (Yvelines) depuis 1998, elle a ouvert, en septembre 2018, une véritable filiale de 150 personnes à Emerainville (Seine-et-Marne). Il reste de nombreux tunneliers à commander pour terminer les 200 kilomètres du métro du Grand Paris. La bataille promet d'être rude. ■

GREGOIRE ALLIX

Demain, autour de la tour Eiffel « le plus grand jardin de Paris »

La Ville a dévoilé, mardi 21 mai, l'équipe lauréate sélectionnée pour dessiner le nouveau quartier autour de la « dame de fer »

Un jardin extraordinaire où l'on va réentendre le chant des oiseaux », s'est mis à rêver la maire de Paris, Anne Hidalgo, en dévoilant mardi 21 mai le projet retenu pour le réaménagement du quartier de la tour Eiffel. L'équipe conduite par l'architecte paysagiste Kathryn Gustafson a remporté la consultation « Grand site tour Eiffel : découvrir, approcher, visiter », lancé en janvier 2018 par la Ville de Paris, pour lequel quatre équipes ont candidaté.

Cela fait des années que la Mairie et la Société d'exploitation de la tour Eiffel réfléchissent à la façon de mieux accueillir les touristes qui viennent découvrir cet emblème de Paris et de la France. Si quelque 20 millions de personnes par an disent venir visiter la tour Eiffel, seuls 7 millions y montent. La plupart se contentent de se balader autour et de faire une photo souvenir. Ce qui a conduit la Ville à étendre le périmètre qui sera aménagé aux 54 hectares qui vont du Trocadéro à l'Ecole militaire.

Baptisé « One », le projet de l'équipe lauréate propose de redonner une unité à ce vaste espace – « divisé en plein de petites choses qui ne fonctionnent pas », comme l'a résumé Mme Gustafson – en formant, d'ici 2024, une grande promenade piétonne et végétalisée. Élément le plus symbolique et

spectaculaire de cette unification, le pont d'Iéna sera agrémenté sur toute sa longueur d'un alignement d'arbres et d'une pelouse centrale. De part et d'autre du pont seront aménagés deux squares piétonniers. Exit la voiture, les couloirs latéraux seront réservés aux seuls bus et véhicules d'urgence. Les visiteurs n'auront plus ainsi à traverser des axes très fréquentés par les automobilistes pour rejoindre le monument depuis le Trocadéro.

Donner envie d'y revenir

Autre proposition forte du projet lauréat : le profond réaménagement de la place du Trocadéro. Une pelouse sera installée entre le parvis des Droits-de-l'Homme, qui sépare les deux ailes du Palais de Chaillot, et le square central de la place. Le rond-point disparaîtra au profit d'une seule route à double sens. Les jardins du Trocadéro comme ceux du Champ-de-mars seront agrémentés de plantations et d'arbres. Des assises seront ici ou là aménagées. Les kiosques, le théâtre de guignols, et des buvettes seront valorisés, et complétées par des installations temporaires de restauration et de services. Une promenade plantée sera aménagée entre la tour et la station de métro Bir-Hakeim. Kathryn Gustafson dit vouloir « faire revivre un paysage long-

temps, trop longtemps, écrasé par la voiture », et ambitionne d'ériger « le plus grand jardin de Paris ». Ce qui n'a pas manqué de séduire la maire de Paris pour qui « cette ville doit se transformer en respectant son patrimoine, son histoire, tout en répondant au changement climatique ».

A tout le moins, « le projet va faire émerger une promenade parisienne de qualité qui peut donner envie aux Parisiennes et Parisiens d'y revenir », relève Jean-Louis Missika, adjoint à la maire chargé de l'urbanisme. Pour la Ville, un indicateur de réussite du projet ne serait pas tant l'accroissement du nombre de touristes pour voir la tour Eiffel, mais la venue d'habitants de Paris et du Grand Paris.

L'équipe lauréate s'est engagée à réaménager ces 54 hectares en respectant le budget de 72 millions d'euros prévu par la Ville. Une nouvelle phase de concertation avec les riverains et visiteurs débutera le 5 juin. Les travaux, eux, commenceront fin 2020 et s'arrêteront en 2023. Toute la partie du Trocadéro jusqu'à la place Jacques-Rueff située au centre du Champs-de-Mars, devrait alors être livrée. Après les Jeux olympiques, le chantier reprendra jusqu'à l'Ecole militaire, pour une livraison finale en 2030. ■

**AÉRIEN
Des compagnies chinoises réclament des indemnités pour le 737 MAX**

Les trois plus grandes compagnies aériennes chinoises ont demandé une indemnisation à Boeing en raison des pertes subies du fait de l'immobilisation du 737 MAX, impliquée dans deux accidents mortels en moins de cinq mois, et du report des livraisons de l'appareil, a indiqué, mercredi 22 mai, la télévision publique du pays. – (Reuters.)

**FISCALITÉ
Feu vert du Sénat à la « taxe GAFA »**

Le Sénat a voté, mercredi 22 mai, en première lecture, l'instauration d'une taxe sur Google, Amazon, Facebook et Apple (GAFA). Déjà adoptée à l'Assemblée, elle vise à imposer 3 % de leur chiffre d'affaires réalisé en France sur la publicité ciblée en ligne et la vente de données à des fins publicitaires. – (AFP.)

**JUSTICE
Russie : le banquier français Delpal maintenu en détention**

La justice russe a maintenu en détention préventive, mardi 21 mai, le banquier français Philippe Delpal, directeur financier du fonds d'investissement Baring Vostok, incarcéré dans le cadre d'une affaire de fraude, malgré la récente remise en liberté surveillée de son associé américain. Selon les agences russes, le juge a fixé au 13 juillet le prochain réexamen de la détention M. Delpal. – (AFP.)

En dépit des taxes et des amendes qui pleuvent sur sa tête, Google tient la santé. En décidant quasi unanimement d'approuver l'idée d'une imposition du chiffre d'affaires publicitaire des grandes plateformes Internet, au premier rang desquels Google et Facebook, les parlementaires français ont le sentiment de faire une bonne action. L'Etat cherche à capter une partie de ce filon qui lui échappe totalement alors qu'il semble inépuisable : les données des utilisateurs, obtenues en échange d'un service gratuit et transformées en espèces sonnantes et trébuchantes par la magie de la publicité.

La mesure est populaire, à défaut d'être efficace. Elle ne modifiera aucun comportement et ne rapportera quasiment rien au gouvernement. Mais elle a au moins le mérite de poser le débat. Et puisque nous aimons débattre, voici un nouveau sujet tout aussi crucial qui pointe à l'horizon, celui de la santé. Assez discrètement, la maison mère de Google, Alphabet, développe sa propre filiale dans ce domaine appelé Verily. Sortie du laboratoire maison, elle a récolté en deux ans près de 1,8 milliard de dollars (1,6 milliard d'euros) auprès d'investisseurs extérieurs pour développer ses projets. Ceux-ci sont en train de se concrétiser sérieusement. Mardi

PERTES & PROFITS | VERILY

PAR PHILIPPE ESCANDÉ

Google tient à rester en bonne santé

21 mai, la firme a annoncé avoir conclu une alliance avec quatre des plus grands laboratoires pharmaceutiques mondiaux, Novartis, Sanofi, Pfizer et le japonais Otsuka.

Carte de santé humaine

Cet accord offre un aspect très peu grand public mais clé pour l'industrie pharmaceutique : les essais cliniques. Un processus très long et coûteux qui explique la lenteur des médicaments à sortir des laboratoires. Google leur permet d'accélérer le recrutement de patients-test, grâce à des annonces ciblées en fonction des recherches des internautes, et ensuite de piloter le suivi, minute par minute, de ces cobayes grâce à une batterie d'objets connectés. Ce qui renseignera plus précisément qu'un questionnaire et permettra de pratiquer des études sur des populations bien plus larges. La société se positionne sur le marché considérable des essais cliniques, 70 milliards de dollars par an aux Etats-Unis, et ambitionne à terme de disposer d'une base de données unique au monde, lui permettant d'établir une « carte de la santé humaine ». Le débat éthique que pose cette ambition devrait faire passer les discussions actuelles sur la puissance des géants du Net pour d'aimables conversations de salon. ■

LAETITIA VAN EECKHOUT

L'assemblée générale d'Amazon, lieu d'expression des contestations internes

Des salariés du géant de l'e-commerce présentent des résolutions portant leurs revendications

Amazon doit-il avoir une politique beaucoup plus active de lutte contre le réchauffement climatique ? L'entreprise de Jeff Bezos doit-elle s'engager à ne pas fournir sa technologie de reconnaissance faciale aux forces de l'ordre américaines ? Les actionnaires du leader mondial de la vente en ligne doivent se prononcer sur ces résolutions, mercredi 22 mai. Ces questions sont portées par des détenteurs d'actions, soutenus par des ONG, qui utilisent parfois les « AG » des grands groupes pour faire passer leurs revendications. Mais la nouveauté est que des employés sont aussi actifs : les thèmes des résolutions font en effet écho à des protestations organisées en interne ces derniers mois chez Amazon.

« Les entreprises de technologie créent parfois des outils sans envisager les dangers. Les employés constatent cela, désormais, et les actionnaires aussi. Il y a une convergence d'intérêts », explique Michael Connor, directeur exécutif d'Open Mic, une organisation de conseil en responsabilité sociale pour les investisseurs, qui porte la résolution sur la reconnaissance faciale. Ces derniers mois, des employés des géants de la « tech » ont émis des protestations, par exemple les projets de Google de collaborer avec l'armée américaine ou le régime chinois.

Ce mercredi, le collectif « Employés d'Amazon pour la justice climatique » est très mobilisé : l'un

de ses membres présente la résolution demandant à la direction de changer sa politique énergétique. Les salariés utilisent ainsi les trois minutes accordées à chaque porteur de texte pour faire valoir ses arguments. Puis, le collectif organise une prise de parole, en dehors du bâtiment où se tiendra l'assemblée générale, à Seattle. Un rassemblement est aussi prévu, mêlant employés et soutiens, notamment de l'ONG 350.org.

Lettre ouverte

« Nous avons hâte de défendre notre cause devant Jeff Bezos et le conseil d'administration. Les employés et le monde entier regarderont comment Amazon décide de répondre à la plus grande menace de notre époque », a publié sur Twitter le collectif, avant l'AG.

Ils sont 7 642 salariés à avoir signé, de leur nom, la lettre ouverte publiée le 10 avril par « Employés d'Amazon pour la justice climatique ». Ils demandent que l'entreprise fixe des objectifs, datés, de « réduction » des émissions des gaz à effet de serre et que sa filiale d'hébergement dans le cloud arrête de collaborer avec des entreprises pétrolières. Amazon est aussi appelé à ne plus recourir à la compensation des émissions (par exemple en soutenant la plantation d'arbres) pour ses politiques environnementales.

Deux autres résolutions sont portées par des organisations comme Open Mic et soutenues

« Quand des employés se mobilisent (...) comme à Amazon, c'est le signe qu'il y a un problème »

SIJAL NASRALLA
SumofUs, ONG de défense des consommateurs

par l'ONG de défense des libertés ACLU, mais elles prolongent une autre pétition lancée en juin 2018 par des salariés d'Amazon, selon lesquels la reconnaissance faciale est un danger pour les migrants ou la population noire aux Etats-Unis. « La mobilisation des employés a été un critère dans le choix du thème de notre résolution », explique Michael Connor.

Une autre question a été déposée par l'ONG de défense des consommateurs, SumofUs, qui est en contact avec des employés : elle demande la nomination d'un « patron » indépendant, au-dessus de Jeff Bezos, qui ne devrait plus cumuler les postes de PDG et président du conseil de surveillance. « Quand des employés se mobilisent de l'intérieur, sur plusieurs causes, comme à Amazon, c'est le signe qu'il y a un problème », estime Sijal Nasralla, de SumofUs. Les employés et ONG savent que

leurs résolutions ont peu de chance d'être adoptées. Jeff Bezos a conservé les droits de vote de ses 16,3 % du capital, malgré son divorce. Contactée, l'entreprise défend ses positions et met en avant ses « initiatives de développement durable visant à atteindre shipment zero, qui vise à rendre, à terme, toutes les livraisons neutres en émissions carbone, avec l'objectif de 50 % des livraisons en 2030 ».

« Nous croyons que nos clients – y compris les forces de l'ordre et les groupes assurant la sécurité de nos communautés – doivent avoir accès à la meilleure technologie. Nous croyons aussi que la reconnaissance faciale peut être bénéfique pour la société, comme nous l'avons vu avec l'utilisation de nos logiciels dans la lutte contre le trafic d'êtres humains », ajoute Amazon, qui dit avoir mis en place un système de signalement des abus de l'usage de ses logiciels par les forces de l'ordre mais ne pas en avoir reçu.

« Quel que soit le résultat du vote final, nous avons déjà tant gagné », ont écrit de leur côté les « Employés d'Amazon pour la justice climatique », avant le vote. Après le récent renoncement à la reconnaissance faciale par la mairie de San Francisco, le collectif sur le climat s'est réjoui de voir sa résolution soutenue par deux grandes entreprises de conseil aux investisseurs pour les assemblées générales, Glass Lewis et ISS. ■

ALEXANDRE PIQUARD

La 5G, planche de salut des opérateurs télécoms

La nouvelle norme de téléphonie mobile doit permettre aux acteurs français de trouver de nouveaux relais de croissance

Toujours plus d'investissement, mais des revenus qui déclinent. C'est, en résumé, le constat qui peut être fait du dernier bilan annuel du secteur des télécoms, dévoilé, mardi 21 mai, par l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (Arcep).

Les opérateurs ont dépensé un montant record de 9,8 milliards d'euros sur leurs réseaux en 2018, dont 7 milliards uniquement sur le fixe, c'est-à-dire le déploiement du très haut débit. C'est 200 millions d'euros de plus qu'en 2017, et 40 % de plus qu'il y a quatre ans, s'est félicité le gendarme des télécoms. « Cela montre que la régulation est capable de pousser les investissements dans notre pays », a commenté le président de l'Arcep, Sébastien Soriano.

Revenus en baisse

Conséquence de l'intense guerre des prix à laquelle se livrent les acteurs sur le marché, les revenus des opérateurs télécoms ont, dans le même temps, enregistré une nouvelle baisse, de l'ordre de 1 %, en 2018. Ils ont atteint 35,6 milliards d'euros l'an passé, contre près de 37 milliards en 2014. Une tendance qui fait les affaires des consommateurs : la facture moyenne pour un abonnement fixe (Internet, téléphonie fixe et télévision) s'établit désormais à 33,30 euros. Sur le mobile, elle est de 14,40 euros.

ZELIHA CHAFFIN

Le Monde partout

tout le temps

avec vous

Formule Intégrale

6 mois 169€

BULLETIN D'ABONNEMENT

A compléter et à renvoyer à : Le Monde - Service Abonnements - A1100 - 62066 Arras Cedex 9

OUI, je m'abonne à la **FORMULE INTÉGRALE** du Monde pendant 6 mois pour **169€** au lieu de **481€** (prix de vente en kiosque). L'accès à l'édition abonnés du Monde.fr 7 jours/7 + 6 quotidiens + tous les suppléments + M le magazine du Monde.

Je règle par :

- Chèque bancaire à l'ordre de la Société éditrice du Monde
- Carte bancaire : Carte Bleue Visa Mastercard

N° : _____ Expire fin : _____ Notez les 3 derniers chiffres figurant au verso de votre carte : _____ Date et signature obligatoires _____

IMPORTANT : VOTRE JOURNAL LIVRÉ CHEZ VOUS PAR PORTEUR*

Maison individuelle Interphone : O oui O non Dépot chez le gardien/accueil Dépot spécifique le week-end

Immeuble Boite aux lettres : Bât. N° _____ Escalier N° _____

*Sous réserve de la possibilité pour nos porteurs de servir votre adresse

Bonnes Adresses

Tarifs 01/01/19

1 parution	Tél. : 01 57 28 38 52
Forfait 5 lignes	Professionnels Particuliers
65€ HT	65€ TTC
Forfait 10 lignes	
110€ HT	110€ TTC

BIJOUX

PERRONO-BIJOUX

Anciens. Occasions argenteries. Brillants. Pierres précieuses. Création & transformation réparations. Achats ventes. Echanges sélectionné par le guide PARIS PAS CHER

OPÉRA : angle bd des Italiens 4, rue de la Chaussée d'Antin

Tél : 01 47 70 83 61

ANTIQUITÉS

ACHÈTE AU PLUS HAUT COURS

Grands vins de Bourgogne, Bordeaux & autres régions

même très vieux ou imbuvelables.

Champagne anciens

Alcools & spiritueux

(Cognac, Armagnac, Rhum, Chartreuse, Whisky...)

ACHAT AU DESSUS DE VOS ESTIMATIONS ET EXPERTISES

« ART D'ASIE » :

CHINE, JAPON ET MOYEN-ORIENT

06 07 55 42 30

P. MORCOS

EXPERT CNE

- * Porcelaines et Bronzes
- * Cristal de Roche
- * Corail et Ivoires Anc.
- * Jade blanc et couleurs
- * Cornes et Lagues
- * Peintures et Tissus anc.
- * Manuscrits et Estampes

DEPLACEMENT

PARIS - PROVINCE

patrick.morcos@orange.fr

LIVRES

LIBRAIRE ACHÈTE

service de presse, livres modernes, essais, beaux-arts, livres anciens, pléiades, successions, déménagement

Tél. 06 80 43 82 70

RUBRIQUE BONNES ADRESSES

marie-cecile.bernard@mpublicite.fr - 01 57 28 29 94

JOHANNESBURG - correspondance

Vous lui direz ? Vous lui direz à Cyril Ramaphosa que je ne trouve pas de travail malgré mes deux diplômes ?» Maurice Zondo, 25 ans, écume Vilakazi Street, la rue la plus touristique de Soweto, à Johannesburg. A défaut d'un travail, le jeune homme quémande quelques pièces pour pouvoir manger. «Ma famille se plaint de moi. Mais j'ai fait des photocopies de mon CV, je les ai laissées partout depuis trois mois, et rien !», se lamente-t-il.

Comme un jeune sur deux au pays de «Madiba», Maurice est au chômage, un fléau qui touche 27,6% de la population active, d'après les chiffres dévoilés mardi 14 mai par l'institut sud-africain de statistiques. Conséquence directe d'une économie morose et d'un taux de croissance qui s'approche régulièrement de zéro depuis 2008, le manque d'emploi sera la première des priorités de Cyril Ramaphosa, dont le parti – le Congrès national africain (ANC) – est sorti victorieux des élections générales du 8 mai. Et ce, malgré l'usure du pouvoir et le discrédit causé par des scandales de corruption qui ont plombé la présidence de Jacob Zuma (2009-2018). La performance est attribuée à Cyril Ramaphosa: rond et conciliant, il rassure les milieux d'affaires et apparaît comme l'homme de la situation pour redresser l'économie.

La tâche du nouveau président – qui sera investi samedi 25 mai à Pretoria – est monumentale : en Afrique du Sud, le chômage est structurel et dépasse les 20 % de la population active depuis 1994. Héritage du régime de l'apartheid sous lequel les populations noires ont été dépossédées de la terre et délibérément parquées en dehors des centres urbains où se concentre l'activité économique, il s'explique aussi par des raisons purement démographiques : le nombre de créations d'emplois ne suit pas la croissance de la population. Comme ailleurs, la crise économique de 2008 et la dépendance du pays aux matières premières qui ont accru sa vulnérabilité aux nombreux licenciements dans le secteur des mines ont aggravé le phénomène. Enfin, le système éducatif, décrit de toutes parts, est au bord de l'implosion et ne fait qu'accentuer des inégalités qu'il serait censé corriger.

Dans le cas de Maurice, pas besoin de chercher bien loin ce qui pourrait rebuter de potentiels employeurs : le jeune homme sort tout juste de prison, où il a obtenu ses certificats, en cuisine et en soudure. A lui seul, il incarne le triptyque infernal chômage-drogue-criminalité, qui empoisonne la jeunesse sud-africaine, tout particulièrement la génération des «Born Free», née après 1994, qui n'a pas connu l'apartheid.

Une cigarette à la main, le jeune homme se livre sans fard. Il avait 18 ans lorsqu'il a été condamné la première fois pour cambriolage.

Cyril Ramaphosa l'assure : la question du chômage des jeunes [le] tient éveillé la nuit



Des partisans du nouveau président Cyril Ramaphosa et de son parti, le Congrès national africain, à Johannesburg, le 12 mai. BEN CURTIS / AP

PLEIN CADRE

En Afrique du Sud, la course d'obstacles pour décrocher un emploi

Cyril Ramaphosa, le nouveau président sud-africain, qui sera investi samedi 25 mai, s'est fixé une mission : réduire un chômage endémique, qui touche 27,6% de la population active et frappe un jeune sur deux

«J'avais fini l'école, je venais d'avoir une fille, j'avais besoin d'argent, lâche-t-il laconiquement, en exhibant son bras droit où est tatoué le nom de sa progéniture. J'ai d'abord pris neuf mois. Ça m'a paru durer quatre-vingt-dix ans, poursuit-il. C'est dur la prison. Il y a la drogue, les armes et beaucoup de corruption. Tous les gardiens sont des ripoux.» Les yeux dans le vague, il explique son addiction au nyaope, un cocktail de cocaïne et de cannabis qui fait des ravages dans les quartiers pauvres sud-africains.

«JAI DE GRANDS RÊVES»

Le manque le pousse à multiplier les méfaits. Il n'est pas le seul : selon les statistiques criminelles, 625 maisons ont été cambriolées chaque jour en Afrique du Sud en 2017-2018. Maurice, lui, sévissait dans le quartier de Florida, à quelques kilomètres de Soweto. Mais il se fait prendre, plusieurs fois, et a passé le plus clair de ces sept dernières années derrière les barreaux. «Je ne suis pas bête, vous savez. J'ai des rêves, de grands rêves même. C'est juste que la vie s'obstine à me priver d'opportunités, s'élançait-il. Dites-lui, au président, que le gouvernement ne fait strictement rien pour la réinsertion des anciens détenus...»

Cyril Ramaphosa l'assure : la question du chômage des jeunes [le] tient éveillé la nuit». «Nos

enfants sortent de l'université avec des diplômes et ils restent assis à la maison pendant des années, ce n'est pas du tout normal», a-t-il déclaré le 2 mai dernier, devant un parterre de jeunes de Sandton, le cœur économique de Johannesburg. Le président faisait un point d'étape sur son initiative lancée l'année dernière, le Youth Employment Service, qui vise à créer un million d'emplois destinés à des jeunes en mobilisant les entreprises. A ce jour, 245 d'entre elles, qui reçoivent des incitations fiscales en retour, ont répondu à l'appel ; près de 17 000 postes ont été créés. Mais on reste loin de l'objectif, alors que l'Afrique du Sud compte six millions de chômeurs.

Dans une toute autre ambiance que Soweto, Innocent Mathonsi s'estime également hors des radars des politiques gouvernementales. Cet entrepreneur de 33 ans est installé à Tshimologong, un incubateur de start-up dédiées aux nouvelles technologies situé à Braamfontein, le quartier étudiant et dynamique du centre-ville de Johannesburg. Chapeau stylisé et jean serré, il se fond dans la masse de ces jeunes branchés à qui l'avenir a tout l'air de sourire.

Mais son parcours, jusque-là, ressemble plutôt à une course d'obstacles. «Je ne me plains pas, je suis très content d'être arrivé là

«Le gouvernement préfère nous assister en saupoudrant des aides sociales pour récolter des votes»

INNOCENT MATHONSI
entrepreneur

où je suis. Maintenant je suis propre, et j'ai même un endroit où rentrer le soir», explique-t-il dans les locaux aérés de l'espace de travail partagé où il a posé son ordinateur ce jour-là.

Originaire d'un village du KwaZulu-Natal (Est), Innocent est le premier de sa famille à être allé à l'université. A 18 ans, meilleur élève de son école publique, il décroche une bourse pour étudier à l'université du Cap, l'un des établissements les plus prestigieux du pays.

Son père était balayeur dans un hôpital, Innocent rêvait d'être médecin. Il se satisfait d'une formation d'ergothérapeute. Mais en fin de troisième année, son parcours jusque-là sans anicroche se gripe : l'un de ses stages en milieu hospitalier n'est pas va-

lidé, pour cause d'absences répétées. «Certains jours, je n'avais pas de quoi payer le transport pour l'hôpital, ou de quoi manger, se défend-il. On m'a aussi parlé de barrière linguistique...»

Le jeune Zoulou ne parle pas afrikaans, un créole issu du néerlandais qui est la langue majoritairement employée au Cap et dans ses environs. Dans sa classe, ils étaient alors seulement deux Noirs, un triste rappel qu'on ne corrige pas trois siècles d'inégalités en vingt-cinq ans.

Pas de droit à l'erreur : sa bourse lui est retirée, il doit abandonner ses études à un an du diplôme. Sans le précieux sésame, il ne peut trouver de travail dans son domaine ni s'installer à son compte. «Je n'osais même plus rentrer chez mes parents. Surtout que j'étais déjà en âge de travailler et d'apporter ma contribution pour la famille», se souvient-il.

Chez lui, ils sont douze enfants depuis que son père a «adopté» les six rejetons de son frère décédé. Sa fratrie est représentative de la sociologie sud-africaine : seuls la moitié de ses frères et sœurs ont un emploi. «Trois de mes sœurs ont lâché l'affaire et élèvent leurs enfants. Elles gagnent 380 rands (24 euros) par mois par enfant en aides sociales.

C'est loin de suffire, mais on peut dire qu'on vit mieux qu'avant, lorsqu'on devait aller toquer chez

les voisins pour demander à manger», raconte Innocent.

Après quatre années à chercher du travail sans grand succès, il s'est finalement tourné vers l'entrepreneuriat, «une idée qui lui trottait dans la tête depuis longtemps». Son concept : vendre des montres capables de capturer la fréquence cardiaque et la pression artérielle, à un prix adapté au marché sud-africain : 40 euros. A présent, il se débrouille plutôt bien : il a remporté des tremplins, suivi des formations, et vendu déjà 750 de ses montres.

RACISME QUOTIDIEN

«Mon gros problème à moi, c'est le financement. Personne ici ne veut nous prêter l'argent qui nous permettra de faire passer notre projet à la phase supérieure.» Il n'attend pas grand-chose de Cyril Ramaphosa, trop proche des grands groupes à son goût, et pas assez des petits entrepreneurs. «Le gouvernement préfère nous assister en saupoudrant des aides sociales pour récolter des votes plutôt que de mettre en place des programmes pour qu'on se développe par nous-mêmes», fustige-t-il.

En 2003, l'ANC a lancé un programme de discrimination positive, le Black Economic Empowerment. Très critiqué, il n'aurait profité qu'à une poignée de Noirs liés au parti au pouvoir qui se sont enrichis en se répartissant les sièges dans les conseils d'administration des grandes entreprises. Cyril Ramaphosa en est l'incarnation, lui qui est devenu millionnaire après une longue carrière de leader syndical sous l'apartheid.

Malgré les mesures destinées à favoriser les Noirs, Innocent raconte être toujours confronté au racisme quotidiennement : «Lorsque j'arrive à un rendez-vous d'affaires, on a encore du mal à me prendre au sérieux, on croit souvent que je viens pleurer pour un emploi. Mais les choses s'améliorent», veut-il croire. Pour lui, pas question de quitter l'Afrique du Sud. «C'est mon pays et je veux contribuer comme je peux», assure-t-il. L'espérance et la motivation sont là, à charge pour Cyril Ramaphosa de les faire fructifier. ■

ADRIEN BARBIER

Aux Etats-Unis, des grands groupes financent les études de leurs employés

Les entreprises proposent des formations à leur personnel, quel que soit leur échelon

NEW YORK - correspondance

Fiamma, 24ans, la serveuse d'un Starbucks de Greensboro, en Caroline du Nord, vient de fêter sa maîtrise de sciences politiques et de relations internationales à l'université d'Etat d'Arizona. Son mari avait fait le déplacement pour la voir, en longue robe couleur framboise et mortier assorti, recevoir son diplôme. Un voyage tous frais payés, et les compliments de la direction du groupe Starbucks, ravie de voir sa *barista* réussir ses études supérieures.

La jeune étudiante est la première de sa famille à fréquenter les bancs virtuels de l'université. Et son employeur l'y a bien aidée. Quand elle a passé son entretien d'embauche chez Starbucks, on lui a parlé des possibilités de formation interne. Ceux qui travaillent au moins vingt heures par semaine peuvent s'inscrire aux 80 programmes en ligne proposés par l'université d'Arizona, s'étalant de la philosophie à l'ingénierie électrique. Starbucks s'engage à leur rembourser les

quelques milliers de dollars de frais d'inscription. «*Mon manager m'a bien soutenue*, dit Fiama. Il m'a montré comment monter mon dossier et il s'est arrangé pour me faire travailler seulement deux jours par semaine.» Fiama fait ainsi partie des 12 000 employés du groupe qui suivent les cours de l'Arizona State University et devraient permettre à l'entreprise d'atteindre son objectif de 25 000 diplômés en 2025.

Starbucks, qui a démarré son programme en 2014, est à l'avanguardie d'un effort de formation dans lequel se sont engagées de multiples compagnies. Les hypermarchés Walmart, les parcs d'attractions Disney, les restaurants Taco Bell et Chipotle, les cartes de crédit Discover, les grands magasins de bricolage Lowe's... tous proposent à leurs troupes de retourner à l'école.

Pour 1 dollar par jour

«*Offrir des formations n'est pas nouveau*, nuance Nicole Smith, économiste en chef du CEW (Center on Education and the Workforce) à l'université Georgetown (Washington DC). Depuis longtemps, les grands groupes proposent à leurs cadres de se perfectionner. Mais ce qui est nouveau, c'est que tous les échelons de la hiérarchie sont aujourd'hui concernés, du plus petit jusqu'au sommet.» Disney, en Amérique, a promis de mettre 150 millions de dollars (soit 135 millions d'euros) dans l'éducation de ses guides, artistes, caissières...

Walmart, le numéro un mondial des hypermarchés, a ouvert en 2018 des cours en ligne de gestion, des formations sur la chaîne d'approvisionnement et de leadership dans trois établissements, l'université de Floride, Brandman et Bellevue. La seule contrainte?

L'employé doit payer 1 dollar par jour pour s'éduquer. Taco Bell a

Les raisons de cette générosité patronale ? Le plein-emploi. S'ils ne sont pas satisfaits, il suffit aux salariés d'aller sonner à la porte d'à côté

ainsi inscrit 3378 salariés dans des cours de remise à niveau pour pouvoir entrer à l'université. Et avec l'aide de la Guild Education, une start-up de mise en relation avec les universités, le groupe Taco Bell met à disposition les cours en ligne de 80 facultés, dès le premier jour d'embauche.

Les raisons de cette générosité patronale? Le plein-emploi. Le taux de chômage de 3,6% en avril a rendu les salariés beaucoup plus désirables. S'ils ne sont pas satisfaits, il leur suffit d'aller sonner à la porte d'à côté. Pour fidéliser les employés, on leur fait moroiter la possibilité d'une formation et d'une évolution de carrière. La direction de Chipotle a ainsi constaté que 89 % de ses salariés étudiants sont restés dans l'entreprise durant les neuf mois suivant leur inscription.

Chez Taco Bell, 98% des étudiants sont toujours là six mois après. Et dans les cafés de Starbucks, les élèves restent 50% plus longtemps et sont promus 2,8 fois plus souvent que les autres employés des entreprises du secteur commercial aux Etats-Unis.

Ce rêve de formation à portée de main est aussi un excellent outil de recrutement. «*Starbucks a vu arriver bien plus de CV vers le groupe quand il a lancé son programme d'économie durable*», se félicite-t-elle. Reconnaissante. ■

mandeurs de formations. Lorsque la Harvard Business School a interrogé 2 000 salariés américains sur leurs avantages sociaux préférés, l'aide pour financer les études a obtenu 44% des voix, loin devant les cours de yoga gratuits (33%) et les snacks en libre-service (32%). De même, quand Taco Bell étudie les envies de ses salariés, l'éducation fait partie des trois priorités les plus populaires.

Au fond, employés et employeurs s'accordent sur la nécessité de perfectionner leurs talents. «*La technologie change vite*, constate Nicole Smith. *Le travail collaboratif sur ordinateur se généralise, il faut bien que les personnels s'adaptent*.» Du point de vue de l'entrepreneur, l'effort financier n'est pas si coûteux. Les cours en ligne sont moins onéreux qu'une formation en campus. «*Une maîtrise sur quatre ans coûte d'habitude 35 000 dollars*, assure Brooke Gabbert, représentante de la Guild Education, qui négocie les prix avec les universités pour le compte des grandes entreprises. *Mais en mettant bout à bout les différentes bourses et l'aide publique, la formation d'un employé revient à un coût de 4 000 à 6 000 dollars.»*

Et l'employeur y gagne: «*Vous créez un lien affectif*», dit Nicole Smith. *Le salarié sait que l'entreprise prend soin de lui et c'est là que les gains de productivité augmentent*.» Curieusement, les grands groupes américains n'obligent pas leurs nouveaux diplômés à rester dans l'entreprise qui a financé leurs études. Ils tablent sur la solidité des liens établis. Fiama, qui veut se spécialiser dans les politiques environnementales, envisage une carrière chez Starbucks. «*Le groupe embauche des juristes dans son programme d'économie durable*», se félicite-t-elle. Reconnaissante. ■

CAROLINE TALBOT

LES CHIFFRES

Le cas Starbucks

12 000

employés de Starbucks suivent des cours à l'université d'Arizona.

3 000

diplômes avaient ainsi été obtenus par les salariés du groupe au printemps 2019.

46 %

des diplômés sont toujours dans l'entreprise.

AVIS D'EXPERT | ENTREPRISES

Le piège de la sous-traitance des services publics

En janvier 2018, la faillite du groupe britannique de BTP Carillion – 45 000 salariés et grand fournisseur de services publics – fut un véritable séisme. Or, en mars, l'anglais Interserve s'est effondré à son tour. Cet autre sous-traitant du secteur public (68 000 personnes) a dû être repris in extremis par ses banquiers, et ses actionnaires ont tout perdu. Pour le gouvernement britannique, chantre de l'externalisation du service public, le coup est sévère et il annonce en urgence une rationalisation des décisions de privatisation.

Reste que les deux faillites mettent à bas l'illusion du «*bon choix économique*» et imposent de repenser le statut des entreprises sous-traitantes du service public et les contrats associés. Car, pour justifier la privatisation, on suppose que l'Etat sait définir ses objectifs et la qualité du service acheté. Il suffit alors de mettre en concurrence les fournisseurs pour obtenir un service fiable et au meilleur coût.

Diktat du rendement actionnarial

À la lumière des déboires de Carillion et d'Interserve, cette fable ne tient plus. En effet, les services publics (services aux écoles, aux municipalités, aux armées...) sont complexes. Ils doivent souvent être personnalisés et répondre à des demandes imprévues. Dès lors, les coûts sont difficiles à prévoir et les cahiers des charges les plus serrés comportent des ambiguïtés et des zones d'incertitude. Cette part d'inconnu pèsera aussi sur une gestion publique du service.

Mais quand l'Etat passe contrat avec un opérateur privé et soumis au diktat du rendement actionnarial, cela peut conduire aux spirales destructrices du modèle anglais. Si cette part d'inconnu favorise des marges importantes pour l'opérateur, celles-ci iront d'abord à la rémunération des actionnaires et des dirigeants. La qualité des services restera limitée au minimum contractuel et les services tendront à être plus chers que prévu. Qu'y peut alors

l'Etat? Introduire de nouveaux fournisseurs n'est pas toujours possible ou risque de dégrader la qualité.

Le gouvernement anglais a choisi de renouveler les contrats tout en négociant durement les prix, au risque de créer de gros fournisseurs peu substituables. Mais en forçant des prix bas, on incite aussi à une course à l'endettement et aux nouveaux contrats et, in fine, à de nouvelles privatisations dans le seul but de soutenir les sous-traitants. Les bilans des entreprises deviennent de plus en plus opaques et celles-ci multiplient les artifices comptables pour paraître en bonne santé, distribuer d'enviables dividendes et rémunérer grassement leurs dirigeants. Il suffit alors d'un choc: un gros contrat qui se dérobe, une trésorerie déstabilisée et c'est la banqueroute...

De telles dérives ont abattu Carillion et Interserve. Elles devraient conduire à en finir avec les simplismes du «*make or buy*» ou «*externalisation*». Car un service public n'est pas une transaction marchande banale.

Son exécution doit s'ajuster aux besoins et exprimer la sollicitude et l'attention qu'une collectivité publique doit à ses citoyens. Mais une entreprise peut-elle promettre plus qu'un respect opportuniste et minimaliste des contrats? La création des «sociétés à mission» par la loi Pacte offre une perspective qui mérite d'être étudiée. Car en affirmant la responsabilité d'une mission qui va au-delà d'un cahier des charges, le sous-traitant s'engagerait alors à fournir un véritable service... au public. ■

Armand Hatchuel est professeur à Mines Paris Tech/PSL université

POUR JUSTIFIER LA PRIVATISATION, ON SUPPOSE QUE L'ÉTAT SAIT DÉFINIR SES OBJECTIFS ET LA QUALITÉ DU SERVICE ACHEté



MA VIE EN BOÎTE | CHRONIQUE PAR ANNIE KAHN

Peu de femmes ingénieurs: la faute à la publicité

Une fois de plus, l'enquête Gender Scan, qui quantifie la présence de femmes dans l'emploi scientifique et technique, tire la sonnette d'alarme: de moins en moins de femmes se forment au numérique, révèle sa dernière édition publiée le 13 mai. «*La rentrée 2017-2018 ne comptait que 8 % de femmes parmi les 21 700 inscrits dans ces spécialisations, soit 1 point de moins qu'en 2010!*» Or le secteur manque de têtes, on le sait. D'où la nécessité d'attirer un maximum d'individus – hommes et femmes – de qualité vers des emplois techniques.

Il est probable que les vœux formulés par les futures étudiantes pour la prochaine rentrée universitaire n'inversent pas la tendance: effacer un mauvais pli culturel, tel celui qui éloigne les femmes du numérique, nécessite, entre autres, un énorme investissement en matière de communication. Sur Internet, en particulier, vu la jeunesse de la clientèle visée. Or, une jeune fille a beaucoup moins de chances qu'un garçon de voir une publicité en ligne pour une école du numérique. La faute aux algorithmes d'affichage des annonces.

Un travail de recherche mené par Grazia Cecere (Institut Mines-Telecom), avec Clara Jean (université Paris-Sud), Fabrice Le Guel et Matthieu Manant (Epitech), le prouve. Ils ont mené 101 campagnes publicitaires pour l'Efrei et l'Epitech sur Facebook, visant des jeunes entre 16 et 19 ans. Et ils ont constaté que les garçons y avaient été plus exposés que les filles. Parce que tous les lecteurs ne voient pas la même publicité quand ils naviguent sur Internet. La parution d'une annonce varie en fonction du profil de l'internaute et du coût de l'annonce à un instant donné, le média sélectionnant le mieux-disant selon un système d'enchères. Deux raisons qui discriminent négativement les filles pour une annonce d'école du numérique. Parce que les algorithmes ont tendance à reproduire les modèles existants. Et parce que les publicités vues par des femmes coûtent plus cher, confirme Elisabeth Cialdella, directrice générale adjointe Groupe Le Monde-M Publicité. «*Les femmes consomment davantage sur Internet. Plus d'annonces souhaitent donc les atteindre. Ce qui accroît la concurrence et donc les prix des annonces ciblant des femmes*», explique-t-elle.

Pour attirer plus de filles dans le secteur, il faudrait donc que les algorithmes soient programmés pour les cibler. Ce qui augmenterait le coût de la campagne. Pour atteindre cet objectif, il faut disposer de fichiers bien renseignés quant au genre des individus. Des fichiers particulièrement onéreux, ajoute Elisabeth Cialdella. Le but visé justifiera-t-il ce coût supplémentaire? La réponse sera une bonne manière d'évaluer la sincérité de la plainte exprimée. ■

L'INTELLIGENCE COLLECTIVE COMMENCE

LE LIVRE

Sans l'écriture, la révolution néolithique et la mise en place des premières cités et des premières formes de commerce organisé n'auraient pas été possibles. Sans l'imprimerie, toute la révolution technologique qui a mené à la société industrielle n'aurait pas, non plus, été possible. Nous nous focalisons sur le progrès technique, alors que celui-ci dépend d'abord d'un progrès de la communication entre les individus.

C'est ce qu'avait bien vu un théoricien de la communication comme Marshall McLuhan avec sa devise provocante: «*Le média est le message*.» McLuhan est mort en 1980, avant l'ère d'Internet. Il avait pourtant annoncé l'arrivée d'une troisième vague, après l'écriture et l'imprimerie: celle de médias interactifs. L'accès de tous à la connaissance change la nature même de notre civilisation, et est vecteur de mutations sociales, politiques, ainsi qu'économiques, souligne Jean Staune, expert de l'Association pour le progrès du management, dans son essai *l'intelligence collective, clé du monde de demain. Changeons le travail pour changer la société*.

Hier, l'entreprise devait faire des profits pour ses actionnaires, tout en fabriquant de bons produits pour satisfaire des clients. Aujourd'hui, celle qui ferait cela en polluant gravement l'environnement subirait la réprobation

générale, rappelle Jean Staune.

Demain, on ne demandera pas seulement à l'entreprise de respecter l'environnement, mais aussi d'avoir une contribution sociale positive. La nature même de l'organisation des entreprises évolue: développer la créativité et l'implication des salariés est désormais essentiel. «*Cela nécessite un type d'organisation très différent et change profondément le rôle du dirigeant, qui devient en quelque sorte un chef d'orchestre assurant la complémentarité des différentes partitions exécutées par ses collaborateurs, alors que lui-même ne contribue par aucun son à la beauté de la musique*.»

Entreprises pionnières

L'ouvrage de Jean Staune se concentre sur la réforme de l'économie de marché et du capitalisme

grâce à l'action et au développement d'un nouveau type d'entreprise. Le Prix Nobel de la paix Muhammad Yunus propose, par exemple, un type d'entreprise fondé sur un fonctionnement tout à fait capitaliste – si l'entreprise perd de l'argent, elle doit revenir au plus vite à l'équilibre par des moyens classiques –, mais qui ne fait pas de profit et sert en priorité une cause sociale. «*Nous devons aller encore plus loin pour définir les contours des entreprises de demain et leur management. Pour cela, il faut montrer qu'il ne s'agit pas d'une utopie, mais que des démarches crédibles existent déjà partout autour de nous*.»



L'INTELLIGENCE COLLECTIVE, CLÉ DU MONDE DE DEMAIN

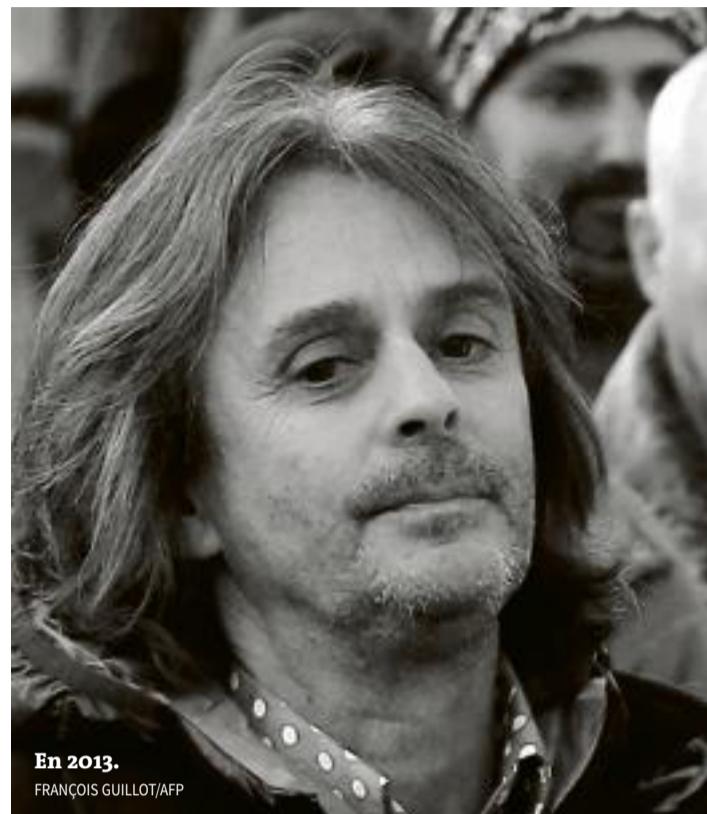
de Jean Staune, Editions de l'Observatoire, 320 pages, 21 €

Jean Staune détaille les stratégies et les réussites d'entreprises pionnières qui se sont engagées dans deux grandes voies: le développement de l'intelligence collective et la mise en place d'un écosystème prenant en compte toutes les parties prenantes.

A ceux qui se désolent en se disant qu'ils ne peuvent rien face aux géants comme les Gafam (Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft), le philosophe des sciences et prospectiviste rappelle que lorsque Facebook a voulu utiliser de façon trop intrusive les données de ses membres, une campagne de désabonnement a provoqué la fermeture d'un million de comptes en vingt-quatre heures. L'entreprise a immédiatement fait machine arrière. «*La révolution technologique en cours nous rend tous potentiellement capables d'influencer le développement du système économique actuel*.» ■

GERMAIN HARTAIS

Nilda Fernandez Chanteur et musicien



En 2013.
FRANÇOIS GUILLOT/AFP

Sa voix douce et haute, au charme tranquille, partiellement à l'aise dans des ambiances un rien mélancoliques, pouvait à l'occasion prendre des élans enflammés, avait des subtiles fluidités dans les lignes mélodiques. Le chanteur et auteur-compositeur Nilda Fernandez est mort, dimanche 19 mai, dans le sud de la France, des suites d'une insuffisance cardiaque, comme l'a indiqué le communiqué transmis par sa famille. Il était âgé de 61 ans.

Il avait été révélé au grand public avec les chansons *Madrid, Madrid* (1987), chantée en français et en espagnol, et surtout *Nos fiançailles*, qui avec l'album dont elle est tirée, publié en 1991, lui vaudra trois nominations aux Victoires de la musique, dont celle de «révélation variétés masculine», qu'il remporte lors de la cérémonie en février 1992.

Né le 25 octobre 1957 à Barcelone, dans le quartier de Sants, Daniel Fernandez, qui prendra plus tard pour prénom d'artiste Nilda, arrive avec sa famille en France à l'âge de 6 ans. Il vit d'abord dans la région toulousaine, puis à Lyon, où il fera ses études. Un temps enseignant d'espagnol, il commence à chanter et jouer de la guitare, et fait ses premiers pas à la fin des années 1970. Il enregistre un premier album en 1981, pour Pathé-Marconi, sous le nom de Daniel Fernandez et dont il signe toutes les chansons.

Tournée en roulotte

Il s'éloigne alors du milieu de la chanson, voyage. Le nomadisme sera une constante chez lui, qui permet des rencontres musicales, qui apporte des ambiances, des images, qui viendront imprégner, par petites touches, ses chansons, ses textes. Son retour se fera en 1987 avec le 45-tours *Madrid, Madrid*, premier succès du désormais Nilda Fernandez, puis en 1988, un autre 45-tours, *Ultime rêve de l'amour*, l'un et l'autre chez Dreyfus Musiques.

Nouvelle pause, avant que ne paraisse en 1991, chez EMI, l'album simplement intitulé *Nilda Fernandez*, avec *Nos fiançailles*, *Mes yeux dans ton regard*, *Entre Lyon et Barcelone*, *Nos rendez-vous manqués*. L'album reçoit le Grand Prix de l'Académie Charles-Cros. Nilda Fernandez en adapte les chansons pour une version en espagnol, *500 años* (1992). Il les défendra lors d'une tournée qui passe par le Mexique, le Chili et l'Argentine, où il y rencontre la chanteuse Mercedes Sosa, avec laquelle il enregistrera la chanson

25 OCTOBRE 1957 Naissance à Barcelone (Espagne)
1987 «Madrid, Madrid»
1991 Album «Nilda Fernandez», avec «Nos fiançailles»
1998 Album «Castelar 704»,
2010 Album «Ti amo»
19 MAI 2019 Mort à Bize-Minervois (Aude)

Mon amour. Les musiques d'Amérique latine imprégnent souvent ses compositions.

Son album suivant, toujours sous le simple titre *Nilda Fernandez*, en 1993 (avec *Ne me fais pas mal, On t'a appris, Sinfonia Retu*), aura aussi une déclinaison en espagnol en 1995, *Los días aquellos*. Tout comme *Innu Nikamu*, album de 1997, né en partie lors d'un séjour dans le nord du Québec, réalisé avec le pianiste dominicain Michel Camilo à New York, où Nilda Fernandez est parti vivre. La tournée qui suivra se fera en roulotte tirée par des chevaux.

En 1998, Nilda Fernandez concrétise avec *Castelar 704*, dans un accompagnement musical intimiste de guitare et percussions, un projet qui lui tenait à cœur depuis longtemps : chanter des poèmes de Federico García Lorca – avec Jorge Luis Borges, ses deux soeurs littéraires. Il évoque ensuite la diversité de la chanson française dans *Mes hommages* (1999), avec des reprises de Joe Dassin, Michel Polnareff, Mike Brant, Léo Ferré, Jean Ferrat, Dick Annegarn, Nino Ferrer ou Barbara.

Puis c'est un autre éloignement. En 2001, à la suite d'un voyage en Russie, il s'installe à Moscou, pour cinq ans. Il chante un peu partout dans le pays et les pays frontaliers, sert de relais pour l'organisation de la venue d'artistes français. Il entrecoupe son séjour russe de voyages, notamment à Cuba, où il collabore avec des interprètes de musiques traditionnelles, des danseurs et des artistes de cirque. Ce dont rendra compte son livre *Les Chants du monde. Carnet de notes*, publié en 2007, à la fois journal de bord et souvenir de rencontres, plus ou moins lointaines. Il revient en France en 2006.

Sa discographie dans les années 2000 a été constituée de compilations. En 2010, paraît *Ti amo*, enregistré en Italie, joli recueil de mélodies soignées, aux textes en rapport avec des voyages et des moments de dévoilement intime (*Plages de l'Atlantique, Je lui raconte, Le Baiser sous le lilas*). Son dernier disque, *Basta ya*, en 2013, dans une tonalité un peu plus rock, avait été commercialisé sur son site Internet. ■

SYLVAIN SICLIER

Le Monde
Le Carnet

Vos grands événements

Naissances, mariages, anniversaires de naissance
Avis de décès, remerciements anniversaires de décès, souvenirs
Colloques, conférences, séminaires, tables rondes, portes-ouvertes, journées d'études, congrès, nominations, assemblées générales
Soutenances de mémoire, thèses, Expositions, vernissages, signatures, lectures, communications diverses

Vous pouvez nous envoyer vos annonces par mail :

carnet@mpublicite.fr

en précisant vos coordonnées (nom, adresse, téléphone et votre éventuel numéro d'abonné ou membre de la SDL)

Réception de vos annonces :

du lundi au vendredi jusqu'à 16 heures

le samedi jusqu'à 12 h 30

Pour toute information complémentaire Carnet :
01 57 28 28 28

AU CARNET DU «MONDE»

Décès

Sidi-Bel-Abbès. Alger. Paris. Fribourg. Munich. Cannes. Barr. Brioude. Le Mans. Gap. Paris.

Monique BERMOND, 16 novembre 1926 - 22 novembre 2018,

est morte.

Les cendres ont été dispersées au Jardin du souvenir du cimetière du Père-Lachaise, Paris 20^e.

Souvenez-vous d'elle.

Chantal Verdier, 28, rue des Ecoles, 75005 Paris.

Isabelle et Sophie, ses filles, Julien, Vincent, Antony et Noah, ses petits-enfants, Eric et Thierry, ses gendres, Parents et alliés,

ont l'immense tristesse de faire part de la disparition de

Isaac Jacques BERREBI, «Papi Coco» pour ses petits-enfants,

survenue le 18 mai 2019.

Ses obsèques ont eu lieu le lundi 20 mai, à 15 heures, au cimetière de Pantin.

Papa a toujours été un lecteur très assidu du *Monde* depuis l'âge de quatorze ans.

isaadoun@hotmail.fr
berrebiophie@hotmail.fr

Fabien Bismuth,
Sara Chaillot,
Philippe Aghion,
Sa famille
Et ses amis,

ont la douleur de faire part du décès de

Françoise BISMUTH, née CHAILLET,

survenue à Paris, le 18 mai 2019, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité.

Société éditrice du «Monde» SA

Président du directoire, directeur de la publication Louis Dreyfus

Directeur de la rédaction Luc Bronner

Directrice déléguée à l'organisation des rédactions Françoise Tovo

Direction adjointe de la rédaction Philippe Brouillard, Alexis Delcambre, Benoît Hopquin, Franck Johannes,

Marie-Pierre Lannelongue, Caroline Monnot, Cécile Prieur

Direction éditoriale Gérard Courtial, Alain Frachon, Sylvie Kauffmann

Rédaction en chef numérique Hélène Bekmezian, Emmanuelle Chevallereau

Rédaction en chef quotidien Michel Guerrin, Christian Massol

Directeur délégué au développement du groupe Gilles van Koté

Directeur du numérique Julien Laroche-Joubert

Rédacteur en chef chargé des diversifications éditoriales Emmanuel Davidenkoff

Chef d'édition Sabine Ledoux

Directrice du design Méline Zerbib

Direction artistique du quotidien Sylvain Peirani

Photographe Nicolas Jimenez

Infographie Delphine Papin

Médiateur Franck Nouchi

Directrice des ressources humaines du groupe Emilie Conte

Secrétaire générale de la rédaction Christine Laget

Conseil de surveillance Jean-Louis Beffa, président, Sébastien Carganico, vice-président

François Choplin, son époux, Isabelle et Stéphane Leenart, Pierre Choplin, Claire Choplin et Thomas Baverel, ses enfants, Benjamin, Louis, Alice, Fleur, Corentin, Maude, Lucas, Noah, Paul, ses petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Agnès CHOPLIN, née GAST,

le 21 mai 2019, à Caluire (Rhône).

En souvenir des oiseaux tristes.

44, rue Philippe-De-Lassalle, 69004 Lyon.
18, rue Principale, Civeyrac, 43100 Paulhac.

Philippe et Valérie Cophignon, Alain Cophignon et Annie Pelzak, ses fils et belles-filles,

Lisa et Alexandre, ses petits-enfants, Floria, sa petite-fille et sa mère, Alina Cophignon-Pavalache, L'ensemble de la famille, Ses amis et proches,

ont la très grande tristesse d'annoncer le décès du

docteur Jeannine COPHIGNON, née KROEHNER, médecin psychiatre, psychanalyste,

survenue à Paris, le 18 mai 2019, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Une cérémonie aura lieu le samedi 25 mai, à 9 h 30, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, Paris 20^e, suivie de l'inhumation de l'urne au cimetière de Montmartre, Paris 18^e, à 14 heures.

Saint-Céneré-le-Gérei.

Frédérique et Nicolas, ses enfants, Frédéric Dombre, son gendre,

font part du décès de

Geneviève FRIOT, née GOSSE,

survenue le 19 mai 2019, dans sa quatre-vingt-dix-huitième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 23 mai, à 15 heures, en l'église de Saint-Céneré-le-Gérei.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements et en particulier à l'ensemble du personnel de la maison de retraite de Saint-Pierre des Nids et les urgences de l'hôpital d'ALENCON pour leur dévouement et gentillesse.

Fleurs naturelles seulement, pas de plaques.

PF. Mélanger, Alençon.
Tél. : 02 33 26 12 72.

Mme Christiane Soleil, son épouse,

M. Emmanuel Gincberg, son fils

Et toute la famille,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Léon GINCBERG,

survenue à Paris, le 17 mai 2019, dans sa quatre-vingt-douzième année.

L'inhumation aura lieu le jeudi 23 mai, à 15 h 45, au cimetière parisien de Pantin.

Marie-Claude Goujat, son épouse, Florence, Philippe, Corinne et Pierre, ses enfants, Laurine, Jacques, Clément et Antoine, ses petits-enfants, Les familles Goujat, Arricot, Ses amis,

ont la tristesse de faire part du décès de

Jacques GOUJAT, commandeur de la Légion d'honneur,

survenu le 20 mai 2019, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 24 mai, à 10 h 30, en la cathédrale Saint-Louis-des-Invalides, 129, rue de Grenelle, Paris 7^e.

Un registre du souvenir tiendra lieu de condoléances.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale, au cimetière ancien d'Asnières-sur-Seine.

La famille tient à remercier l'association la Vie à domicile et la Fondation Cognacq-Jay.

Cet avis tient lieu de faire-part.

106, avenue Kléber, 75116 Paris.

informer du décès de

Michel HAAS

a vécu vivant sa fin de vie, comme il a vécu sa vie, «on a eu la journée bonsoir» a-t-il dit, une longue journée de quatre-vingt-cinq merveilleuses années dont nous avons partagé avec amour toutes celles où nous étions auprès de lui.

La crémation a eu lieu le mardi 21 mai 2019, à 10 h 45, à Marseille, il a fait beau.

Il n'y aura pas de cérémonie, mais nous poursuivons, présents à la vie, toujours, est le plus bel hommage à lui rendre.

Gisèle Kaploun, son épouse, Nicolas, Sylvie, Nathalie, ses enfants, Mathilde, Hugo, Oriane, ses petits-enfants Et toute sa famille,

ont la tristesse de faire part du décès de

Jean KAPLOUN,

survenu le 16 mai 2019, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Un hommage lui sera rendu le vendredi 24 mai, à 13 heures, au crématorium du Mont-Valérien.

Dominique, sa femme, Marine, Noémie, Alice et Brice, ses filles et son gendre, Garance, Léonie, Manoush, Augustin et Mila, ses petits-enfants Et toute sa famille,

ont la tristesse de faire part du décès de

En Italie, l'invention d'un populisme 2.0

EUROPE : LA DÉMOCRATIE EN CRISE 3/6

En mêlant, dès 2005, politique et Internet, l'informaticien Gianroberto Casaleggio, cofondateur des « 5 étoiles » mort en 2016, rêvait de faire table rase du système italien. Mais son mouvement, arrivé au pouvoir, a surtout contribué à conforter l'extrême droite

IVRÉE, MILAN (ITALIE) - envoyé spécial

Est-ce qu'il aurait aimé? Difficile à dire, tant Gianroberto Casaleggio était avare de ses émotions. Les hommages funèbres sont faits pour les vivants, les morts ont d'autres diables à fouetter. Samedi 6 avril se tenait à Ivrea, non loin de Turin, le troisième événement – intitulé SUM#03 – en hommage à l'informaticien et consultant mort en 2016, cofondateur, avec le comique Beppe Grillo, du Mouvement 5 étoiles (M5S), aujourd'hui au pouvoir à Rome. Peu de gens connaissent Gianroberto Casaleggio hors d'Italie. Pourtant, l'homme au look excentrique de guitariste hard rock restera peut-être dans l'histoire comme celui qui a eu l'idée géniale et maléfique de mêler la politique et l'Internet, le populisme et les réseaux sociaux. Un Machiavel du XXI^e siècle qu'on aurait croisé avec Mark Zuckerberg. Une chance ou une malédiction pour la démocratie – c'est aussi l'histoire qui le dira.

Son fils et héritier Davide, un jeune quadra qui présente bien, ouvre et clôt l'événement par deux courtes allocutions sans relief et monocordes de moins de cinq minutes. Entre les deux, une journée de débats, conférences et ateliers sur le thème « Comprendre le futur ». L'ambiance ressemble à un congrès sur les jeux vidéo, mais pour personnes âgées. Il y est beaucoup question de transhumanisme, de fin du travail, de revenu universel, de blockchain et de Jacques Attali... Parfois, le public décroche. Lors d'un atelier consacré à la citoyenneté numérique, un père de famille interrompt le PowerPoint : « Moi, ce que je cherche, c'est comment éviter que ma fille regarde des idioties sur Internet et se cultive un peu. » L'orateur n'a pas de recette pour ça.

L'événement se veut « apolitique », mais il est de bon ton de s'y montrer dans la galaxie « 5 étoiles ». La présence du vice-président du conseil et ministre du travail, Luigi Di Maio, peine toutefois à masquer une relative désaffection. Le président du Parlement, Roberto Fico, n'est pas venu, et les députés se comptent sur les doigts d'une main. En déroute aux élections régionales (Abruzzes et Sardaigne) et à la traîne dans les sondages pour les européennes, les « 5 étoiles » ont d'autres priorités.

En marge du rassemblement, Di Maio, sourcils sombres et peau mate des gens du Sud, cravate rouge à pois des parvenus de la politique, donne une conférence de presse tout ce qu'il y a de plus politicienne. Après un court hommage à Gianroberto Casaleggio, « sans qui nous ne serions pas aujourd'hui au gouvernement », le jeune chef de file des « 5 étoiles » dément tout malaise avec son allié, la Ligue de Matteo Salvini, au plus haut dans les intentions de vote. Il en profite quand même au passage pour mettre un taquet à ses partenaires léguistes, accusés de fermer les yeux sur les dérapages négationnistes de certains élus – comme si ce n'était pas le cas des « 5 étoiles » – et de promouvoir une vision réactionnaire de la femme et de la famille.

Le SUM#03 se tient à l'Officina H, dans l'un des plus beaux bâtiments de ce qui fut « Olivetti City », la cité-usine des célèbres machines de bureautique. La famille Casaleggio vit à Ivrea depuis longtemps. Gianroberto a travaillé chez Olivetti, société qui, faute d'avoir réussi à prendre le tournant de l'ordinateur individuel, a sombré dans les années 1990, avant d'être avalée par Telecom Italia. Ivrea était la vitrine d'Adriano Olivetti, à la

tête de l'entreprise de 1933 à 1960 et grand patron social animé par une vision saint-simonienne : pour lui, le progrès technologique devait être au service du bien-être de l'humanité et des travailleurs. Il a fait appel aux meilleurs architectes d'Italie pour bâtrir ses ateliers et laboratoires, mais aussi les unités d'habitation des ouvriers et des cadres, ainsi que les équipements publics.

« Gianroberto Casaleggio a toujours été inspiré par Olivetti », assure Pietro Dettori, 32 ans, une jeuneousse de Casaleggio Associati, l'entreprise familiale, passée aujourd'hui au service de Di Maio. Gianroberto n'a pas connu Adriano en personne, mais il a repris plusieurs de ses concepts, comme ceux de communauté et d'un environnement adapté à l'être humain. » Et en effet, Casaleggio a fait du M5S une vaste communauté virtuelle reliée par le numérique. C'est aussi à Ivrea que Casaleggio a travaillé sur un projet de système d'exploitation qui s'est révélé utile plus tard, au moment de concevoir Rousseau, la plate-forme informatique qui permet aux membres des « 5 étoiles » d'échanger et de voter en ligne. Adriano Olivetti avait écrit un livre intitulé *Democrazia senza partiti* (« démocratie sans parti »)... Mais là où l'entrepreneur voulait bâtir un système idéal, Casaleggio s'est surtout attaché à détruire celui en vigueur.

« GEEK » ET « VISIONNAIRE »

Difficile de cerner Gianroberto Casaleggio. Le mot qui revient, chez ses amis comme chez ses ennemis, est « visionnaire ». Il s'intéresse surtout à l'organisation de la société et la jugeait dépassée. Dans les années 1970, alors que l'Italie se déchire entre marxistes et post-fascistes, il s'intéresse plus aux auteurs de science-fiction, surtout à Isaac Asimov, et à ceux de la contre-culture américaine. Il avait aussi une tendresse particulière pour 1984, d'Orwell, et *Sa Majesté des mouches*, de Golding. Dans *Gaia*, un film de huit minutes visible sur YouTube, il expose sa vision apocalyptique, complotiste et eschatologique de l'histoire humaine, où, à la fin, Internet sauvera l'humanité. Plus geek que politique, il n'est ni de droite ni de gauche. Sociologiquement, Casaleggio était un petit entrepreneur libéral et libertaire. « Il était post-idéologique », affirme Pietro Dettori. Pour lui, la politique est un service comme un autre. On peut tout faire depuis son téléphone, pourquoi pas de la politique ? Nous, les « 5 étoiles », nous n'abordons pas les problèmes avec un a priori idéologique. Nous cherchons à les résoudre, c'est tout. »

Casaleggio père détestait les politiques mais la chose publique l'a toujours intéressé. Il a raconté un jour avoir assisté aux toutes premières réunions d'Umberto Bossi, fondateur, dans les années 1980, de la Ligue lombarde, devenue Ligue du Nord puis transformée en Ligue tout court par Matteo Salvini. A l'époque, Bossi faisait la tournée des villa-

ges du Piémont pour vanter à des paysans incrédules l'indépendance de la Padanie. Bossi est l'un des deux seuls hommes politiques à avoir assisté à l'enterrement de Gianroberto Casaleggio. Certains veulent y voir l'annonce de l'actuelle coalition gouvernementale au pouvoir entre le M5S et la Ligue. Retenons simplement qu'il n'y avait pas d'incompatibilité.

L'autre homme politique national présent aux obsèques de Gianroberto Casaleggio n'est autre que le juge Antonio Di Pietro, rendu célèbre par l'opération « Mani pulite » (« Mains propres »), qui a décimé la classe politique italienne au début des années 1990. « Il m'a contacté pour me proposer d'améliorer ma communication politique sur le Web, et de gérer le site de l'Italie des valeurs, le parti que j'avais fondé », explique au *Monde* le juge Di Pietro, aujourd'hui à la retraite. Il était très compétent mais très réservé. Il écoutait beaucoup et parlait peu. C'était un idéaliste. Il a théorisé une « démocratie horizontale », où chaque décision devait être soumise à l'examen du peuple. Casaleggio soutenait que, pour réussir politiquement, il fallait traiter directement avec les électeurs. »

Pendant les premières années du M5S, Gianroberto Casaleggio avait décreté l'interdiction de parler dans les médias traditionnels. Puis Rocco Casalino, le communicant en chef du mouvement, a imposé l'absence de contradicteurs dans les débats télévisés. Casalino, qui s'occupe aujourd'hui de la communication du terme président du conseil, Giuseppe Conte, a été embauché par Casaleggio père après sa participation à la première édition de l'émission de télé-réalité « Il Grande Fratello ». Un peu comme si Loana était la porte-parole d'Edouard Philippe. Mais une Loana qui ne se priverait pas d'insulter les journalistes accrédités au palais Chigi, le Matignon italien.

Casaleggio père était « quelqu'un qui contrôlait tout, jusqu'à dans les moindres détails », concède Pietro Dettori. Peter Gomez, célèbre journaliste à la tête du site Internet du quotidien *Il Fatto Quotidiano*, réputé proche des « 5 étoiles », se souvient que lorsqu'il avait demandé à Gianroberto Casaleggio de travailler sur la conception du site, ce dernier avait répondu : « OK, mais je veux pouvoir décider de ce qui est publié. » Leur projet de collaboration s'est arrêté là.

Avec le juge Di Pietro, Peter Gomez et bien d'autres, Casaleggio partageait une aversion commune pour Silvio Berlusconi, sa vulgarité, ses frasques, ses accointances avec des financiers de la Mafia, sa confusion entre intérêts privés et charges publiques... Ironiquement, la déflagration « Mani pulite », au début des années 1990, a dégagé le terrain pour l'arrivée au pouvoir du Cavaliere, qui a survécu sur le désarroi des Italiens découvrant la corruption de leur classe politique. Plus d'une décennie après l'irruption, en 1994, de



ANNE-GAËLLE AMIOT

Berlusconi, Casaleggio a fait son entrée en scène en utilisant le masque grimaçant du comique Beppe Grillo.

Un soir de 2004, Gianroberto Casaleggio va voir dans sa loge le Coluche italien à la fin d'un spectacle à Livourne. Il lui propose d'unir leurs forces pour combattre le « système ». « A l'époque, Grillo détestait les ordinateurs autant que la politique », s'amuse Emanuele Buzzi, journaliste au *Corriere della Sera*. Casaleggio le convainc d'ouvrir un blog : Grillo a le charisme et le talent, Casaleggio le cerveau et la discipline. L'alliance est parfaite.

C'est le début de l'aventure des « 5 étoiles », qui traversent la scène politique italienne comme un boulet de canon. 2005 : Beppe Grillo ouvre son blog. 8 septembre 2007 : premier « Vafancullo Day », à Bologne. 4 octobre 2009 : lancement officiel du Mouvement 5 étoiles, à Gênes. Février 2013 : le M5S recueille 25,5 % des voix aux législatives. Juin 2016 : victoire des candidats M5S aux municipales de Rome et Turin. Mars 2018 : le M5S obtient 32,7 % des voix aux législatives et est appelé à former le gouvernement. Evidemment, sans la crise financière de 2008 et la cure d'austérité drastique qui s'en suivit, sans le « Rubygate » et les soirées *bunga bunga* du berlusconisme finissant, sans la vague migratoire qui a vu débarquer plus de 750 000 migrants en Italie depuis 2011, rien de tout cela ne serait arrivé. Ce ne serait peut-être pas arrivé non plus si le PD (Parti démocrate, centre gauche) n'avait pas envoyé promener Grillo en 2007 en lui disant qu'il n'avait qu'à fonder son parti s'il désirait être élu.

L'originalité du M5S ne tient pas à son populisme démagogue empruntant à la fois à la droite et à la gauche. Sa nouveauté radicale réside dans le fait que Casaleggio a usé d'Internet comme Berlusconi l'avait fait avec la télévision. Les « 5 étoiles » sont le premier mouvement politique 2.0, sans locaux, ni structure, ni congrès, ni bureau politique, ni cadres. Tout est en ligne, comme sur les groupes Facebook des « gilets jaunes » ou dans le tout nouveau Brexit Party, que vient de lancer le Britannique Nigel Farage. Casaleggio a commencé par utiliser le blog de Grillo et son espace de commentaires, ainsi que la



plate-forme Meetup, popularisée par le candidat démocrate Howard Dean, en 2004. Tout est en ligne, horizontal, libre, démocratique. En apparence. En fait, tout est sous le contrôle de ceux qui gèrent l'infrastructure informatique, Gianroberto Casaleggio et sa dizaine d'employés, qu'on retrouve aujourd'hui disséminés à des postes stratégiques du pouvoir, comme Pietro Dettori et Massimo Bugani, qui travaillent auprès de Di Maio, ou encore Rocco Casalino et Nick il Nero, un ancien camionneur devenu vidéaste du blog des « 5 étoiles », au palais Chigi. Ils assurent la présence invisible – et le contrôle à distance ? – de la maison Casaleggio au sommet de l'Etat.

«MÉDIAS BASHING» ET «SELFIE POLITIQUE»
Pour le journaliste de *La Stampa* Jacopo Iacoboni, qui a écrit deux livres d'enquête sur les « 5 étoiles » (*L'Esperimento* et *L'Esecuzione*, non traduits), « le mouvement est la chose des Casaleggio, d'abord le père et aujourd'hui le fils ; Beppe Grillo n'était qu'une façade. Les « 5 étoiles » sont une énorme machine de propagande, une boîte noire mais vide, d'autant plus dangereuse qu'elle est vide. Car on ne peut pas les attaquer sur leurs convictions, puisqu'ils n'en ont pas. Leur seul credo, c'est le discours contre les élites, forcément corrompus, tout le reste est négociable. Gianroberto a étudié les dynamiques de groupe et la fabrication du consensus quand il travaillait pour Webegg, une filiale d'Olivetti, au début des années 2000. Il s'en est servi pour la suite. »

Webegg a fait faillite, mais Gianroberto Casaleggio, piètre manager, s'est révélé un as de l'agit-prop. Iacoboni est évidemment traité comme un pestiféré par les « 5 étoiles », qui ont institutionnalisé le « médias bashing » en inventant le « journaliste du jour », une rubrique sur le blog de Grillo consacrée aux médias ennemis du mouvement. La force de frappe des trolls de l'organisation est impressionnante. Ainsi, lorsque le président de la République, Sergio Mattarella, avait rejeté la première mouture du gouvernement Conte : immédiatement, une campagne coordonnée a déversé des milliers de messages sur Twitter faisant référence à l'assassinat de son frère par la Mafia.

L'absence d'orientation politique fait du M5S une exception en Europe, imitée depuis peu par le comique ukrainien Volodymyr Zelensky, élu président, en avril, à la surprise générale. Comme le résume l'essayiste de gauche Giuliano da Empoli, « nous avons essayé les politiciens, puis les hommes d'affaires avec Berlusconi, puis les universitaires avec Monti. Maintenant, c'est au tour des quidams de la rue ». La plupart des élus 5 étoiles sont de parfaits inconnus qui ont remporté des primaires en ligne, parfois de quelques dizaines ou centaines de voix, avant de profiter de la vague de dégagisme qui a traversé la Péninsule. Luigi Di Maio, aujourd'hui numéro deux du gouvernement, est un ancien agent d'accueil du stade San Paolo, à Naples.

Casaleggio a inventé la « selfie politique », celle où l'on ne trouve rien de plus intéressant que soi-même, celle où il est plaisant de débattre tout seul. « Le plus dangereux, souligne Giuliano da Empoli, c'est que toute une génération de jeunes Italiens ultraconnectés a été socialisée à la politique de cette manière où peu importe le fond, où tout est dans la forme. » Tout en théorisant le pouvoir du peuple et la disparition de la « fausse » démocratie représentative au profit d'une « vraie » démocratie directe, Gianroberto Casaleggio s'est vanté un jour, à propos des élus du mouvement, d'avoir créé des « avatars ». Son fils Davide, lui, a écrit *Tu sei rete* (« Tu es le réseau », non traduit), où il compare les usagers des réseaux sociaux à des fourmis : « Une fourmi ne doit pas savoir comment fonctionne la fourmilière, sinon toutes les fourmis souhaiteraient occuper les meilleures postes et les moins fatigants, créant ainsi un problème de coordination. » « Les « 5 étoiles », soupire Giuliano da Empoli, c'est comme si Cambridge Analytica avait pris le contrôle du Parti républicain aux Etats-Unis. »

Dans un mouvement aussi « liquide », voire « gazeux », que les « 5 étoiles », la question est celle du contrôle. Ce n'est pas pour rien que Gianroberto Casaleggio avait une grande admiration pour Gengis Khan et Napoléon, deux conquérants qui ont réussi à rester à la tête d'empires grands comme des continents... Casaleggio n'hésitait pas à exclure tous les contrevenants aux règles du mouve-

«LES « 5 ÉTOILES », C'EST COMME SI CAMBRIDGE ANALYTICA AVAIT PRIS LE CONTRÔLE DU PARTI RÉPUBLICAIN AUX ÉTATS-UNIS »

GUILIANO DA EMPOLI
essayiste

ment, qui interdisent notamment aux membres de se rencontrer hors des cadres prévus, et ceux faisant preuve de trop d'esprit d'initiative ou d'indépendance. Face à la multiplication des procès intentés par les exclus, cette pratique a diminué. Mais le mouvement a continué à faire signer des « contrats » à ses élus, les obligeant à payer des pénalités en cas de non-application du programme. Ce qui revient à l'instauration d'un mandat impératif.

On a également accusé Casaleggio de manipuler les résultats des votes en ligne, lui seul étant chargé du support informatique. Son fils dément énergiquement. Et il a probablement raison : la meilleure preuve en est que Beppe Grillo a fait un jour démettre une candidate du mouvement à la mairie de Gênes, pourtant désignée par les internautes, parce qu'il la jugeait mauvaise. Si les résultats avaient été manipulés, il n'aurait pas eu besoin d'intervenir de manière aussi grossière. Toutefois, l'absence d'une instance de contrôle et de certification indépendante pose problème.

C'est autrement que les résultats sont influencés, notamment par le choix des questions posées et leur formulation. On a pu le voir récemment, lorsque le mouvement a demandé à ses militants s'il fallait engager des poursuites contre Matteo Salvini, son partenaire au gouvernement, pour « séquestration de migrants ». La question en ligne, formulée à l'aide d'une double négation, incitait fortement à épargner Salvini, alors que le M5S a fait un credo de son refus de toute immunité pour les élus. Les impératifs du pouvoir ne sont pas les mêmes que ceux de l'opposition. Il s'agit maintenant de durer à la tête du système, et non plus de le détruire.

DONNÉES ET CONFLIT D'INTÉRÊTS

Le juge Antonio Di Pietro résume à sa façon l'évolution des « 5 étoiles » : « Grâce à Gianroberto Casaleggio et Beppe Grillo, les citoyens italiens ont eu l'occasion d'exprimer dans les urnes leur déception envers un système politique corrompu. Mais après la mort de Casaleggio et la décision de Grillo de se retirer [en janvier 2018], le mouvement a perdu son « phare » de référence et est devenu un parti comme tous les autres. » Davide Casaleggio et Luigi Di Maio ont succédé aux pères fondateurs du M5S. Ils ont verrouillé leur pouvoir en se faisant désigner comme les deux seuls fondateurs de l'association du Mouvement 5 étoiles. Les statuts précisent que l'ensemble des prestations informatiques du mouvement sont obligatoirement assurées par la plate-forme Rousseau, lancée en 2016. Or, Davide Casaleggio est l'unique fondateur de l'association Rousseau, seule propriétaire des données et de la vie numérique du M5S. La boucle est bouclée.

Si Gianroberto Casaleggio est un mystère, Davide, qui a passé sa vie dans l'ombre de son père, l'est plus encore. Introverti et secret, férus de plongée sous-marine, parfaitement bilingue (sa mère est anglaise), il a 43 ans et a été formé en marketing à la Bocconi, l'université milanaise de l'élite. Son père était un « visionnaire », lui est plus un « gestionnaire ». Il a installé les bureaux de l'association Rousseau dans les anciens locaux de la firme familiale, qui, elle, a déménagé à l'autre extrémité du « rectangle d'or », le quartier du luxe et de la mode à Milan. Dix minutes à pied séparent les deux entités.

C'est dans les locaux de Rousseau qu'il reçoit *Le Monde*, un appartement au deuxième étage d'un immeuble ancien, tout près de la Scala. Cordial mais mal à l'aise, Davide Casaleggio dégage l'impression étrange d'être en décalage avec lui-même, comme si les mots qu'il emploie venaient d'un autre. Quand il parle de démocratie numérique, on assiste à un exercice de ventiloquie, le fils continue de vivre dans l'ombre de son père. Comment être à la hauteur ? En faisant de la surenchère : on appellera cela le « syndrome de l'héritier ». Casaleggio junior insiste sur le fait qu'il est légitime dans l'histoire des « 5 étoiles » : « Je fais partie du mouvement depuis sa naissance avec la création, début 2005, du blog. » Dans un entretien récent à *Il Fatto Quotidiano*, il a révélé avoir assisté à la fameuse rencontre de Livourne en 2004, entre son père et Beppe Grillo. Personne n'en avait jamais parlé. Des photos attestent en tout cas

sa participation aux toutes premières réunions publiques, dès 2005.

Si Davide Casaleggio, qui fuit généralement les médias, est engagé dans une grande opération de communication ces derniers temps, c'est qu'il est en butte à des critiques, y compris à l'intérieur du mouvement. La plate-forme Rousseau est jugée peu fiable – elle a été hackée à plusieurs reprises – et très onéreuse au vu de ses performances. Les élus grognent contre l'obligation qui leur est faite de verser 300 euros par mois à l'association Rousseau pour « frais de fonctionnement ». Selon les calculs de Jacopo Iacoboni, cela représente 6,5 millions d'euros sur la durée d'une législature. Une belle somme, mais pas non plus une fortune.

Pour le moment, les accusations d'enrichissement de Casaleggio Associati n'ont pas été prouvées. La firme familiale réalise 2 millions d'euros de chiffres d'affaires et peine à dégager un bénéfice. Mais nombreux sont ceux qui pointent le risque important de conflit d'intérêts entre Casaleggio l'entrepreneur et Casaleggio le leader politique, alors que le gouvernement vient de décider de créer un fonds d'investissement de 1 milliard d'euros dans les start-up et de financer le développement de la technologie blockchain... dont Davide Casaleggio est l'un des grands chantres. D'autres soulignent que le jeune entrepreneur est désormais invité aux conférences de la Confindustria, le Medef italien. Lui dément catégoriquement, en tout cas, tirer un quelconque avantage de ses activités politiques : « Mon entreprise gagnerait plus d'argent si je pouvais m'y consacrer à temps plein. »

Pour l'essayiste Giuliano da Empoli, qui consacre tout un chapitre à Casaleggio dans son ouvrage *Les Ingénieurs du chaos* (JC Lattès, 200 p., 18 euros), la véritable richesse de Casaleggio Associati, ce sont les données collectées sur le blog, sur la plate-forme Rousseau (qui compte 120 000 membres), mais aussi par le truchement des réseaux sociaux. Les comptes Facebook des leaders du M5S totalisent en effet plusieurs millions d'abonnés. Or, plusieurs dissidents du mouvement, comme l'eurodéputée Daniela Aiuto, ont accusé Casaleggio d'exiger les mots de passe des adresses e-mails et comptes des élus 5 étoiles. « C'est faux, assure Davide Casaleggio. Cela n'existe pas à ma connaissance. » A deux reprises, Casaleggio a été condamné à des amendes par l'équivalent italien de la CNIL pour non-protection des données. Depuis, le président de l'organisme est en instance de limogeage...

Lors de l'entretien, Davide Casaleggio tient à insister sur un autre point : il n'y aura pas de changement des règles du jeu au sein des « 5 étoiles ». En clair, quelles que soient les réformes internes au terme de la consultation en cours, « la limite des deux mandats maximum reste intangible. Nous avons toujours dit que la politique n'était pas un métier ». Le message est destiné à Luigi Di Maio, auquel on prête la volonté de faire sauter une limitation qui va le concerner à la fin de la législature en cours. Casaleggio rappelle ainsi qu'il faudra compter avec lui après la défaite électorale qui se profile. Casaleggio veut pouvoir désigner le successeur de Di Maio, alors que ce dernier cherche à s'émanciper et à pérenniser son pouvoir.

« C'est une chose de s'opposer, c'en est une autre de savoir gouverner, rappelle sévèrement le juge Di Pietro. Je ne partage pas la politique actuelle du M5S parce qu'il continue de faire des annonces et des promesses qui ne sont pas réalisables. » La désastreuse gestion de Rome par la maire, Virginia Raggi, novice en politique, en est le meilleur exemple. L'épreuve du pouvoir a aussi attisé les divergences au sein du mouvement, notamment entre partisans et opposants à l'alliance avec Salvini. Jusqu'à présent, cette coalition profite surtout à la Ligue, qui a su s'inspirer du savoir-faire du M5S sur les réseaux sociaux et est aujourd'hui au plus haut dans les sondages. Au final, le M5S, plutôt que de changer la politique comme en rêvait Gianroberto Casaleggio, a surtout servi de machine à transformer les abstentionnistes et les déçus de la gauche en électeurs d'extrême droite. ■

CHRISTOPHE AYAD

Prochain épisode Jours de haine au Royaume-Uni

Leonardo DiCaprio,
au centre, dans «Once Upon a Time... in Hollywood».
CTMG, INC 2018

ONCE UPON A TIME... IN HOLLYWOOD

SÉLECTION OFFICIELLE
En compétition

I avait 6 ans, cet été-là, celui d'Apollon XI et de Woodstock. Le temps est mal fait, Quentin Tarantino aurait voulu avoir 20 ou 35 ans en 1969. Ce moderne Aladin dispose de son génie à lui, et Hollywood a exaucé son vœu, dont le Festival de Cannes a découvert l'accomplissement : *Once Upon a Time... in Hollywood*.

Trois heures passées à brûler sous le soleil et les projecteurs de Californie du Sud en compagnie de deux personnages de fiction – Rick Dalton, un acteur sur le déclin (Leonardo DiCaprio) et Cliff Booth, son cascadeur et homme à tout faire (Brad Pitt) – et d'une cohorte de figures qui hantent aujourd'hui les histoires du cinéma, parmi lesquels l'actrice Sharon Tate (Margot Robbie), épouse de Roman Polanski, assassinée par des membres de la «famille» de Charles Manson dans la nuit du 8 au 9 août 1969.

A la sortie de la projection, en 35 mm, on avait compris pourquoi Tarantino avait fait lire, avant que les lumières ne s'éteignent, le message comminatoire qui circulait depuis quelques jours sur les réseaux sociaux : «Les acteurs et l'équipe ont beaucoup travaillé à vous offrir quelque chose d'original, et je me contente de demander à tous d'éviter de révéler quoi que ce soit qui empêcherait les futurs spectateurs de faire la même expérience du film.»

Sans briser le tabou imposé par le «shaman», on rappellera que la formulation *once upon a time* («il était une fois») est celle des contes de fées et affranchit des lois du réel, que ce soit chez Charles Perrault ou Sergio Leone. *Once Upon a Time... in Hollywood* est un rêve. Pour en apprécier le récit, il faut l'avoir fait, au moins un peu, soi-même. Ce qui suppose, à moins d'avoir été jeune adulte à Los Angeles en 1969, d'être amateur de cinéma de genre, de musiques pop et de faits divers horrifiques. Appartenir au genre masculin sera sans doute d'un grand succès, également.

Digressions parfois magnifiques

Pour appâter le chaland, Quentin Tarantino égrène les notations culturelles, ressuscitant Paul Revere and the Raiders, superstars du garage rock, ou Matt Helm, succédané de James Bond. Il le fait plus à la manière du Petit Poucet qui trace le chemin vers la maison de l'ogre que de celle de l'historien qui veut distiller la vérité d'une époque.

L'an 1969 de Quentin Tarantino est une contrée magique, peuplée de créatures terrifiantes (Charles Manson et sa «famille»), d'une gente dame, Sharon Tate, dont on ne saura pas grand-chose, et de la paire de chevaliers errants déjà mentionnés. Car il se trouve que Rick Dalton a profité de son heure de gloire pour acquérir un ranch avec piscine sur Cielo Drive, en

sous-sol de celui où Roman Polanski et Sharon Tate ont succédé à Dennis Wilson, des Beach Boys, dans l'entourage duquel Charles Manson s'était introduit.

Tarantino ne témoigne pas d'autre intérêt pour l'histoire, pour la réalité des vies passées et brisées que de les mettre au service de sa fiction, de ses pulsions. Ces dernières tournent toutes autour du duo DiCaprio-Pitt, unis par une amitié indéfectible construite contre les puissants, mais aussi contre les femmes.

Sharon Tate n'apparaît que par intermittence, entre autres dans une très belle séquence qui la montre quémendant une place gratuite à l'entrée d'un cinéma pour découvrir *Matt Helm règle son comte*, dans lequel elle tient un second rôle. Cette position subalterne est dévolue à tous les personnages féminins, ce qui déçoit un peu du réalisateur du *Boulevard de la mort*.

Aujourd'hui, Tarantino préfère s'intéresser à Rick Dalton, la star devenue un peu visqueuse à force de s'apitoyer sur el-

L'an 1969 de Quentin Tarantino est une contrée magique, peuplée de créatures terrifiantes, d'une gente dame et d'une paire de chevaliers errants

le-même, un homme plein de talent qui n'a pas su l'utiliser, qui a cru pouvoir être le nouveau John Wayne alors que l'époque attendait Steve McQueen (on verra passer ce dernier, à l'occasion d'une fête à la Playboy Mansion, il a les traits de Damian Lewis). S'il n'a pas tout à fait sombré dans l'alcool c'est grâce au soutien indéfectible de Cliff Booth, qui, lui, a su préserver son physique. Tarantino prête au personnage un passé trouble – il a été accusé, puis innocenté, du meurtre de sa femme.

C'est Cliff qui conduit Rick sur les plateaux des séries télévisées dans lesquels il joue les méchants, systématiquement mis à mal par les héros. *Lancer* (imité d'un western du même titre tourné pour la télévision) par exemple, est pour l'acteur vieillissant l'occasion d'une pauvre épiphanie (il acceptera de partir en Italie tourner un western spaghetti sous la direction de Sergio Corbucci) et surtout pour Tarantino celle de porter un produit de consommation courante au niveau des grands moments du genre.

La durée du film permet ces digressions parfois magnifiques. Parce qu'il a pris une jolie adolescente en auto-stop, Cliff revient sur un ancien décor de western devenu lieu de la «famille» Manson (détail géographique emprunté à l'histoire), et Tarantino s'offre un flirt avec le film de terreur, en plein jour, en plein soleil.

On trouve dans ces détours des raisons d'aimer, d'admirer aussi bien la virtuosité du film que la minutie monacale des emprunts aux recoins les plus obscurs de la culture populaire. Pour évoquer le goût déplaisant que laisse *Once Upon a Time... in Hollywood*, il faudrait dévider jusqu'au bout le scénario et briser l'oukase de «Tarantino». Le film ne mérite pas tant d'indignité. Sortie en salle le 14 août. ■

THOMAS SOTINEL

Film américain de Quentin Tarantino. Avec Leonardo DiCaprio, Brad Pitt, Margot Robbie, Al Pacino, Kurt Russell, Lena Dunham (2h39). Sortie en salle le 14 août.

A Rio de Janeiro, une Marianne des transgenres

Aude Chevalier-Beaumel et Marcelo Barbosa ont filmé une militante LGBT brésilienne et ses proches à la Casa Nem, refuge pour les trans

INDIANARA

ACID

Indianara est un personnage de cinéma. Fellinienne, guerrière sous sa chevelure de sirène, la militante transgenre ne laisse jamais à la rue une âme perdue. Sa lutte arc-en-ciel s'étend des minorités LGBT (lesbian, gay, bi, trans) aux travailleurs qui réclament plus de justice sociale. Tous les trans du Brésil connaissent la Casa Nem, refuge et squat qu'elle a ouvert en 2016, au cœur de Rio de Janeiro, arche de Noé qu'Indianara a dû libérer en 2018, moment qui marque la fin du documentaire qui porte son nom.

Entre 2016 et 2018, les réalisatrices Aude Chevalier-Beaumel et Marcelo Barbosa ont capté cette vie libre et sauvage, dans ses éclats et ses douleurs, sa splendeur et sa fragilité. Cette période coïncide avec le mandat du président de la République Michel Temer, durant lequel les droits sociaux ont reculé et la situation des transgenres empiré. La caméra a circulé dans l'intimité de la Casa Nem, comme Nan Goldin photographiait ses proches dans les années 1990. Indianara est moins trash, plus festif et militant.

Le montage de Quentin Delaroch se fraie un chemin dans les histoires du collectif et de ces jeunes gens aux corps réinventés.

Moments de deuil, départs de manifs, instants de fête : au détour d'une chanson, un ange parisien aux seins qui pointent se déhanche fabuleusement, pendant que d'autres s'activent aux fourneaux. Le confort est sommaire, chacun attend son tour avec l'assiette. La vie brûle : solaire, dans sa robe de mariée, Indianara fête son union avec son amoureux, un ancien militaire issu d'une famille conservatrice. Elle le dompte, il l'apprivoise... Elle se définit comme «une personne avec des seins et une bite».

Aude Chevalier-Beaumel a rencontré Indianara en 2014, le jour de la fierté LGBT à Rio. Seins nus, le drapeau arc-en-ciel dans une

main, le mégaphone dans l'autre, la Marianne des transgenres énumérait les noms des trans tués dans l'année. En 2017, 179 personnes transgenres ont été assassinées au Brésil ; et c'est dans ce pays que sont commis plus de la moitié des meurtres transphobes.

Sortie d'un film d'Almodovar
Indianara n'a eu le choix que de s'endurcir. Au départ naît Sergio Siqueira, qui, à 12 ans, décide de faire une transition et se fait appeler Indianara. Suivent de nombreux combats, de São Paulo, où elle alterne petits boulots et prostitution, s'engage dans la prévention contre le sida, à Paris, où elle sous-loue des chambres à

des «filles». Condamnée pour proxénétisme en France elle est expulsée au Brésil.

C'est une autre héroïne du film, la transgenre Wescla Vasconcelos, qui est venue à Cannes. Cheveux blonds teintés sur sa peau caramel, robe à fleurs et boucles d'oreilles bleues, elle semble sortie d'un film d'Almodovar. Wescla incarne la génération qui prend la relève. Comment survivent les trans au Brésil sous Bolsonaro ? «Il nous hait. Les fonds de soutien aux droits des minorités sexuelles et de genre ont été réduits, et le Conseil national LGBT a été supprimé. Cela dit, les trans se sont soudés dans l'adversité. Après le meurtre, en mars 2018, de l'élu socialiste et

afroféministe Marielle Franco, conseillère municipale à Rio, beaucoup de femmes se sont lancées en politique. On les appelle «les semences de Marielle».

Et pour la première fois, une députée trans noire, Erica Malunguinho, a fait son entrée au Parlement de São Paulo, en mars. Wescla est décidée à faire entendre sa douce radicalité. A s'autodéfinir, à défier l'ordre et l'état civil. Comme Indianara, raconte-t-elle, qui vient d'opter pour le neutre. Indianara faisait trop féminin. «Désormais, c'est Indianara.» ■

CLARISSE FABRE

Documentaire brésilien d'Aude Chevalier-Beaumel et de Marcelo Barbosa (1h24).



Bong Joon-ho revisite avec brio la lutte des classes

Le Coréen, en véritable cinéaste politique, mélange les genres, tout en restant fidèle à son style virtuose

PARASITE

SÉLECTION OFFICIELLE
En compétition

Parasite marque un double retour pour Bong Joon-ho, non seulement dans les rangs de la compétition, deux ans après la polémique soulevée par *Okja* (premier film Netflix montré sur la Croisette), mais surtout au bercail de la Corée du Sud dont il est originaire, après dix années de tribulations internationales. Force est de constater que l'auteur de *Memories of Murder* (2003) et *The Host* (2006) ne s'est jamais montré plus morrant, détonnant qu'à domicile, dans une Corée dont il s'est plus dès ses débuts à brocarder les travers, et où les inégalités sociales, la précarisation des emplois, la prédatation financière, la violence des rapports de classe, ont pris des proportions alarmantes. C'est de cela que parle *Parasite*, ne laissant

à ce titre aucun doute sur le fait que Bong Joon-ho n'est pas seulement un styliste virtuose, mais un véritable cinéaste politique.

Derrrière son titre en trompe-l'œil suggérant l'horreur ou la science-fiction, *Parasite* est en fait un film de maison, s'inscrivant dans une tradition du cinéma coréen, celle des récits de domestique dont le fleuron demeure *La Servante* (1960), de Kim Ki-young. La première image du film, fortement significative, est celle de l'entresol miteux qu'habite la famille Ki-taek (dont Song Kang-ho, fidèle acteur du cinéaste, dans le rôle du père), d'où perce à peine une perspective à demi enterrée et à ras de bitume sur la rue, et donc sur le monde. Au chômage mais soudé, le petit clan vit d'expédients, jusqu'au jour où le fils, débouté de ses études, se fait engager dans une grande propriété bourgeoise du dernier cri : chez les Park, jeune couple fortuné, pour donner des cours à leur garçonnet choyé. Or,

La forme du film adhère à celle de la grande maison bourgeoise, qui porte en elle tous les espoirs des personnages

Song Kang-ho et Bong Joon-ho, le 21 mai, à Cannes. PAOLO VERZONE/AGENCE VU POUR « LE MONDE »



Song Kang-ho : « Je n'ai pas vraiment de modèle »

ON Y VA CHAPEAU BAS : rencontrer Song Kang-ho, c'est rencontrer Jean-Pierre Léaud. Ou Depardieu ou Dewaere, choisissez... L'un des acteurs fétiches de la Nouvelle Vague – coréenne celle-là – qui, depuis vingt-cinq ans, déferle de Séoul. Celle des Hong Sang-soo, des Park Chan-wook, Kim Jee-woon... C'est rencontrer aussi l'un des comédiens récurrents des films de Bong Joon-ho dont le dernier opus, *Parasite*, est présenté en compétition officielle. C'est le quatrième long-métrage que les deux hommes ont tourné ensemble après *Memories of Murder* (2003), *The Host* (2006) et *Snowpiercer*, le *Transperceneige* (2013).

Derrière tous ces films se diffuse la petite musique politique d'une société encore empêtrée dans l'héritage de la dictature militaire. Là-bas, on appelle cette génération les « Sam ppal youk », les « 3-8-6 ». Le 3, parce qu'ils avaient 30 ans lors du grand essor économique des années 1990 ; 8, parce qu'ils ont été le ferment de la « révolution de velours » des années 1980 ; 6, parce qu'ils sont nés dans les années 1960.

Grand, solide, veste beige, pantalon blanc, pieds nus dans ses mocassins, Song Kang-ho, 52 ans, reçoit sur le rooftop de l'hôtel Five Seas au milieu d'un aréopage de communicantes empressées et tout ouïe. Un soupçon de moustache mal rasée affleure sous le fond de teint, shooting photo et télés obligent. Lui part d'un rire bizarrement cristallin : « Ce n'était pas mon intention de devenir un symbole mais c'est la société coréenne qui aime ça. » Les « Sam ppal youk » ? Il hoche de la tête. « Je n'ai jamais été impliqué dans les mouvements politiques quand j'étais jeune. Mais j'ai toujours travaillé pour des films ou dans des pièces de théâtre qui cherchaient à porter du sens, c'est pour ça qu'ils ont eu un tel retentissement. »

Un acteur de théâtre

La première fois qu'il apparaît à l'écran, c'est en 1996 dans un petit rôle chez Hong Sang-soo : *Le jour où le cochon est tombé dans le puits* (1996). Kim Eui-sung, l'acteur principal, l'a présenté au réalisateur qui est venu le découvrir sur scène avant de lui proposer

de passer derrière la caméra. C'est que Song est avant tout un acteur de théâtre. Dès l'école, il a souhaité devenir un comédien. Son père est peintre, selon les canons traditionnels coréens. La famille n'est pas pauvre comme celle dans *Parasite*, mais elle a connu « des moments difficiles... Enfin, ces événements qu'il a fallu surmonter, à peu près tout le monde en Corée a dû les traverser à une certaine époque ». Son art, il l'a appris sur scène. On lui imagine des modèles. Il rit et murmure : Steve McQueen. Le héros de *Papillon*, un film qu'il a vu plus d'une douzaine de fois lorsqu'il était petit. Il retrouve son sérieux : « Je n'ai pas vraiment de modèle. On n'apprend pas en imitant les autres mais plutôt en intériorisant le personnage et c'est un processus très solitaire. »

Pourquoi est-ce qu'on la sent, là, si fort, cette solitude ? Pourquoi espère-t-on qu'il va enlever le fond de teint pour redevenir le chef de cette famille affreuse, sale et maudite qui nous ravit dans *Parasite* et dont il confiait « se sentir si proche » ? ■

LAURENT CARPENTIER

l'arrivée du jeune homme n'est que la première étape d'une opération d'infiltration très discrète, qui va conduire, étape par étape, les deux familles à vivre côté à côté, les uns devenant les serviteurs, mais aussi les doubles secrets de leurs maîtres. Commençant sous les auspices d'une comédie menée tambour battant, le film impressionne par sa capacité à changer de braquet, virant à l'angoisse, puis à l'horreur, frôlant le fantastique.

Une société à deux vitesses
que, dans un brassage de registres ébouriffant, en quoi le cinéma de Bong Joon-ho demeure fidèle à lui-même. Chaque nouvelle scène bouscule la précédente et relance les dés d'un récit impressionnant par son génie polymorphe.

Une société à deux vitesses

En réunissant dans la même demeure deux familles opposées, *Parasite* réalise une sorte de condensé, qui désigne une société à deux vitesses où les places à l'ombre des riches se payent par une aliénation à leur mode de vie. Mais la soumission des uns est aussi une moquerie, un déguisement.

Les Ki-taek apprendront à leurs dépens que toute position sociale n'est jamais que relative. Que le prolétariat n'est bien souvent que la face émergée d'un sous-prolétariat, sur lequel se reportent les effets de la domination. Ainsi les préjugés sociaux ne peuvent-ils jamais se résorber dans la soumission aux puissants. Il reste toujours quelque chose qui témoigne d'une infériorité de condition. Cette odeur de graillon qui colle aux basques du père Ki-taek et dont M. Park, incommodé, ne manquera pas de lui faire porter l'humiliation. Il n'en faut parfois pas plus pour provoquer un geste de révolte et déchirer le voile de l'illusion sociale. ■

MATHIEU MACHERET

Film sud-coréen de Bong Joon-ho. Avec Song Kang-ho, Lee Sun-kyun, Cho Yeo-jeong, Choi Woo-sik (2 h 12). Sortie en salle le 5 juin.

VIGGO MORTENSEN MAHERSHALA ALI

GREEN BOOK SUR LES ROUTES DU SUD

3 OSCARS MEILLEUR FILM

DISPONIBLE EN 4K ULTRA HD™, BLU-RAY™, DVD ET VOD SUR **cinéma(s)**

Télérama LE TIGARO ALLOCINÉ FOX FILMS

Neuf coeurs brisés par le deuil

A Venise, «Heartbreak» réunit des artistes d'Orient autour de la notion de douleur

ARTS

VENISE (ITALIE)

C'est l'un des principaux intérêts de la Biennale de Venise : moins ce qu'elle montre dans ses lieux officiels que ce qui se montre au même moment ailleurs dans la ville. L'observation n'est pas neuve, mais elle se vérifie particulièrement cette année. Voici donc la remarquable exposition «Heartbreak», qui est à l'opposé de la Biennale, que ses auteurs, Tamara Chalabi et Paolo Colombo, par ailleurs commissaires du pavillon de l'Irak, l'ont voulu ou non. Exposition réduite : neuf artistes, dont aucun de ces noms supposés magnétiser le marché de l'art. Exposition cohérente par la géographie des lieux de naissance : de la Tunisie à l'ouest à l'Iran à l'est, de la Bosnie au nord à l'Egypte au sud avec, au centre, Syrie et Liban. Exposition cohérente par son sujet, qu'*«Heartbreak»* résume trop, car il ne s'agit pas ici seulement de chagrins sentimentaux, mais

de douleurs et de deuils à la fois personnels – l'exil ou la peur – et collectifs – la guerre, civile ou étrangère. Aussi l'histoire de Didon et Enée est-elle rappelée en guise de préface, telle que Virgile la mit en vers latins et Purcell en opéra anglais. Didon, reine de Carthage, en Tunisie, reçoit l'exilé Enée qui a fui Troie, en Turquie, avec les survivants de la prise de la ville par les Grecs. Elle l'aime et se tue quand il reprend la mer pour aller fonder Rome. Leur drame est donc amoureux, guerrier et politique. L'évoquer par une toile du Napolitain Andrea Vaccaro (1604-1670) est le meilleur des préambules. Ainsi sait-on dès l'entrée que l'on pénétre dans une exposition qui a été réfléchie – une rareté désormais.

Une géométrie douloureuse

Elle développe un entrelacs de dessins, vidéos, sculptures et peintures qui, chacun sur son mode particulier, suggère des sensations et des idées de perte, de solitude ou de séparation.

L'Athénienne Christiana Souldou est la plus proche des mytho-

logies anciennes, dont elle dessine les divinités, ce qui ne surprendrait pas si elle ne les dessinait de façon si peu appuyée, avec des gris si légers qu'elles sont à peine visibles, comme promises à un prompt effacement. Les peintures de Talar Aghashian, Beyrouthine vivant à Londres, se souviennent aussi des iconographies classiques, mais figures et objets croulent dans des éboulements de gris et d'ocres, et ses petites terres cuites semblent mutilées ou brisées.

L'Iranienne Maryam Hoseini peint tout autrement, découpages nets et aplats intensément colorés, et cependant ne se distinguent que des éléments anatomiques

divisés et multipliés, une sorte de géométrie douloureuse qui retient le regard. Comme le retient et le captive la vidéo réalisée par la Syrienne Randa Maddah, qui travaille à Paris, avec des fragments de miroirs suspendus à des fils dans lesquels se reflètent un bunker, une pente rocheuse, un paysage de frontières infranchissables.

Celles-ci, Lana Cmajcanin, née à Sarajevo, les trace sur des feuilles de plastique transparent qu'elle invite les visiteurs à faire glisser à leur guise sur une grande carte où l'on reconnaît plus ou moins les Balkans : ainsi font-ils l'expérience d'une géographie incompréhensible et instable, procédé qui vaudrait pour bien d'autres parties du monde. C'est simple et d'une radical efficacité.

Exercices de précision

Autres cartes, celles que Madj Abdel Hamid, né à Damas, brode sur des bouts de tissu. Pour comprendre, il faut lire leurs titres, *Tadmur* ou *Tadmur Prison*. Tadmur est le nom arabe de Palmyre, et la prison de Tadmur, que l'on trouve aussi transcrit Tadmor, a été l'une des plus abominables du régime syrien : tortures et massacres systématiques. L'évoquer par de délicats

travaux d'aiguilles, c'est pousser à son paroxysme la tension entre le sujet et l'œuvre.

Farah Khelil, native de Carthage, et Füsun Onur, d'Istanbul, en passant par des constructions autobiographiques. Constructions d'images pour Khelil, de la carte postale qui peut être en grande partie recouverte d'un blanc opaque ne préservant que quelques détails, aux vignettes des dictionnaires et à tout ce que la vidéo permet de rencontres et de superpositions. Elle les réunit sur une petite table, reliquaire à souvenirs. Constructions de maquettes pour Onur, qui invente des intérieurs, autobiographiques sans doute. Mais, à ces exercices de précision maniaque, on peut préférer ses jeux plus désinvoltes avec des monochromes qu'elle habille d'étoffes aussi décoratives qu'ils sont stricts.

La dernière salle est celle du Beyrouthin Imad Issa : un ensemble de vidéos, une suite de têtes en terre cuite. Le catalogue définit Issa comme un «wartime Dadaism artist», un dadaïste par temps de guerre, ce qui est presque redondant puisque dada est apparu à Zurich en 1916. La guerre est dans ses vidéos, brèves, heurtées, brouillées parfois, tournées avec des moyens réduits, à l'inverse du grand spectacle militaire dans lequel se complait d'ordinaire le cinéma. La guerre est dans la façon brutale dont il signifie que les conditions pour faire de l'art comme si tout allait bien ne sont plus d'actualité, ce qui donne la remarquable vidéo *No Performance*, portée par la colère. Elle est, jusqu'au difficilement supportable, dans *Penetrated*, autre vidéo. En la voyant, on comprend pourquoi les têtes de terre cuite sont percées de petits trous ronds ou fracturées à hauteur des tempes. Art par *wartime*, en effet, aussi cruel que ce temps. ■

PHILIPPE DAGEN

Heartbreak, Ca'del Duca, Corte del Duca Sforza, San Marco 3052, Venise. Du mardi au dimanche de 10 heures à 18 heures. Entrée libre. Jusqu'au 24 novembre. Ruyamaps.org.



«View», vidéo de la Syrienne Randa Maddah, 2017. RANDA MADDAH

LE CRÉDIT MUTUEL DONNE LE  WE LOVE GREEN FESTIVAL

1^{ER} & 2 JUIN 2019 • BOIS DE VINCENNES, PARIS

50 CONCERTS & DJ-SETS EN PLEINE NATURE

TAME IMPALA - BOOBA
CHRISTINE AND THE QUEENS - FUTURE
ERYKAH BADU - VALD - FKA TWIGS
METRONOMY - AYA NAKAMURA
ROSALÍA - FLAVIEN BERGER - KALI UCHIS
HAMZA - COURTNEY BARNETT - BONOBO
LAURENT GARNIER - RICARDO VILLALOBOS
REX ORANGE COUNTY - MR OIZO W/ FLAT ERIC - SLEAFORD MODS
IDLES - COLUMBINE - TORO Y MOI - TIERRA WHACK - SEBASTIAN CALYPSO ROSE - JOHAN PAPACONSTANTINO - PEGGY GOU - YVES TUMOR MARIE DAVIDSON - MALL GRAB - LEON VYNETHALL - ALTIN GÜN - FOLAMOUR NICOLAS LUTZ - NU GUINEA - FLOHIO - 13 BLOCK - ZOLA - LENA WILLIKENS MALIK DJOUDI - MILEY SERIOUS - BLU SAMU - THE MAUSKOVIC DANCE BAND POND - LOLO ZOUAÏ - YAK - BAMAÖ YENDÉ - GLITTER - REQUIN CHAGRIN

- SCÈNE CONFÉRENCES AVEC *Le Monde* -

MUSIC • ART • FOOD • TALKS • NATURE

BILLETS, TRANSPORTS, HÔTELS & CAMPING SUR WELOVEGREEN.FR

VISUEL : MARIANO PECCNETTI

Les indomptés de Wajdi Mouawad

«Fauves», la nouvelle pièce du directeur du Théâtre national de la Colline ne fait pas dans la dentelle

THÉÂTRE

On le sait, tout peut arriver dans l'étude d'un notaire. C'est là que dorment des secrets bien gardés, dont la révélation, à l'ouverture de testaments, peut déclencher des séismes. Wajdi Mouawad s'appuie sur cet attendu pour donner le coup d'envoi de sa nouvelle pièce, *Fauves*. Un homme proche de la cinquantaine, dont la mère est morte, heurtée par un camion, apprend d'un notaire qu'elle était mariée deux fois, la première au Canada, la seconde en France, sans avoir divorcé : également, elle était donc bigame. Et que son père officiel n'était pas son père biologique.

Cela peut sembler beaucoup, mais ce n'est rien au regard de ce que Wajdi Mouawad en tire : un feuilleton de quatre heures qui nous mène d'Europe en Amérique en passant par le Kazakhstan, et nous entraîne dans une histoire où se retrouvent tous les ingrédients (inceste, viol, enfants échangés, meurtre, trahison, suicide...) tous les sentiments (révolte, amour, peur, angoisse, haine, pardon), et tous les contextes

(tournage de film, maison de retraite, aéroport, ONG en Syrie...) qui se peuvent imaginer quand, comme l'auteur de *Fauves*, on ne recule devant rien, même pas un départ en fusée pour l'espace.

Flash-back et ellipses

Wajdi Mouawad manie les flash-back et les ellipses. Il fait jouer une scène, passe à une autre puis revient à la première, augmentée. Ce procédé s'accorde bien de la fluidité des décors, qui se composent et se décomposent en un tour de main ; il sert aussi à aiguiser la curiosité des spectateurs dont certains, à l'entracte, font des pronostics sur la suite de l'histoire, comme ils le feraient entre les épisodes d'une série.

Mais voilà : comme tout précédent, celui de *Fauves* a ses limites. Wajdi Mouawad l'use à trop l'utiliser et il tire si fort sur les fils de l'histoire qu'il atteint des invraisemblances et des outrances propres à faire rire quand on ne devrait pas, comme dans les romans où tout finit bien, après une avalanche inénarrable de malheurs.

Dans *Fauves*, tout finit d'ailleurs bien. Wajdi Mouawad a l'esprit écuménique et l'espérance chevillé

au corps. On ne le lui reprochera pas, et on saluera sa capacité à réunir des comédiens qui ont une belle humanité, immédiate, efficace et sans chichis.

Le problème est que ces derniers n'ont pas un texte à la hauteur de *Tous des oiseaux* – incontestable réussite de Wajdi Mouawad. Ils doivent composer avec une variation sur la violence du renouvelé – un sujet du moment, décidément – si appuyée que parfois on a envie de dire : «Stop, c'est bon.» Ainsi va la vie d'un auteur : avec des hauts, et des bas. Reste l'espérance que cette création du directeur du Théâtre national de la Colline se bonifie au cours des représentations, qui courront jusqu'au 21 juin. ■

BRIGITTE SALINO

Fauves, de et mis en scène par Wajdi Mouawad. Avec Ralf Amousou, Lubna Azabal, Jade Fortneau, Hugues Frenette, Julie Julien, Reina Kakudate, Jérôme Kircher, Norah Krief, Maxime Le Gac-Olanié, Gilles Renaud, Yuriy Zavalnyouk. Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20^e. M^{me} Gambetta. Tél : 01-44-62-52-52. Colline.fr

L'absurde en temps de guerre

Malgré son humour noir et un casting affriolant, la série satirique « Catch-22 » manque de piquant et d'originalité

CANAL+
JEUDI 23 - 21H00
MINISÉRIE

Produite, réalisée (pour deux de ses épisodes) et interprétée par George Clooney, *Catch-22* se présente sous d'heureux auspices. Tout d'abord parce que cette mini-série est adaptée du livre culte de Joseph Heller, sorti en 1961 aux Etats-Unis (*L'Attrape-Nigaud*, 1964, Livre de poche), dans lequel l'auteur s'est inspiré de son expérience personnelle pendant la seconde guerre mondiale pour broser une féroce satire de l'institution militaire. Par ailleurs, due aux auteurs australiens Luke Davies et David Michôd (*Animal Kingdom*), *Catch-22* affiche un générique affriolant réunissant, outre Clooney, Christopher Abbott, Kyle Chandler et Hugh Laurie. Le tout sur une bande-son jazzy à la Glenn Miller des plus entraînantes.

Sur la base militaire de l'île italienne de Pianosa, John Yossarian (Christopher Abbott), surnommé « Yoyo », en a plus qu'assez de cette guerre, en cette année 1944. Bombardier sur un B-52 de l'US Air Force, il n'a de cesse de mettre un terme aux missions contre les positions ennemis qui lui sont assignées, pour enfin pouvoir rentrer chez lui. Sain et sauf. En oubliant la peur de mourir qui le



George Clooney (deuxième à gauche) incarne l'officier Scheisskopf. PHILIPPE ANTONELLO / PARAMOUNT

tenaille chaque fois qu'il part dans les airs.

En attendant cette délivrance constamment reportée par son supérieur hiérarchique, il tente à tout le moins de rester au sol en se présentant à l'infirmerie sous toutes sortes de prétextes. Il conjure même le médecin du camp de le faire passer pour fou, ce que ce dernier ne peut faire en vertu

du « catch-22 ». Cet article du règlement militaire stipule que tout soldat certifié fou sera interdit de voler... mais que tout homme demandant à être dispensé à ce titre prouve en réalité qu'il est sain d'esprit et donc apte au combat.

Un aspect daté

On comprend que George Clooney ait vu dans *Catch-22* l'occasion de

produire une comédie satirique alliant son engagement politique contre l'atrocité des guerres et le goût pour l'absurde des frères Coen pour lesquels il a tourné. Mais ce plaidoyer – déjà adapté au cinéma, en 1970, par Mike Nichols – se montre au final bien tiède, trop peu piquant pour maintenir un registre comique sur la longueur, et trop peu inventif pour

faire oublier le modèle du genre qui fut en son temps le film *MASH* de Robert Altman (Palme d'or du Festival de Cannes 1970), puis son adaptation en une série devenue mythique (*MASH*, onze saisons, entre 1972 et 1983), laquelle, sous couvert d'évoquer la guerre de Corée, renvoyait à la guerre encore en cours au Vietnam.

D'où l'aspect daté de *Catch-22*, qui jouit d'une conception visuelle léchée, de scènes véritablement comiques et d'une impeccable interprétation, mais sans innovation ni évolution quant au fond du propos. L'on finit même par se lasser de voir Yoyo, mort de trouille, ajuster ses tirs de bombes dans sa carlingue puis tentant à répétition de se faire démolir.

Dans cette série qui doit tout à ses acteurs, Clooney prend visiblement un énorme plaisir à interpréter le très rigide officier Scheisskopf (autrement dit le lieutenant « tête de noeuds » ou « abruti »), au bord de l'extase à la vue des impeccables défilés militaires qu'il impose à des troupes, tandis que Hugh Laurie prouve une fois de plus, dans les trop rares scènes où il apparaît, l'intense potentiel comique qui est le sien. ■

MARTINE DELAHAYE

Catch-22, de Luke Davies et David Michôd (EU, 2019, 6 x 50 min). Avec Christopher Abbott, Kyle Chandler.

JEUDI 23 MAI

TF1

21.00 Alice Nevers

Série. Avec Marine Delterme et Jean-Michel Tinivelli (Fr., 2019).

23.10 New York unité spéciale

Série. Avec Kelli Giddish, Mariska Hargitay (EU, 2002, 2003, 2015, 2016).

France 2

21.15 Envoyé spécial

Magazine présenté par Elise Lucet.

23.00 Complément d'enquête

Magazine présenté par Jacques Cardoze.

France 3

21.00 Monsieur Batignole

Film de et avec Gérard Jugnot. Avec Jules Sitruk (Fr., 2001, 105 min).

23.45 Opération Yellow Bird

Documentaire de Sophie Lapaut (Fr., 2016, 60 min).

Canal+

21.00 Catch-22

Série. Avec Christopher Abbott, Kyle Chandler, George Clooney, Martin Delaney (EU, 2019).

22.35 Binge Mania

Documentaire d'Olivier Joyard (75 min).

France 5

20.55 Science grand format

L'aventure météo

Documentaire de Stéphane Bégin (Fr., 2019, 90 min).

23.35 C à vous

Talk-show présenté par Anne-Elisabeth Lemoine.

Arte

20.55 Berlin 59

Série. Avec Claudia Michelsen, Sonja Gerhardt (All., 2018).

23.25 Double Jeu

Série. Avec Santa Berger, Rudolph Krause, Gerd Anthoff (All., 2016).

M6

21.00 9-1-1

Série. Avec Angela Bassett, Ryan Guzman, David McHugh (E-U, 2018).

SNCF, la bataille du rail

LCP propose un numéro de « Droit de suite » consacré à cette entreprise que les Français adorent détester

LCP
JEUDI 23 - 20H50
DOCUMENTAIRE

La SNCF est « un endroit où l'on peut rêver, mais on peut aussi y faire des cauchemars ». La formule résume parfaitement l'amour-haine qui unit les Français à leur Société nationale des chemins de fer. On aime la détester, la critiquer, soupirer en scrutant le panneau « Départs » à la recherche d'une indication qu'on ne trouve pas, ou trop tard. Et pourtant, alors que l'ouverture

à la concurrence se rapproche (fin 2019), on se surprend à éprouver un brin de nostalgie par rapport à un imaginaire intimement lié à l'histoire des Français au XX^e siècle. *SNCF, la fin d'un mythe*, proposé par LCP, s'interroge sur cet imaginaire tout autant qu'il évoque l'avenir de ce monopole d'Etat en voie de mutation.

Déficitaire depuis sa naissance
Symbole du service public à la française, SNCF (qui a perdu son «la») est aujourd'hui un monstre qui cumule 51 milliards d'euros

d'endettement. Une gabegie ? Le film prend soin de rappeler que le rail, créé à l'origine pour transporter des marchandises est une entreprise déficitaire depuis sa naissance. Opéré par des acteurs privés, le rail français est nationalisé en 1937 pour éviter les faillites en série. La guerre vient mettre un coup d'arrêt à ce moyen de transport populaire, dont la reconstruction après la Libération va devenir «l'épopée fondatrice du mythe che-minot». On l'a depuis un peu oublié, mais l'heure de gloire du chemin de fer tricolore fut très

courte, contrecarrée par la concurrence de la voiture et de l'avion. Dans les années 1990, et malgré le succès du TGV, le modèle SNCF pose question. Le train coûte cher – Guillaume Pépy, indéboulonnable patron de l'entreprise publique, rappelle «le prix de la grande vitesse» : 1 million d'euros par kilomètre de voie – et les stéréotypes sur l'impossibilité de réformer son modèle ont la vie dure.

La SNCF multiplie les investissements pour se diversifier. Collecte de données par drones, train du futur à 1000 km/h ou

autonomes..., la SNCF a «de grands projets»... Mais peu intègrent les cheminots, ces «historiques» de la maison, qui se trouvent coincés entre les départements les plus pointus et des métiers les moins qualifiés. La palette des personnes interrogées donne une grande richesse à ce film pointu, pédagogique et sans parti pris. ■

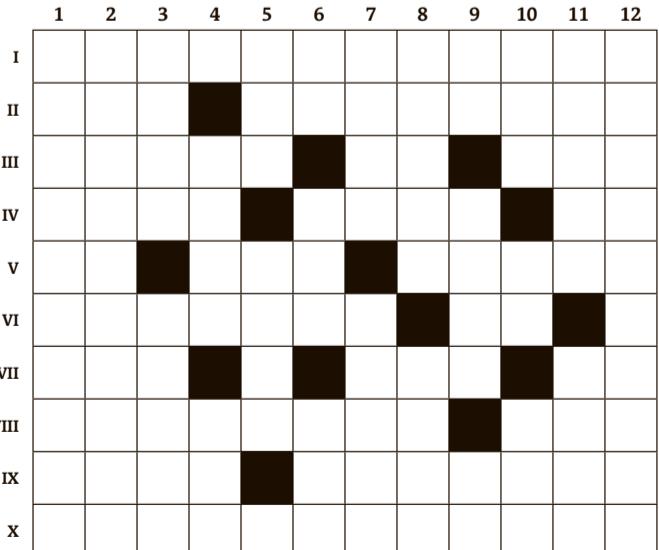
AUDREY FOURNIER

SNCF, la fin d'un mythe?, réalisé par Frédéric Compain (Fr., 2018, 52 min).

MOTS CROISÉS

GRILLE N° 19 - 119

PAR PHILIPPE DUPUIS



SOLUTION DE LA GRILLE N° 19 - 118

HORizontalement I. Castagnettes. II. Article. Oïra. III. Fracturèrent. IV. OAS. Opérée. V. Unetelle. Sel. VI. IGS. Aire. VII. Le. Pic. Dubaï. VIII. Lutas. Autant. IX. Isar. Ame. Joé. X. Sectorisations.
Verticalement 1. Cafouillis 2. Arrangeuse. 3. Stases. Tac. 4. Tic. Part. 5. Actée. Is. 6. Glu. Lac. Ar. 7. Néroli. Ami. 8. Eperdues. 9. Tore. Eut. 10. Tiers. Bajo. 11. Ernée. Anon. 12. Satellites.

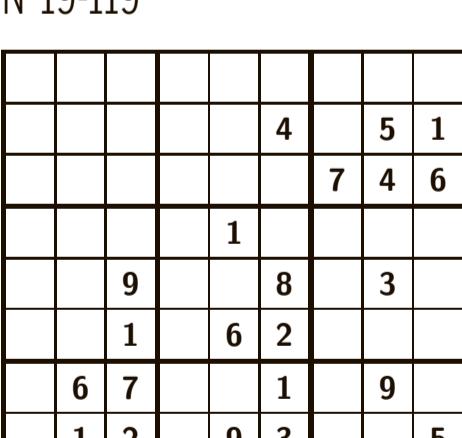
HORIZONTALEMENT

I. Libère la voûte, mais pas le portemanteau. II. Nourrice de Dionysos. Légèrement doublée. III. Etroite et encaissée, perpendiculaire à la chaîne. Sur la portée. Brasser pour rien. IV. Très mal accueillie. Mauvais fonds. Un repère pour le marcheur. V. Club phocéen. Réservé aux proches d'Eisenhower. Motorisé chez nous, toujours à cheval aux Etats-Unis. VI. Possessif. Belle enfant d'Inachos et de Mélia. VII. D'un auxiliaire. Atome. Bout de tissu. VIII. Quittent les cours pour compliquer la pensée. Lieu de grève. IX. Chaton dans les arbres. Pour se faire comprendre chez les Basques. X. Attaquaient en surface.
VERTICALEMENT

1. Phase lunaire ou simple division. 2. A enrichi de nombreux manuscrits. 3. Pharmacien et homme de méthode. Mit tout à plat. 4. Tendu à celui qui vient d'arriver. Va droit au cœur. 5. Sa course s'est terminée sur le mont Ararat. Le Grand fut roi d'Angleterre, du Danemark et de Norvège. 6. Personnel. Vainqueur à Richmond. Crie en forêt. 7. Cartes sur table. Vieux Monsieur. 8. Entraîne la mer vers les marais. Montagne de Grèce. 9. Sur la portée. Grande application. Un demi-kilo, mais pas une livre. 10. Boîte à cadres. Ouverture de gamme. Plantié avant de frapper. 11. Froide couverture. Ses canyons sont pittoresques. 12. Fit vivre sous la menace et dans la peur.

SUDOKU

N°19-119



Réalisé par Yan Georget (<https://about.me/yangeorget>)

MARIE CURIE

ET LA RADIOACTIVITÉ



Un hors-série *Le Monde* €

108 pages - 9,90 €

Chez votre marchand de journaux et sur laboutiquelavie.fr

Le Monde est édité par la Société éditrice du « Monde » SA. Durée de la société : 99 ans à compter du 15 décembre 2000.

Capital social : 124.610.348,70 €.

Actionnaire principal : Le Monde Libre (SCS).

Rédaction 80, boulevard Auguste-Blanqui, Service 0,30 €/min + prix appel ; de l'étranger : (33) 1-76-26-32-89 ; par courrier électronique : abojournalpaper@lemonde.fr.

Tarif 1 an : France métropolitaine : 399,00 €

Courrier des lecteurs

blog : <http://mediateur.blog.lemonde.fr> ;

Par courrier électronique :

courrier-des-lecteurs@lemonde.fr

Médiateur : mediateur@lemonde.fr

Internet : site d'information : [www.lemonde.fr](http://lemonde.fr) ; Finances : <http://finance.lemonde.fr> ; Emploi : [www.talents.lemonde.fr](http://talents.lemonde.fr) ; Immobilier : <http://immo.lemonde.fr>

Documentation : <http://archives.lemonde.fr>

Collection : Le Monde sur CD-ROM : CEDROM-SNI 01-44-82-66-40

Le Monde sur microfilms : 03-88-04-28-60

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0722 C 81975 ISSN 0395-2037



Présidente : Laurence Bonicalzi Bridier
80, bd Auguste-Blanqui, 75707 PARIS CEDEX 13
Tél : 01-57-28-39-00
Fax : 01-57-28-39-26

L'Imprimerie, 79 rue de Roissy,

93290 Tremblay-en-France

Toulouse (Occitane Imprimerie)

Montpellier (« Midi Libre »)

Origine du papier : France. Taux de fibres recyclées : 100 %.

Ce journal est imprimé sur un papier UPM issu de forêts gérées durablement, porteur de l'Ecocert Europeen sous le N° FR/37/001.

Eutrophisation : Ptot = 0,009 kg/tonne de papier



LE DESIGN FAIT SON CINÉMA

Dans les films de Jacques Tati, Pedro Almodovar ou Stanley Kubrick, décors et objets tiennent un rôle de premier plan. Des pièces qui fascinent collectionneurs et passionnés du 7^e art

DESIGN

En 1968, le designer français Olivier Mourgue découvre sur les écrans ses fauteuils et canapés Djinn. Les assises aux formes ondulantes et au rouge flamboyant que le créateur a dessinées trois ans auparavant vont devenir aussi mythiques que le film dans lequel elles apparaissent : Stanley Kubrick fait d'elles le décor emblématique du lounge de la station spatiale de 2001 : *l'odyssée de l'espace*. Des chaises originales, il ne reste plus rien. Si le réalisateur américain a préféré tout détruire à la fin du tournage, c'est par peur qu'un spéculateur ne tombe dessus et cherche à en tirer profit ou que ses décors ne refassent surface dans un autre film. Des reproductions des fauteuils figurent toutefois parmi les 700 piè-

ces présentées dans l'exposition « Stanley Kubrick : The Exhibition », visible en ce moment au Design Museum de Londres.

« Stanley Kubrick était fasciné par tous les aspects du design. Il a collaboré avec les talents de sa génération, comme l'architecte et designer Eliot Noyes ou le chef décorateur Ken Adam, afin de créer certaines scènes des plus emblématiques de l'histoire du cinéma », explique Paula Benson, créatrice du blog Film and Furniture. Cette directrice créative anglaise est « addict » aux décors de cinéma, capable de mettre en pause la projection d'un film pour scruter les seuls détails du mobilier : « C'est assez pénible pour moi entouré mais je ne peux pas m'en empêcher, s'amuse-t-elle. Chaque fois que je regarde un film, je perds l'intrigue au profit du décor, que ce soit pour repérer

un fauteuil Barcelona de Mies van der Rohe dans le film Tron. L'héritage ou un lit de l'éiteur italien B&B dans un James Bond... »

Une connaissance parfaite du design au cinéma qui a permis à Paula Benson de remarquer une petite erreur dans l'exposition du Design Museum : « La table basse Tulip présentée à côté des chaises Djinn n'a pas les bonnes couleurs... Dans 2001, le plateau de la table est blanc et le pied est rouge. A l'exposition, la pièce présentée est entièrement blanche. Jusque récemment, la table de Kubrick était supposée être une pièce du designer finno-américain Eero Saarinen éditée par Knoll, mais cette conception n'a jamais été réalisée avec une base rouge, comme me l'a confirmé Knoll directement. » Spécialistes et passionnés peuvent toutefois acheter sur le blog Film and Furniture la version « cinéma-

LE MYTHIQUE SALON DE JARDIN JAUNE CITRON LOCUS SOLUS DU FILM « LA PISCINE » EST RÉÉDITÉ DEPUIS 2016 PAR LE FABRICANT ITALIEN EXTETA

graphique » de la table basse : Paula Benson s'est en effet lancée dans la réédition de meubles de cinéma avec des fabricants, et les commandes affluent.

Le salon de M. et Mme Arpel

D'autres meubles de cinéma ont aussi droit à une seconde vie : quatre pièces de mobilier du film *Mon oncle*, de Jacques Tati, ont été rééditées en édition limitée par le duo Domeau & Pérès : deux canapés vert cru, un rocking-chair jaune et un vase-sculpture. Le décor du film, sorti en 1958, fut auparavant monté aux Studios de la Victorine, près de Nice, mais lui aussi fut détruit à la fin du tournage. Habituer à travailler avec des grands noms du design, des Bouroullec à Matali Crasset, ces fabricants de meubles n'ont pas pu résister à l'envie de redonner vie à ce décor fantastique inventé par

Tati et l'architecte et décorateur Jacques Lagrange.

« C'est la première fois que nous avons dû travailler et accepter la notion d'incertitude d'un meuble ! », s'amuse Bruno Domeau. Jacques Tati voulait en effet que les personnages présents dans la villa de M. et Mme Arpel soient mal à l'aise dans ce espace ultramoderne, tel un faux équilibre. « Tati a inventé le comique de l'objet. Il y a beaucoup de second degré dans sa façon de faire, et je ne pense pas que ce réalisateur était aussi passeiste qu'on a voulu le dire. Il nous montre surtout comment les objets peuvent produire eux-mêmes le sens de la comédie sans même passer par la parole », explique Alexandra Midal, historienne du design. « Tati n'était pas un designer mais un fin observateur de son époque. Plutôt que d'emprunter des pièces de designers, il les a imaginées lui-même. Pour moi, il y a quelque chose, par exemple, de la chaise longue de Charlotte Perriand [1928] dans son canapé haricot », ajoute Bruno Domeau. Le fabricant parisien se plaît aussi à raconter la visite étonnante de ce couple de Suisses, sosies de M. et Mme Arpel, venus lui acheter deux pièces rééditées...

Parce qu'ils sont souvent à l'avant-garde, certains meubles choisis par le cinéma procurent-ils ainsi la sensation de ne pas vieillir ? Lorsque l'on regarde le film *La Piscine*, de Jacques Deray (1969), difficile de ne pas fantasmer sur le mythique salon de jardin jaune citron Locus Solus, de l'architecte et designer italien Gae Aulenti. Réédité depuis 2016 par le fabricant italien Exteta, l'original a, lui, été vendu en 2013 par la société XXO, marchand de mobilier design qui loue régulièrement ses collections pour de nombreux films.

Lorsque l'on parle de meubles mythiques au cinéma sortent souvent des références passées. Mais Paula Benson tient à souligner, dans ce domaine, le travail plus actuel du cinéaste espagnol Pedro Almodovar. « La conception et la décoration de ses films sont toujours un régal visuel. Il travaille pour cela depuis longtemps avec le chef décorateur Antonx Gomez, dont la renommée n'est plus à faire. Son film *Julieta*, sorti en 2016, est, entre autres, très intéressant au niveau du mobilier », souligne-t-elle. Dans une scène charnière où *Julieta* affronte la douleur de ses souvenirs et les écrits à sa fille, on découvre l'héroïne assise sur la célèbre chaise Cesca du designer Marcel Breuer (1928). Sur la table, on voit aussi la lampe de bureau Tolomeo Micro Red dessinée par le designer italien Michele De Lucchi. Dans son nouveau film, *Douleur et gloire*, qui fait en ce moment bruissier la Croisette, le travail du duo sur les décors a une nouvelle fois été remarqué. ■

ANNE-LISE CARLO



« Mon oncle », de Jacques Tati (1958). LES FILMS DE MON ONCLE - SPECTA FILMS C.E.P.C.



Chaises Cesca du designer Marcel Breuer vues dans « Julieta » de Pedro Almodovar (2016). KNOLL



Canapé Haricot de Jacques Tati vu dans « Mon oncle » et réédité par Domeau & Pérès. DOMEAU & PÉRES

« Un dialogue créatif commun a marqué les années 1960-1970 »

ALEXANDRA MIDAL, historienne du design, commissaire d'exposition et auteure d'*Eames & Hollywood* (Editions CFC, 2016), revient sur la relation tumultueuse qui unit cette discipline au cinéma.

Vous dites que ces deux disciplines ont déjà une longue histoire commune derrière elles...

Absolument. Ce sont toutes les deux des grandes disciplines de la modernité. La genèse de ce duo créatif se trouve, entre autres, dans un film expressionniste et muet allemand, *Le Cabinet du docteur Caligari* sorti en 1920. Les trois peintres et décorateurs Hermann Warm, Walter Röhrig et Walter Reimann sont à l'origine du décor du film, qui forme à lui seul un personnage à part entière.

Dans ces mêmes années, il y a aussi l'exemple marquant du film *L'Inhumaine* de Marcel L'Herbier (1924), sur lequel l'architecte Robert Mallet-Stevens, mais aussi l'architecte Pierre Chareau ont travaillé, y compris sur le mobilier. Ensuite, il y aura, bien sûr, dès les années 1950, la relation incontournable entre les designers Charles & Ray Eames et le réalisateur américain Billy Wilder. De là naîtra un des meubles

les plus vus au cinéma, le fauteuil et son repose-pied Lounge Chair & Ottoman. Les Eames dessineront aussi une « machine à sieste », The Chaise, destinée à accueillir les siestes de leur ami réalisateur !

Cette double relation artistique est-elle toujours au goût du jour ?

J'aimerais vous dire l'inverse, mais je pense que, malheureusement, nous avons dépassé le « climax » de la relation entre design et cinéma. Du début des années 1960 au milieu des années 1970, les deux disciplines sont portées par une euphorie créative commune. Elles sont en phase avec une société porteuse d'espérance. On peut citer le talent du chef décorateur britannique Ken Adam, qui a fait un travail fantastique sur les *James Bond*, puis avec Stanley Kubrick (*Docteur Folamour* et *Barry Lyndon*). Il a permis de donner de la place au mobilier, aux tapisseries, aux tableaux, etc., dans les films.

Il faut aussi, dans les *James Bond*, se remémorer ces inventions d'objets d'espionnage plus fous les uns que les autres. C'est l'illustration suprême de la « gadgétologie » et, à travers ces exemples, on voit là à quel point les designers sont des in-

venteurs, des concepteurs. Le cinéma sublime cela. Sur nos écrans actuels, il y a encore quelques rares exemples où le design trouve sa place, mais il y a globalement un manque de culture et d'intérêt vis-à-vis du design, qui fait que les films se sont appauvris, qu'une grande partie des réalisateurs délaissonnent cet aspect à quelques exceptions près...

Qu'est-ce que le cinéma aurait à gagner à intégrer davantage de design ?

Il s'agit de donner au film une double lecture, d'enrichir la narration. Je ne crois pas à l'idée d'un décor de film qui prendrait le dessus sur les personnages. Il ne faut donc pas en avoir peur. Tout est question d'équilibre, mais pourquoi se priveraient-on d'un tel dialogue créatif entre ces deux disciplines ? Je crois que le renouvellement de cette interaction est plus à chercher, à présent, du côté du design, dans le travail de Noam Toran, par exemple. Dans ses films-objets remplis de références au septième art, celui-ci démontre à quel point cinéma et design sont imbriqués et peuvent à eux deux créer quelque chose d'hybride et d'inédit. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR A.-L. C.

Adriana Ramos « Le Brésil ne fera rien pour respecter l'accord de Paris sur le climat »

Le président Bolsonaro démantèle la politique environnementale de ces trente dernières années alors que ces questions sont prioritaires, considère la chercheuse associée de l'Institut socio-environnemental au Brésil

ENTRETIEN

SAO PAULO - correspondante

Adriana Ramos est chercheuse associée à l'Institut socio-environnemental (ISA) au Brésil, une ONG spécialisée dans les droits des peuples autochtones et la gestion territoriale. Ancienne représentante de la société civile au sein du comité d'orientation du Fonds amazonien, créé pour lutter contre la déforestation, et coordinatrice du groupe de travail sur les forêts du forum des ONG brésiliennes, elle fait état de son inquiétude à propos des premières décisions du président brésilien, Jair Bolsonaro.

Que pensez-vous de la politique environnementale de Jair Bolsonaro ?

En réalité, le gouvernement n'a pas de politique environnementale. Les quelques décisions prises jusqu'ici démontrent que son intérêt est de défaire ce qui a été fait. Le président a verbalisé cela en affirmant qu'il n'avait «rien à construire, [qu'il devait] d'abord détruire» [propos tenus en mars 2019 lors d'un déplacement à Washington où le chef d'Etat évoquait son rêve de libérer le Brésil de l'idéologie néfaste de la gauche]. Jair Bolsonaro a mis en pratique cet objectif dans l'environnement, mais aussi l'éducation ou la santé.

Avant d'arriver au pouvoir, le chef d'Etat d'extrême droite avait pensé supprimer le ministère de l'environ-

nement. Il l'a finalement maintenu, n'est-ce pas un soulagement ?

Peut-être aurait-il mieux valu que le gouvernement assume la suppression de ce ministère plutôt que désigner un ministre [Ricardo Salles] qui, avec de réelles responsabilités, démantèle toute la politique environnementale de ces trente dernières années. M. Salles a licencié les fonctionnaires chargés de faire appliquer les contraventions liées à la déforestation clandestine, à la chasse et la pêche illégales ou aux invasions de terres indigènes et de zones protégées. La quasi-totalité des directeurs régionaux de l'Institut brésilien de l'environnement (Ibama) ont ainsi été mis dehors et la plupart n'ont pas été remplacés. Les sujets de la déforestation et du changement climatique ont été supprimés du ministère sans qu'on les retrouve ailleurs...

Pour se défendre, le ministre explique avoir hérité d'une situation dramatique...

La plupart des ministres ont fait un constat similaire. La situation est, de fait, compliquée depuis plusieurs années du fait de manque de ressources budgétaires. Cela justifie-t-il de démanteler les institutions ? La différence entre M. Salles et ses prédécesseurs est qu'il pointe un problème, mais ne cherche pas à le résoudre, il alimente le chaos. Jusqu'ici, les ministres s'étaient engagés à préserver d'une façon ou d'une autre l'environnement. Ce gouvernement pense que cet engagement est idéologique.

Quel est l'objectif de cette politique ?

Ce démantèlement méthodique reflète les liens étroits entre ce gouvernement et une partie rétrograde et agressive du secteur de l'agronégoce, que l'on surnomme l'«ogre-négoce». Cette partie du secteur agricole, qui ne comprend pas que la préservation de l'environnement, fait partie du développement économique. C'est contre-productif en réalité. Car il y a beaucoup d'interrogations sur l'aspect durable de l'agriculture brésilienne, liées à la disparition des forêts, à la contamination des fleuves, aux maladies qui proviennent des substances utilisées. Le modèle agricole pourrait être repensé, modernisé, mais le débat est occulté.

La dégradation de l'engagement du Brésil envers la préservation de l'environnement ne date pas de ce gouvernement...

Quand l'agronégoce a été érigé en secteur prioritaire de l'économie et a ainsi acquis un rôle politique crucial, les questions environnementales ont été négligées et souvent paralyssées. Cela a commencé dès Lula (2003-2010). La situation était déjà déplorable depuis plusieurs années. En effet, la création de zones préservées a été stoppée, la mise en place de

règles plus strictes contre la déforestation a été empêchée, ou la démarcation de terres indigènes et quilombos freinée. Mais, aujourd'hui, le ministre de l'environnement n'émet aucune résistance à cette pression exercée par le lobby de l'agrobusiness, bien au contraire, il est un grand allié de ce secteur.

Voilà près de six mois que le gouvernement Bolsonaro est au pouvoir, observe-t-on déjà les conséquences de cette politique ?

Sur le terrain, les premiers indicateurs montrent une progression de la déforestation illégale, mais aussi une hausse des conflits de territoires, qui se soldent par la mort d'indigènes. Sur le plan de la politique extérieure, le Brésil perd progressivement le rôle qu'il avait acquis en supprimant les événements et engagements liés à l'environnement : le pays a refusé d'accueillir la COP, il a aussi, plus récemment, suspendu un événement régional de l'ONU, le Climate Week, qui devait se tenir, en août, à Salvador de Bahia.

Que penser du discours de Jair Bolsonaro affirmant qu'il faut intégrer les indigènes à la société ?

Quand il était parlementaire, Jair Bolsonaro a toujours eu une vision anti-indigène. C'est un homme cohérent. Mais sa position est contraire à la Constitution de 1988, qui a mis fin à cette pensée «intégrationniste» en vogue sous la dictature militaire [1964-1985], majoritairement rejetée par les mouvements indigènes, comme en ont témoigné les protestations à Brasilia en avril du groupe Terra Livre. Les Indiens revendentiquent le droit à la différence.

Sur cette question indigène, la situation est-elle comparable à celle de la dictature militaire ?

Pas tout à fait, car les invasions de terres indigènes ne sont pas le fait du gou-

vernem. Mais les propositions du chef de l'Etat ont clairement un parfum de déjà-vu. Jair Bolsonaro adhère non seulement au discours intégrationniste, convoitise ces terres pour en exploiter les richesses, mais il entend aussi rétablir une certaine forme de tutelle vis-à-vis de l'Indien, qui avait disparu en 1988 : en criminalisant les ONG qui agissent sur les terres indigènes, il prétend définir les personnes avec lesquelles les Indiens seraient ou non autorisés à converser.

Quels sont les contre-pouvoirs face à l'action du gouvernement ?

Les Brésiliens ont une préoccupation diffuse et vague concernant l'environnement. Mais la société civile commence à réagir contre le démantèlement de l'éducation, de la santé et pourrait intégrer l'environnement à cette révolte. Une partie de l'agronégoce, aussi, est préoccupée. Les producteurs liés aux marchés internationaux s'inquiètent non seulement de leur image, mais aussi d'embargos : si le gouvernement dérègle à outrance, ils savent que des scandales sanitaires seront à la clé, comme lors de l'affaire de «carne fraca» (viande avariée) qui, en 2017, a sévèrement affecté les exportations de viande.

Dans ce contexte, le Brésil sera-t-il en mesure de respecter les engagements de la COP21 ?

C'est peu probable. Le ministre Ricardo Salles a dit lui-même que le Brésil ne sortirait pas des accords de Paris, mais qu'il ne ferait rien pour les respecter. Il a déjà bloqué des mesures visant à assurer la restauration forestière censées être gérées par le Fonds pour l'Amazonie et paralysé les actions nationales pour combattre le changement climatique. Quelques Etats et entreprises continueront d'agir pour le climat, mais à une moindre échelle. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR CLAIRE GATINOIS

Stéphen Rostain Notre-Dame de l'Amazonie

Les flammes qui ravagent depuis des décennies la plus grande forêt tropicale du globe n'ont rien d'une anodine étincelle, alerte l'archéologue. Face aux intérêts politiques et financiers, un drame se joue, qui aura des conséquences incalculables sur notre futur

L'Amazonie brûle-t-elle ? Oui, mais apparemment pas assez pour émouvoir de puissants décideurs et financeurs. Ou, seraient-ils eux-mêmes les initiateurs occultes de ces incendies selvatiques ? A l'heure où le feu réveille les coupables consciences en s'attaquant à des joyaux reconnus du patrimoine mondial, comme le Musée national de Rio de Janeiro ou la cathédrale de Paris, il est sans doute bon de rappeler que les flammes qui ravagent depuis des décennies la plus grande forêt tropicale du globe n'ont rien d'une anodine étincelle. Là aussi un drame se joue, qui aura des conséquences incalculables sur notre futur.

du monde, est inépuisable, selon un discours de parfaite mauvaise foi. Autant de dérobades qui masquent de sordides intérêts économiques à court terme. En fait, l'homme du XX^e siècle aura été le fossoyeur de cette mégadiversité, car le mirage amazonien a fait un tort terrible : le dynamisme propre à la forêt tropicale a été le germe de sa déchéance ou, du moins, a donné l'illusion d'une vitalité inaliénable. Habitues à des mentions épisodiques de presse sur la tragédie de la déforestation amazonienne, nous nous sommes assoupis sur l'idée d'une regrettable fatalité, sans grande conséquence, à l'autre bout de la planète. Au contraire, bien plus qu'un simple marionnier journalistique, ce sont bien des millions de fromagers, palmiers, figuiers et autres arbres vénérables qui partent inexorablement en fumée chaque année. Riche de plus de 16 000 espèces d'arbres, la noble dame équatoriale est ainsi dépossédée de sa diversité et de son espace. Les spécialistes estiment qu'une espèce d'arbre sur deux pourrait être menacée de disparition en Amazonie.

Pourtant, le nouveau millénaire avait apporté son lot d'espoirs avec des mesures préventives fermes. Le gouvernement brésilien a légiféré en 2004 pour

condamner les abus. Toutefois, aucun débordement n'étant suivi de sanction, les contrevenants ont vite remis en marche leurs tronçonneuses. Bien pire, le puissant lobby agroalimentaire du Brésil a réussi à faire voter en 2012 un nouveau code forestier amnistiant les déboisements illégaux passés. Cette démission du glaive vengeur et du bras séculier a ouvert la boîte de Pandore des vices les plus outranciers. Dès lors, la déforestation a augmenté de plus de 400 % durant l'année 2014. Sur l'ensemble de la ceinture tropicale, la destruction des arbres a atteint un taux record en 2018 avec 12 millions d'hectares de forêt rayés de la carte.

Cette razzia incendiaire s'accompagne de l'éradication de populations amérindiennes car, afin de récupérer leurs terres, on n'hésite pas à envoyer des meurtriers « nettoyer » la place. Un éceurant Far West tropical se joue sous la tyrannie de pistoleros sans âme. Flammes et sang règnent souvent sans partage en Amazonie.

Un taux record en 2018

Et que dire de la politique récente ? Le nouveau président brésilien, Jair Bolsonaro, a clairement affiché ses tendances de «démocratie», associées à des dérives climatosceptiques et une intractable volonté de faire fructifier l'Amazonie, considérée comme inutile. En conséquence, la déforestation a atteint un taux record en 2018. L'Amazonie est un caillou dans les bottes de cuir de Jair Bolsonaro.

Parallèlement, des trésors amérindiens du patrimoine millénaire tombent en cendres avec cette déforestation barbare incontrôlée. Depuis la conquête européenne en 1492, la forêt pluviale a été vue comme un pur produit de la nature, propice à la sauvagerie et à la dégénérescence des sociétés humaines. Dès lors, on n'a retenu aucune réalisation humaine méritant une quelconque reconnaissance. Point de pyramide ou de basilique de belles pierres qui pourrait justifier cet honneur. C'est pourtant tout le contraire que les scientifiques ont démontré

depuis peu. Les premiers habitants ont manipulé le paysage amazonien, que ce soit son couvert végétal, la nature des sédiments souterrains ou le modèle du sol. Cette Amazonie est également une construction humaine, réalisée en étroite interaction avec la créativité de la nature. Les Amérindiens ne s'y sont pas trompés en concevant le monde comme une continuité entre humains et non-humains, sans dresser de barrière entre culture et nature.

Cette intime interdépendance a été prise en compte en juillet 2018, lors de la première inscription d'un site archéologique précolombien d'Amazonie au Patrimoine mondial de l'humanité. Le biotope et les peintures rupestres de Chiribiquete, en Colombie, ont été classés comme lieu mixte naturel et culturel, respectant ainsi la conception amérindienne du monde. Il reste pourtant tant à faire pour réparer l'injustice qui subit l'Amazonie ancienne. Pendant ce temps, sites et monuments archéologiques disparaissent dans les flammes. En survolant de nuit la forêt amazonienne brésilienne il y a quelque temps, je fus stupéfié de la densité de feux partout. La terre avait remplacé la Voie lactée pour imposer ses myriades d'étoiles incendiaires rongeant sa superficie. En laissant le brasier abattre des pans centenaires de forêt, plus qu'un seul crime contre la nature, on contribue passivement à la disparition inexorable d'un patrimoine culturel aussi unique que méconnu. Notre cathédrale sylvicole est en flammes.

Pendant que les larmes du diable dévastent parmi les plus illustres lieux de culte ou de connaissance dans le monde, des pleurs incandescents dévorent dans une indigne indifférence une des merveilles de notre planète. ■

Stéphen Rostain est archéologue, directeur de recherche au CNRS, spécialiste de l'Amazonie

Antoine Gallimard « Pourquoi j'ai pris la décision d'arrêter les "Temps modernes" »

Je tiens ici à saluer la modération de la tribune publiée par plusieurs membres du comité de rédaction des *Temps modernes* (*Le Monde* du 2 mai). Déplorant l'arrêt de la revue de Jean-Paul Sartre, de Simone de Beauvoir et de Claude Lanzmann, mais en en prenant acte, ils l'analysent à la lumière des menaces qui pèsent sur nos sociétés et de ce que nos consciences contemporaines savent en dire. Qu'ils soient ici remerciés de cet esprit de mesure, la polémique et la lamentation n'aidant jamais à faire progresser les connaissances et à éclairer les conduites. Si ma décision est pourtant prise de ne pas garder la périodicité des *Temps modernes*, elle ne l'a pas été aisément. Il n'y a aucun plaisir à éteindre la lumière même vacillante d'un foyer. Car je connais l'héritage intellectuel de cette revue née dans l'immédiat après-guerre et son lignage humaniste et progressiste, au titre duquel l'effort de déchiffrement du monde participe efficacement à le rendre habitable et à former nos consciences de femmes et d'hommes libres.

Je connais aussi toute l'énergie qui a été déployée par la dernière équipe pour tenir cette revue et en maintenir la pertinence et l'actualité. Je sais enfin que cette préoccupation dépasse largement le cadre des *Temps modernes*. Elle est constitutive de l'histoire de notre maison et a été l'une des forces motrices de son catalogue, tant littéraire qu'intellectuelle. Déchiffrer et courir le monde, comprendre et exprimer le présent, désaxer les regards et voir par-delà les masques, c'est l'horizon qui nous a été donné par les fondateurs de

Pour le président des éditions Gallimard, la revue n'était plus incarnée depuis la disparition de Claude Lanzmann, «âme et charpente de la revue»

La Nouvelle Revue française (NRF). Cela vaut pour la littérature comme pour les sciences humaines. Et c'est du reste pourquoi Jean-Paul Sartre et ses amis n'ont rien trouvé de déplacé à s'y domicilier au sortir de la guerre.

Le temps de la réflexion

L'éditeur orchestre cette partition, non pour atteindre l'unisson ou l'harmonie, mais pour garantir la diversité et l'audience des expressions. Ce n'est pas une chose facile. Et parfois, malgré tous les efforts, un constat s'impose: telle voix ne porte plus, tel instrument a

perdu son timbre. C'est ainsi que les collections s'arrêtent. C'est ainsi que les revues s'éteignent. On le doit souvent à la disparition d'une femme ou d'un homme, qui en incarnait l'esprit et y insufflait la vie. Pour *Les Temps modernes*, la disparition de notre ami Claude Lanzmann a précipité cette interrogation sur l'avenir de la revue. Il en était l'âme et la charpente; il en était aussi l'histoire, par les liens qui l'unissaient aux fondateurs et dont il s'est toujours, à très juste titre, revendiqué. Difficile dès lors de prolonger l'aventure sans prendre le temps de la réflexion – de la même façon que j'ai dû le faire par exemple pour la collection «L'un et l'autre», de Jean-Bertrand Pontalis, inseparable de l'homme qu'il était. Et cela sans remise en cause de l'équipe en place et des derniers sommarios de la revue.

Des formes et des circuits nouveaux

Mais il y a aussi une raison plus structurelle, liée au fait que le lieu de rencontre entre le questionnement critique et le public a changé. Nous ne sommes plus les mêmes. Les lanceurs d'alerte ont changé d'identité et de tribune. Ils sont rarement là où l'institution, en particulier universitaire ou savante, aimerait à les fixer en-

core. Il y a comme un divorce à cet égard. On peut le regretter, bien sûr. Mais ce constat appartient à mon quotidien d'éditeur. Je me fais dès lors une obligation de chercher ces formes et ces circuits nouveaux où les attentes des lecteurs se tiennent. *Les Temps modernes*, dans leur forme historique, n'étaient plus ce lieu, malgré l'esprit d'investigation tout à fait estimable qui s'y maintenait, comme du reste, les membres du comité en conviennent dans leur tribune. Sans doute l'absence d'incarnation y est-elle pour quelque chose. Pour preuve le recul des ventes et des abonnements.

Mais je ne pense pas pour autant que cette décision, que j'assume pleinement, nous promette un avenir de «somnambules». «*Tous les hommes par nature désirent savoir*», disait Aristote. Il n'est pas à douter que les hommes continueront à forger leur liberté, individuelle et collective, par la compréhension critique du monde où ils se trouvent engagés.

«*Tu es le scrutateur sans connaissance, le magistrat sans juridiction*», écrivait Montaigne, sans se résoudre toutefois au silence. Les femmes et les hommes n'en ont pas fini, de transmettre et d'habiter leur part du monde, «en lisant, en écrivant». ■

LA REVUE N'ÉTAIT PLUS CE LIEU DE RENCONTRE ENTRE LE QUESTIONNEMENT CRITIQUE ET LE PUBLIC

Antoine Gallimard est président des éditions Gallimard et du groupe Madrigall

Eloi Laurent

Après la science du climat, il faut maîtriser la science de l'humain

Pour lutter contre le réchauffement, des mesures décisives ont bien été prises dès la fin des années 1980. Et aujourd'hui, nous en savons bien plus sur les causes de la crise que sur la façon de la résoudre, estime l'économiste

Le 1^{er} août 2018, le *New York Times* consacrait le numéro entier de son influent magazine dominical et une large place en ligne au récit d'un tragique échec, celui de l'inaction climatique. Alors que les grandes lignes de la science du climat avaient été établies, la décennie 1979-1989, nous dit le journaliste Nathaniel Rich, l'auteur de cet article très documenté, aurait abouti non pas à en tirer les conséquences, mais à les ignorer.

«Il y a trente ans, nous avions une chance de sauver la planète», titrait le magazine, qui s'attira une attention considérable et des louanges immédiates. L'article est devenu un livre qui vient de sortir en France (*Perdre la Terre, une histoire de notre temps*, de Nathaniel Rich, Seuil, 288 p., 17,50 euros), dans le contexte de l'émergence d'un mouvement civique pour le climat réclamant à juste titre des comptes aux gouvernements comme aux entreprises. Bien que les faits rapportés dans cet ouvrage soient dans l'ensemble utiles à quiconque s'intéresse à l'histoire de la science et des politiques climatiques, le récit qu'il mobilise est trompeur à au moins quatre titres.

Premièrement, la science seule n'est jamais suffisante pour enclencher l'action, en particulier lorsque l'action en question doit être globale pour être efficace. Comme l'a très justement remarqué le philosophe Jean-Pierre Dupuy, nous ne devons pas seulement savoir, nous devons croire ce que nous savons. Le monde purement cébral dans lequel des scientifiques éclairés, de plus en plus convaincus qu'ils sont dans le vrai, parviennent à convaincre des citoyens ignorants de la gravité des crises écologiques et de «sauver la planète» est une fiction naïve. La bonne science peut nous alerter sur les faits, et c'est assurément un premier pas indispensable, mais il ne suffit pas à forger notre détermination et à libérer nos énergies. Les humains ont besoin de savoir, mais ensuite, ils ont besoin de croire – c'est-à-dire de donner un sens à leurs connaissances – et aussi, d'ailleurs, de rêver afin d'arriver à se résoudre au changement. Or tout le monde veut le progrès mais personne ne souhaite le changement. La science du changement climatique a sans doute été en grande partie cristallisée il y a trente ans (même si des avancées importantes ont été acquises depuis), mais cela ne signifie absolument pas que nous disposions alors de tout ce qu'il nous fallait pour agir et que nous avons tout gâché.

L'hospitalité de la planète est en jeu
Deuxièmement, «la planète», vieille de plusieurs milliards d'années, se sauvera et, très probablement, une bonne partie de la vie avec elle, celle que nous n'aurons pas eu le temps de détruire avant de disparaître. En revanche, si nous ne changeons rien au cours des choses, nous ne serons pas là pour le voir. En d'autres termes, ce qui est en jeu, c'est l'hospitalité de la planète pour les humains. Comme l'indique clairement le titre d'un autre livre publié récemment et lui aussi tiré d'une publication hebdomadaire new-yorkaise, si les humains ne pourront pas anéantir la terre,

elle pourrait devenir pour eux «*inhabitable*» (*The Uninhabitable Earth - Life After Warming*, de David Wallace-Wells, Tim Duggan Books, 320 p., non traduit).

Il est en effet judicieux d'éviter de détruire son habitat. Plus précisément, nous devons préserver l'hospitalité de la planète pour les plus vulnérables d'entre nous. Ce sont les plus pauvres qui souffrent le plus des dégradations de l'environnement. Les crises écologiques qui s'aggravent sous nos yeux leur profitent et leur infligent déjà l'enfer sur terre. «*Sauver la planète*» ou, pire encore, «*sauver le climat*» sont des slogans abstraits et contre-productifs, qui brouillent la réalité des véritables enjeux, qui sont pourtant sous nos yeux.

Troisièmement, un certain nombre de mesures décisives ont été prises immédiatement après cette prétendue «décennie perdue», à commencer par la création du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) en 1988. Ont suivi, en seulement quelques années, la publication du premier rapport d'évaluation du GIEC (1990), la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques (1992), la première réunion de la Conférence des parties sur les changements climatiques sous l'égide des Nations unies (en 1995, à Berlin) et la signature du protocole de Kyoto [visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre] en 1997, le tout premier accord mondial sur le climat. Comment penser que tout cela équivaut à «ignorer» la science du climat? Si une décennie a été perdue, elle l'a été dixans plus tard, entre Kyoto et l'échec du sommet de Copenhague (2009).

Enfin, et c'est le plus important, le récit qui nous assène qu'il y a trente ans «nous savions tout mais n'avons rien fait» passe complètement à côté du type de connaissances nécessaires pour éviter le désastre climatique : ce n'est pas la science du changement climatique que nous devons apprendre à maîtriser, mais la science du changement humain. ■

Certes, l'écart entre les progrès des connaissances scientifiques et l'inertie de l'action politique n'a probablement jamais été aussi grand, bien que l'accord de Paris (2015) ait été négocié, signé et ratifié en un temps record.

Changer nos comportements

Une explication de cet apparent paradoxe «savoir-action» réside dans la nature des connaissances scientifiques produites : alors que la science du climat a fait des pas de géant au cours des dernières décennies, les progrès de ce que l'on pourrait appeler la «science de la transition» sont beaucoup plus mesurés. Nous en savons beaucoup plus sur les causes de la crise climatique que sur les moyens pratiques de la résoudre. Mais on ne sait pas rien.

Pour le dire simplement, nous savons que le bien-être humain, qui pris son essor au XIX^e siècle et qui s'est démocratisé et diffusé sur la planète au XX^e siècle, pourrait être balayé au XXI^e siècle. Nous savons que nous devons changer nos comportements et nos attitudes pour cesser de détruire le sous-basement de nos vies et préserver consciemment la biosphère au lieu de continuer à la détruire aveuglément. La science du changement humain, en cours de formation, vise précisément à comprendre comment. Deux pistes particulièrement prometteuses consistent à articuler la question de la soutenabilité avec celle de la justice et à abandonner la croissance économique comme horizon de nos sociétés. Tout cela demande du temps et il nous en reste peu. Ne gaspillons pas notre précieuse énergie à nous perdre dans des imaginaires trompeurs et stériles. ■

LE RÉCIT QUI NOUS ASSÈNE QU'IL Y A TREnte ANS, «NOUS SAVIONS TOUT MAIS N'AVONS RIEN FAIT», PASSE À CÔTÉ DES CONNAISSANCES NÉCESSAIRES POUR ÉVITER LE DÉSASTRE

Eloi Laurent est économiste, il enseigne à Sciences Po et est également professeur invité à l'université Stanford, aux Etats-Unis

« BLOB ARCHITECTURAL »

Le terme désigne un bâtiment aux courbes rondes et volumes diffractés, dont le Musée Guggenheim de Bilbao fut le pionnier. Symbole de puissance et de rêve biotechnologique, ce modèle a essaimé partout dans le monde

HISTOIRE D'UNE NOTION

Le « blob » avale tout sur son passage. C'était là le principe du film de 1958 *Le Blob: Terreur sans nom*, d'Irvin Yeaworth, une série B communément considérée comme l'acte de naissance de cette créature gélatineuse venue d'un autre monde et devenue, à force de proliférer dans le cinéma, la bande dessinée ou la télévision, un monstre familier, totem de la pop culture.

En architecture, où le terme « blob » – « forme floue » ou « goutte » en anglais – désigne des bâtiments aux courbes molles et aux volumes diffractés qui poussent comme du chien dans les quatre coins du monde, le principe est le même. Aucune frontière n'arrête le blob, aucune culture ne lui résiste. De l'Opéra de Harbin, en Chine (2015), à la Cité du vin à Bordeaux en 2016 (deux exemples visibles au Centre Pompidou), l'esthétique new age se répand, inspirée des formes de la nature et élaborée par les logiciels de concep-

tion assistée par ordinateur (CAO). Réalisé par le Chinois Ma Yansong et son agence MAD Architects, l'Opéra de Harbin, en Chine, a ainsi l'allure d'une raie manta dont les flancs feraient onduler les rives du fleuve Songhua sur lequel il est posé. La Cité du vin d'Anouk Legendre et Nicolas Desmazières, fondateurs français de l'agence XTU, évoquerait plutôt un serpent enroulé sur lui-même, la gueule ouverte tournée vers le ciel, comme la cheminée d'un volcan.

Il y a vingt ans, de tels édifices étaient imaginables. Le blob n'était qu'un sujet d'expérimentation pour quelques pionniers visionnaires, impatients de voir les logiciels de dessin révolutionner leur discipline. Jusqu'à ce qu'en 1997 Frank Gehry réalise, avec le Guggenheim de Bilbao, le premier grand prototype du genre. Cette imbrication explosive et inédite de formes incurvées a été rendue possible par l'utilisation d'un logiciel de CAO venu de l'industrie aéronautique, capable de déterminer la faisabilité technique et finan-

LA DOUCEUR ENVELOPPANTE DES VOLUMES INTÉRIEURS DU BLOB COEXISTE AVEC DES ANGLES HOSTILES, DES POINTES MENAÇANTES

cière de plaques incurvées et de modéliser les volumes en 3D. Avec ce nouvel outil, l'architecture n'avait plus de raison de se cantonner, comme elle l'avait toujours fait, à des formes géométriques simples. Un horizon nouveau et potentiellement sans limite s'ouvrait à elle : il a été investi par les plus grands architectes, de Zaha Hadid à Norman Foster en passant par Massimiliano Fuksas, Jacques Herzog et Pierre de Meuron ou Renzo Piano.

DÉMATÉRIALISATION DES ÉCHANGES

C'est à l'Américain Greg Lynn, auteur d'articles fondateurs sur le sujet dès 1995, que l'on doit le terme de « blob » appliqué à l'architecture. Il a trouvé dans un manuel d'informatique cette abréviation de *binary large object*, qui désignait un nuage de points relés entre eux et formant des sortes de grosses taches.

Pour l'historien de la littérature et sémiologue Emmanuel Rubio, qui lui a consacré une série de conférences, en 2016-2017, à la Cité de l'architecture et du patrimoine, à Paris, le blob est l'expression de « l'océanisation du monde commencée avec Christophe Colomb et les grandes découvertes », de sa structuration en réseaux mais aussi de la dématérialisation des échanges et de l'effacement des lieux... Partant du principe que l'informatique « renouvelle les conditions de production mais aussi la sphère sociale elle-même, et l'imagination commun », il considère que son arrivée dans les agences d'architecture, dans les années 1990, n'a pas seulement libéré les formes du bâti mais reconfiguré tout le système de relations qui définissait la discipline. « Gehry peut bien dessiner sur son ordinateur, cela n'a de sens que s'il y a un ordinateur à l'autre bout de la chaîne », explique-t-il. La transmission des

données numérisées est cruciale dans le processus de fabrication. La DZ Bank de Berlin, par exemple, a été dessinée à Los Angeles, les informations ont été envoyées en République tchèque pour faire les moules, et les moules ont été réalisés en Suède, puis assemblés à Berlin. »

Après avoir incarné au cinéma lesangoisses liées à la guerre froide et à la menace nucléaire, le blob est devenu, en architecture, le symbole du néolibéralisme triomphant, de sa puissance désirante et génératrice, mais aussi de sa grande violence. Signe de cette ambivalence, la douceur enveloppante de ses volumes intérieurs (formes vulvaires, cavités utérines) coexiste avec des angles hostiles, des pointes menaçantes ou des matières aux couleurs ou aux textures inquiétantes.

Selon Emmanuel Rubio, le blob s'épanouit volontiers dans d'anciennes cités industrielles malmenées par la mondialisation mais qui, à l'instar de Bilbao, veulent s'y créer une place. Lorsqu'il accompagne cette transition vers une économie fondée sur la culture, la communication et l'innovation technologique, le blob favorise l'inscription de la ville dans la mondialisation en la plaçant dans un vaste réseau de blobs. Dans ce jeu, les images des bâtiments comptent potentiellement plus que les bâtiments eux-mêmes : leurs photos doivent incarner aux yeux du monde ce rêve biotechnologique devenu l'emblème de la ville idéale. Quand la transition ne prend pas, comme ce fut le cas à Ordos, ville nouvelle de Mongolie-Intérieure qui s'est offert une oasis de musées, avec, au milieu, un beau blob conçu par MAD Architects, l'image ne sert plus qu'à masquer les vestiges de ce qui n'aura été qu'un mirage. ■

ISABELLE REGNIER



CHRONIQUE | PAR PIERRE-CYRILLE HAUTCOEUR

La science, objet de méfiance

A quelques jours d'intervalle, le scandale du fichage par Bayer-Monsanto d'hommes politiques, de journalistes et de scientifiques en fonction de leurs positions réelles ou supposées envers le glyphosate, puis la négation par un sénateur du caractère cancérogène du même glyphosate avant la publication d'un rapport sur l'indépendance des agences sanitaires posent une fois de plus la question de la confiance que le citoyen peut accorder aux experts et à la science.

Le dernier livre du sociologue Sylvain Laurens [Militer pour la science. *Les mouvements rationalistes en France (1930-2005)*, Editions de l'EHESS, 244 p., 21 euros] offre une perspective historique sur les relations complexes entre science, pouvoir économique et pouvoir politique depuis les années 1930. Il nous montre comment des mouvements rationalistes se constituent pour assurer l'autonomie de la science, notamment par rapport à la religion. Pour asseoir leur autorité, ils rejettent une « science sans conscience » et assument une pleine responsabilité vis-à-vis des conséquences de la progression des connaissances, y compris leurs usages militaires ou industriels.

L'Union rationaliste, le plus important de ces mouvements, comporte parmi ses membres les plus grands noms de la science des années 1930, en particulier les physiciens Paul Langevin et Frédéric Joliot, mais aussi des biologistes et des chercheurs en sciences sociales, alors naissantes. Dès le Front populaire, puis après la seconde guerre mondiale, ces mouvements jouent un rôle essentiel dans la construction de politiques publiques de la science qui assurent le développement et l'autonomie de celle-ci, en particulier la création du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) en 1939. Si cette autonomie n'est pas toujours assurée vis-à-vis de l'Etat, elle l'est pleinement envers les pouvoirs économiques, y compris au sein du Commissariat à l'énergie atomique (CEA), créé en 1945.

POUR LES INGENIEURS DES ANNÉES 1970, LA SCIENCE EST AVANT TOUT UN OUTIL AU SERVICE DE L'ÉCONOMIE

Mais, à partir des années 1970, notamment autour du programme nucléaire civil, le développement des liens avec l'industrie conduit à un resserrement plus « scientiste », porté par les ingénieurs pour lesquels la science est avant tout un outil au service de l'économie. La grande figure de Maurice Tubiana symbolise cette évolution. Résistant, médecin, docteur en physique dans le laboratoire de Frédéric Joliot, Tubiana est au lendemain de la guerre un des pionniers des usages médicaux des isotopes radioactifs. En 1977, il publie *Le Refus du réel* (Lafont), un best-seller où il reprend la thèse centrale d'un colloque qu'il a organisé l'année précédente en tant que président du comité de radioprotection d'EDF (une de ses nombreuses casquettes) sur « les implications psychosociologiques du nucléaire ». Il y assimile la peur du nucléaire à la foi en la voyance, à l'ésotérisme, à la religion ou aux « peurs de l'an 1000 », bref à l'incompréhension (voire à l'hostilité) devant la science.

De la critique à l'obscurantisme
En assimilant toute critique des usages techniques de la science à l'obscurantisme, Tubiana, indique Sylvain Laurens, fait le pont entre la génération des rationalistes des années 1930 et les élites des technosciences articulant recherche publique et développement technologique appuyé sur l'industrie, publique d'abord, privée bientôt.

La domination aujourd'hui au sein de l'Etat et des entreprises d'un technoscience excluant toute réflexivité critique et empreint d'une « épistémologie de marché » qui privilégie l'expertise et refuse le débat public contribue à la méfiance de la population, y compris de nombreux jeunes chercheurs. Face aux connivences largement démontrées entre les lobbys industriels et une partie des administrations publiques, tant nationales qu'europeennes, pour contrôler l'information scientifique, deux solutions complémentaires sont cruciales. Les études qui fondent les décisions administratives doivent être rendues publiques – y compris les données qu'elles utilisent ; et la protection statutaire des chercheurs ne doit pas être fragilisée par les bonnes relations entre l'université et l'industrie que le gouvernement souhaite développer. ■

Pierre-Cyrille Hautcoeur est directeur d'études à l'EHESS

A QUOI RESSEMBLE UNE SOCIÉTÉ DE VIEUX ?



L'ERREUR DE FAUST : ESSAI SUR LA SOCIÉTÉ DU VIEILLISSEMENT
de Jean-Hervé Lorenzi, François-Xavier Albouy et Alain Villemeur
éd. Descartes & Cie, 180 pages, 18 euros

LE LIVRE

Tithon, frère de Priam, était d'une grande beauté. Eos, la déesse de l'aurore, l'enleva et le prit pour amant. De Zeus, elle obtint pour lui la vie éternelle. Mais l'étoilé avait oublié de parler de sa jeunesse. Le malheureux Tithon fut condamné à la vieillesse éternelle. Nos sociétés sont-elles condamnées à subir le même sort, racornies à l'extrême par le grand âge, la guerre des générations et la décroissance économique ? Question essentielle posée par le trio d'économistes Jean-Hervé Lorenzi, François-Xavier Albouy et Alain Villemeur, directeurs de la chaire de recherche « Transitions démographiques, transitions économiques ».

Les pays riches sont en train de vivre une mutation comme il n'en a jamais existé dans l'histoire. Ils deviennent des sociétés du vieillissement, où la baisse de la natalité se conjugue à l'allongement de l'espérance de vie pour faire grimper l'âge moyen de la population. En France, celui-ci était de 36 ans pour les salariés

en 1976, il est de 41,5 ans aujourd'hui. Un mouvement qui s'accompagne d'un accroissement considérable du nombre de personnes âgées. En 2005, un Français sur cinq avait plus de 60 ans, ce sera le cas d'un habitant sur trois en 2050. Et la France n'est bien sûr pas la seule. Le Japon a ouvert la voie avec une population en déclin : 30 millions de Japonais en moins d'ici à 2050.

Un plaidoyer érudit et foisonnant

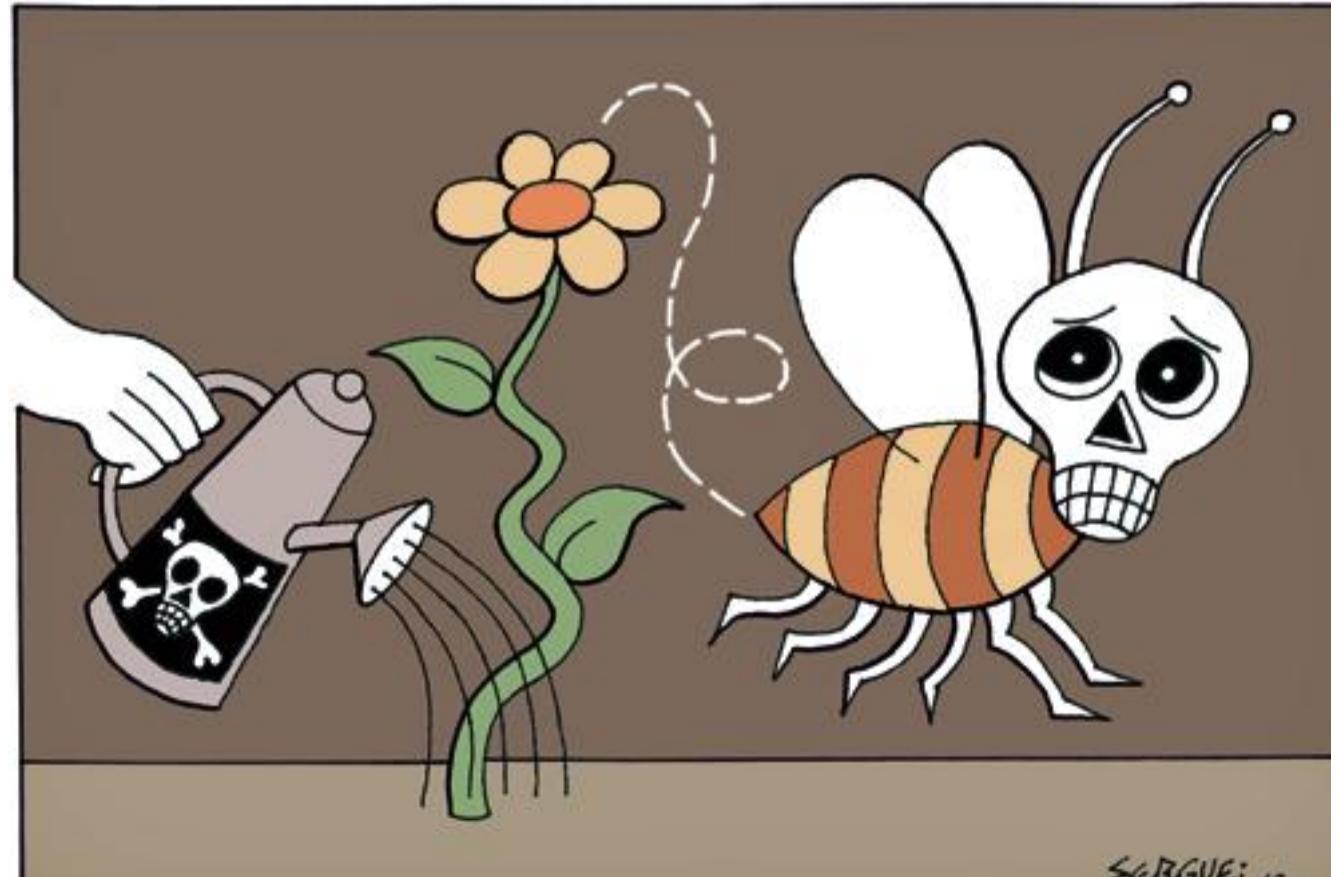
Cette profonde transformation porte en elle les germes de nombreuses crises. Économique d'abord avec une baisse possible de la croissance, sociale et politique ensuite avec l'impossibilité de maintenir les régimes de retraite à leur niveau malgré une ponction de plus en plus grande sur les actifs, conduisant tout droit vers une guerre intergénérationnelle pour le partage d'un magot qui ne cesse de se réduire. D'autant que, avec l'âge, les goûts et les comportements se transforment. Moins de consommation, peur des autres et de l'immigration, plus d'épargne... ■

Pour conjurer ce mauvais sort annoncé, les auteurs prônent la construction d'une « architecture sociétale dans laquelle puissent vivre ensemble quatre générations ». Pour cela, il faut se détourner de la solution de Faust, celle de la jeunesse éternelle mais égoïste, et au contraire « penser le bien-être comme la condition nécessaire à l'équilibre d'une société dans sa globalité ». Sous-entendu, une société qui fera avaler aux personnes âgées la pilule d'une baisse inéluctable de leurs revenus grâce à une socialisation plus grande et une plus grande attention portée à leur bien-être.

Les économistes proposent notamment une nouvelle architecture des systèmes de retraite, plus égalitaire et intégrant une partie de capitalisation. Un plaidoyer érudit et foisonnant qui se termine par une question existentielle : aurons-nous le courage politique de préparer cette nouvelle société du vieillissement, humaine et apaisée, ou serons-nous condamnés à finir en cigale comme l'infortuné Tithon ? ■

PHILIPPE ESCANDE

Fatale pollinisation | PAR SERGUEI



SERGEI


GÉOPOLITIQUE | CHRONIQUE

PAR SYLVIE KAUFFMANN

Ce que nous disent les voix de l'Est

Il faut écouter nos amis européens de l'Est. Il faut les écouter parce que, s'ils sont aussi européens que nous, leur expérience de l'Europe est différente. Ils n'ont rejoint l'Union européenne (UE) qu'au début de ce siècle, après avoir passé la majeure partie du XX^e siècle asservis. Leur histoire n'est pas la même. Et forcément, leur perception non plus.

Au sein de cette UE qu'ils ont tardivement intégrée, leurs rébellions nous ont surpris. Jamais contents ! Ce sont un peu les «gilets jaunes» de l'Europe, finalement. Quoi ? Bruxelles leur verse des milliards en fonds structurels, et ils se révoltent ?

Certaines de leurs voix portent plus que d'autres : ces temps-ci, Viktor Orban, premier ministre de Hongrie, un pays de moins de 10 millions d'habitants, paraît parler pour toute l'Europe centrale postcommuniste. Ce n'est pas le cas. L'Europe centrale de 2019 est comme l'Europe occidentale : diverse, contradictoire, tiraillée entre courants nationalistes, populistes et démocrates, partisans d'un monde ouvert. Mais, aussi divers soient-ils, ils se rejoignent sur un message : l'Europe, ils y tiennent. Parce qu'ils ont traversé un enfer avant de nous rejoindre, ils dramatisent moins.

Prenez l'ancien président polonais Bronislaw Komorowski, un homme de centre droit chassé du pouvoir en 2015 par le parti nationaliste Droit et Justice (PiS) : il pourrait s'alarmer d'une dérive suicidaire dont il a fait les frais. La semaine dernière à Berlin, devant un forum de la Fondation Körber sur l'histoire contemporaine, il préférera remettre les choses en perspective : «Je crois fermement, a-t-il dit, que, dans quelques années, on considérera la période actuelle comme un phénomène historique passager, que l'on appellera "la crise de la deuxième moitié de la deuxième décennie du XXI^e siècle". Pour lui, nos déchirements actuels s'inscrivent dans une dynamique d'affrontements démocratiques. En bon Polonais, il traduit : «Le prêtre change, l'Eglise reste.» Rien à voir avec ce que Ronald Reagan caricaturait par l'expression «l'Empire du mal», que le sage Komorowski, rétrospectivement, ne trouve pas excessive : «Il avait complètement raison, approuve-t-il. Nous avions le sentiment d'être les esclaves de l'Union soviétique.»

Ne pas succomber au défaitisme
Lorsque Viktor Orban compare le «diktat» de Bruxelles à celui de Moscou à l'époque du Comecon et du pacte de Varsovie, il est dans la posture : il n'y croit pas une seconde. C'est le même Orban qui, début mai, déclare à *La Stampa* que «la voie du Brexit n'est pas pour la Hongrie», conscient que, pour un pays comme le sien, dans un monde comme le nôtre, il n'y a pas de salut hors de l'UE.

Il faut entendre le Polonais Donald Tusk, président du Conseil européen, s'esclaffer lorsque le quotidien *Gazeta Wyborcza* l'interroge sur la menace que font peser sur l'UE Steve Bannon et ses velléités d'Internationale nationale.

LES GENS DE L'EST SAVENT QUE L'EUROPE N'EST PAS UN LONG FLEUVE TRANQUILLE : ELLE NE L'A JAMAIS ÉTÉ

CINÉMA : PRÉSÉRVER LA CRÉATION

ÉDITORIAL M

A la veille de l'ouverture du 72^e Festival de Cannes, le président du jury, le cinéaste mexicain Alejandro González Iñárritu, dans un entretien au *Monde*, demandait : «Combien, parmi les films que nous allons voir, seront exploités massivement en salle, en France, aux Etats-Unis, au Mexique ? Dix pour cent, avec un peu de chance.» C'est vrai pour les Etats-Unis, le Mexique, pas pour la France.

Chaque semaine, une vingtaine de nouveaux titres y sortent en salle, dont la moitié produits en France. Nombre d'entre eux s'effacent sans laisser de trace, mais autant trouvent le chemin du public, et pas seulement dans les grandes villes, grâce à un réseau de salles unique au monde, puisqu'il permet aussi bien à *Une affaire de famille*,

la Palme d'or japonaise de 2018, qu'aux *Avengers* d'atteindre le grand public.

Cette diversité de l'offre repose en partie sur la pluralité de la production française, de Luc Besson à Bruno Dumont. Or celle-ci est remise en cause. Le financement des films est assuré par les chaînes de télévision, publiques ou privées, qui doivent investir dans le septième art au prorata de leur chiffre d'affaires. Les difficultés du principal bailleur de fonds du cinéma français, Canal+, ont fait drastiquement chuter la contribution globale.

Quant aux nouveaux diffuseurs du cinéma, les plates-formes de streaming, il faudra beaucoup d'efforts au niveau européen pour obtenir de Netflix ou d'Amazon qu'ils contribuent aux systèmes de soutien public à la production.

En attendant, le budget moyen des films de long-métrage ne cesse de baisser depuis dix ans, pendant que leur nombre continue de croître. Trois cents films ont ainsi été produits dans l'Hexagone en 2018. Cette inflation entraîne des appels au malthusianisme. «Je trouve qu'on tourne trop de films aujourd'hui», estimait ainsi Catherine De Neuve dans *Le Monde* du 23 avril. Il y a en parallèle moins d'exigence dans l'écriture. Beaucoup de films qui sortent en salle n'y ont pas forcément leur place.» C'était déjà l'antienne de François Truffaut en 1956, alors que la production française ne dépassait pas les

200 longs-métrages. Mais, à moins d'être Disney ou Fox et d'avoir patiemment mis au point, à coups de milliards de dollars, des franchises à l'attrait inoxydable pour le plus grand nombre, les producteurs de cinéma n'ont jamais été assurés de la rentabilité de leurs investissements.

Face à l'affaiblissement de la symbiose public-privé qui fait vivre le cinéma français depuis 1945, il faut bien sûr trouver de nouvelles sources de financement, notamment auprès du secteur privé. C'est ce que préconise le rapport rédigé par le producteur Dominique Boutonnat en prônant une mue en cinq ans du cinéma français vers plus de transparence et moins de complexité pour attirer de nouveaux investisseurs.

Reste que le rêve d'une industrie cinématographique française qui tendrait vers une profitabilité à l'américaine est un but illusoire, qui masque la vraie nécessité : préserver et stimuler la création et sa diffusion la plus large. La course à la rentabilité, comme, hier, la course à l'audience des chaînes de télévision, brise l'originalité et l'innovation. Face à la puissance financière et industrielle des majors hollywoodiennes, studios ou plates-formes, la seule chance de survie du cinéma français consiste à s'appuyer sur une politique élaborée à la fois par les producteurs et les créateurs d'une part, la puissance publique d'autre part, même si le privé doit jouer un rôle plus important. ■

NRJ 1ÈRE RADIO DE FRANCE SUR LE E-COMMERCE*

LA VOIX
EST LE NOUVEAU CLIC



Une publicité sur NRJ et votre produit peut être aussitôt acheté via les enceintes connectées.

NRJ 1^{ère} radio de France sur les enceintes connectées.
Aujourd'hui, 54% des personnes possédant une enceinte connectée écoutent NRJ.**

Désormais, durant l'écoute de NRJ, l'auditeur peut ajouter instantanément à sa liste de courses les produits entendus pendant la publicité.

Bénéficiez de la puissance de NRJ sur tous les supports :
radio / radios digitales / podcasts / assistants vocaux / enceintes connectées

Contact NRJ Global : Laurence BUCQUET - 01 40 71 40 43 - lbucquet@nrjglobal.fr - www.nrjglobal.com

*Kantar Media TGI Avril 2019. Stations écoutées 8 derniers jours. Usage d'Internet pour des achats de produits ou services. Cible 15 ans et +.

** Médiamétrie, Baromètre des enceintes connectées intelligentes, Novembre 2018, Internautes 15 ans et +.

